Montréal, samedi 17 août 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . . . HArbour 1241*

SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . . HArbour 3679
Gérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOLUME XXVI — No 189

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE
CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

Le bizarre penchant des ministres du commerce et de l'industrie

M. Bouchard imitera-t-il M. Stevens? — En marge du récent banquet de Saint-Jean

Dans ses *potins politiques* de jeudi, le *Devoir* rapportait les impressions d'un auditeur de M. Taschereau au congrès de l'Association des marchands détaillants à Saint-Jean. Cet auditeur notait un désaccord évident entre deux instrumentistes de l'orchestre ministériel. M. Bouchard, disait-il, ne pense pas et ne parle pas comme son chef au sujet de l'intervention de l'Etat dans le commerce et l'industrie. Il ajoutait que le premier ministre lui-même se contredisait parfois, car, s'il condamne l'intrusion gouvernementale dans les administrations commerciales et industrielles, il est bien en peine de justifier les *contrats collectifs*.

Nous avons eu, après la lecture de cette expression d'opinion dans le *Devoir*, la curiosité de nous reporter au texte du *Canada*, qui est pour ainsi dire la *Gazette officielle*, l'Evangile du parti libéral. Nous avons noté la similitude entre son compte rendu et le compte rendu du *Devoir*, le texte de celui-là ayant évidemment servi de base au texte de celui-ci. C'est un procédé dont le premier ministre et son collègue, M. Bouchard, n'ont sûrement pas à se plaindre.

Or le texte du *Canada* nous paraît justifier pleinement les observations de cet auditeur que le *Devoir* a rapportées.

M. Taschereau a pris le ton des grandes circonstances, puisqu'aussi bien il parlait devant une assemblée dont les membres exercent dans leurs milieux respectifs une influence incontestable. Il a sorti *le manteau de plomb qui pèse lourdement sur les épaules de ceux qui détiennent le pouvoir* — manteau dont ils ne sont pas tous désireux de se débarrasser. M. Bennett l'a porté jusqu'à l'extrême limite permise; rien n'indique que, dans le cas où le parti libéral fédéral n'aurait pas le succès qu'il escompte, M. Taschereau n'en ferait pas autant.

M. Taschereau est capable d'être clair quand il le veut, mais l'atmosphère d'un banquet autorise une certaine vapeur dans les propos, dont il a le soin de profiter. Cependant, on discerne nettement chez lui le ferme désir d'intervenir le moins possible dans les affaires de l'industrie et du commerce (et des trusts!), de laisser à l'une et à l'autre toute la liberté compatible avec les soucis de l'électoralisme. M. Taschereau va même jusqu'à souhaiter une intervention de l'Etat, non pas pour serrer la vis, mais, tout au contraire, pour la desserrer. Lisez plutôt:

Il me semble qu'une des choses qui s'imposent en ce domaine est la revision du système de taxation et des licences. Il faudrait s'entendre avec les municipalités pour élaborer un système qui permettra au marchand de vivre et de survivre contre la concurrence ruineuse.

M. Taschereau ferait bien d'élucider un peu cette déclaration. Sont-ce les *chain stores* qu'il souhaiterait voir dégrever? Le chef de l'opposition a démontré que le gouvernement avait pour certains d'entre eux une sympathie pratique qui allait jusqu'à leur faire remise d'une partie de leurs impôts.

Mais venons-en à la partie du discours du premier ministre qui est nettement contredite par le ministre du Commerce et de l'Industrie (si maigrement présenté à l'auditoire par son chef, notons-le en passant), à tel point qu'on se croirait à une assemblée contradictoire, polie.

Voici la déclaration de M. Taschereau:

Ce problème créé par l'intervention de l'Etat dans les affaires individuelles du commerce et de l'industrie, intervention poussée trop loin, est l'un des plus grands problèmes aujourd'hui. C'est une erreur non seulement de demander, mais d'endurer l'intervention du gouvernement dans les affaires quand cette intervention va trop loin. C'est pourquoi je vous dis, en toute sincérité et en toute franchise: Aidez les gouvernements, coopérez et collaborez avec les gouvernements, mais ne croyez pas que les gouvernements peuvent résoudre tous vos problèmes et peuvent, seuls, ramener la prospérité au pays.

Le premier ministre a fait l'éloge, assez inattendu à ce moment précis, du contrat collectif. Et M. Bouchard lui a répondu comme suit:

Ce n'est pas en haussant les prix ni les salaires artificiellement que nous améliorerons la situation. Ici, M. Bouchard cite des extraits du rapport du secrétaire du ministre de la Pologne à la Société des Nations expliquant qu'en Pologne, c'est par l'amélioration du commerce intérieur, obtenue au moyen du nivellement des prix des produits manufacturés aux revenus des cultivateurs et ouvriers, que la Pologne espère sortir victorieusement de la crise.

Ce remède n'a pas encore été essayé, continue M. Bouchard, et c'est celui que je préconise. Je sais qu'il déplaît à ceux qui contrôlent le capital et la finance ici comme ailleurs. Mais tant que nous n'aurons pas diminué les prix des produits manufacturés au niveau des revenus des ouvriers et des cultivateurs, nous n'avancerons pas et le problème ne sera pas résolu.

On nous dit que cela est incompatible avec le standard de vie des ouvriers et des cultivateurs. Le standard de vie des ouvriers est basé aujourd'hui sur le secours direct et celui des cultivateurs n'est guère mieux. Il faut réduire les profits excessifs et les prix baissant, la consommation augmentera et l'ouvrier travaillera, le marchand pourra vendre, le manufacturier pourra produire.

Ou nous ne savons pas lire ou M. Bouchard condamne les efforts faits par M. Taschereau pour hausser, 1o, le prix du papier à journal et, 2o, les salaires des ouvriers par le contrat collectif. Relisons ensemble: "Ce n'est pas en haussant *les prix ni les salaires*, artificiellement, que nous améliorerons la situation".

De toute évidence, le chef du cabinet et son nouveau collègue ne mettent pas leurs violons d'accord. C'est un fait qui n'est pas sans précédent: le cas Stevens est récent. On peut même observer que les premiers ministres n'ont pas de chance avec leurs ministres du Commerce et de l'Industrie, puisque le chef du parti de la restauration nationale détenait dans le ministère fédéral le même portefeuille que M. Bouchard à Québec.

M. Bouchard continuera-t-il de miner par le dedans le prestige et l'autorité de son chef? ou attend-il le résultat des élections fédérales pour suivre jusqu'au bout la conduite de M. Stevens, au cas où les urnes seraient favorables au ministre rebelle?

Louis DUPIRE

Bloc-notes

Le Canada et la guerre

La gravité de la situation qui résulte en Europe du conflit italo-éthiopien ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion chez nous. Que les troupes du Duce ouvrent les hostilités contre les bandes du Négus, ça sera de nouveau la guerre mondiale et la Grande-Bretagne pourra difficilement se tenir à l'écart. Serions-nous alors entraînés automatiquement dans la tourmente?

La question est d'une telle actualité que les leaders de nos partis politiques, en cette période électorale, ne peuvent s'empêcher d'en parler. Deux d'entre eux qui l'ont fait ne se sont pas prononcés cependant sur le fond même de la question.

Jeudi, à London, M. Mackenzie King s'est engagé, si son parti est porté au pouvoir, à convoquer le Parlement avant de prendre une décision quant à la participation du Canada.

Hier, à Saskatoon, le leader du parti de la restauration, M. Stevens, a simplement dit qu'aucun gouvernement ne devrait prendre sur lui de lancer le Canada dans une guerre étrangère avant de s'être rendu compte que le peuple canadien est bien au fait de la situation et qu'il approuve la décision du gouvernement.

Ce qu'il importerait de connaître c'est l'attitude de chaque parti pour ou contre la participation du Canada.

M. Bennett, M. King, M. Stevens, M. Woodsworth sont-ils pour ou contre la participation du Canada aux guerres de la Grande-Bretagne et de l'Empire?

C'est à chacun des candidats de ces leaders que la question devrait aussi être posée au cours de la campagne qui se poursuit. L'électeur a le droit d'obtenir une réponse franche et nette.

Ces publications françaises

A la suite d'un article dans lequel nous parlions des publications françaises des divers ministères fédéraux qui restent trop souvent en tablette parce que le public de langue française ne les demande pas, des lecteurs nous écrivent pour savoir quelles sont ces publications et comment on peut les obtenir.

Il y a d'abord les publications du ministère de l'Agriculture, dont il existe une liste imprimée et que l'on peut se procurer en écrivant simplement au service de la publicité de ce ministère, à Ottawa. Il n'est même pas nécessaire d'affranchir sa lettre. Chacun n'a qu'à choisir dans la liste les sujets qui l'intéressent.

Le service du tourisme, au ministère des Chemins de fer, distribue un bon nombre de brochures en français sur la pêche, la chasse, le tourisme d'hiver et d'été dans les différentes provinces, les excursions en canot, etc., etc. Il suffit d'en faire la demande au directeur de ce service, M. Leo Nolan. Un plus grand nombre encore de publications sont faites en anglais. Rien n'empêche qu'on en demande la traduction en français et le travail sera fait si la demande pour des textes français est assez considérable.

Le ministère de l'Intérieur en est un autre qui distribue de la "littérature". Nous avons déjà signalé l'une de ses publications les plus intéressantes: *Les oiseaux de l'est du Canada*, par P.-A. Taverner. Ce volume n'est pas distribué gratuitement mais le prix qu'on en demande est minime en comparaison de sa valeur.

Comme pendant aux *Oiseaux de l'est du Canada*, le même ministère a édité, en anglais seulement, les *Oiseaux de l'ouest du Canada*. On devrait en obtenir une traduction.

Le bois de chauffage

Des gens du Nord viennent de former l'*Association des producteurs de bois de chauffage des Laurentides*. Celle-ci envoyait une nombreuse délégation à Montréal, ces jours derniers, pour rencontrer le maire, M. Houde, et d'autres autorités municipales, ainsi que des représentants du *Pacifique Canadien*.

A l'hôtel de ville, où ils ont été reçus par M. Houde, M. Savignac et le général Panet, les délégués ont demandé que la Commission des secours directs encourage ses assistés à substituer le bois au charbon pour le chauffage des maisons. Cette suggestion a été, paraît-il, favorablement accueillie.

Au *Pacifique Canadien*, les délégués ont demandé une réduction d'environ 30 pour cent dans les taux de transport. A l'heure qu'il est, les producteurs de bois de chauffage du nord de Montréal doivent abandonner, pour le seul transport ferroviaire de leur marchandise, plus d'un tiers de ce qu'ils en reçoivent.

Par ces temps caniculaires, on n'est guère porté à repenser au chauffage des maisons. L'hiver sera tôt venu pourtant. Les producteurs de bois de chauffage sont certes bien inspirés en s'organisant dès maintenant. Nous aurons l'occasion de reparler de leur initiative.

E. B.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241*.

Le négus s'oppose à une occupation militaire de l'Ethiopie mais offre une garantie de sécurité et des avantages économiques à l'Italie

(Voir page 3)

Aux Grèves

Les vingt années de direction de M. Savignac

On fêtera demain la vingtième année de direction de M. Ernest Savignac, P.S.S., à la Colonie des Grèves. L'oeuvre elle-même est plus vieille de quelques années. Il faut, dans l'un et l'autre cas, admirer ce phénomène de persistance et de durée. La chose est encore trop rare chez nous.

On ne peut parler des Grèves sans mentionner le nom de M. l'abbé Desrosiers, le principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui donna, croyons-nous, le terrain où s'est installée la colonie et que l'on considère avec raison comme son fondateur, ni celui de M. E. Goüin, le distingué Sulpicien qui fut, avec M. l'abbé Desrosiers, l'un des premiers à s'occuper de l'oeuvre.

Mais, depuis vingt ans, M. l'abbé Desrosiers, tout en gardant à l'oeuvre qui lui était si chère une très efficace sympathie, en a cédé la direction effective à M. Savignac, tandis que M. Goüin, au grand regret de ceux qui fondaient sur lui, pour l'action sociale en notre pays, de si hautes espérances, devait rentrer en France, où il a poursuivi une si fructueuse carrière.

* * *

Depuis vingt ans donc M. Savignac — *le Père Savignac*, comme disent les petits *colons* — s'occupe des Grèves. Autour de lui les auxiliaires se sont remplacés, lui reste à la tâche. On estime que 20,000 jeunes enfants sont passés aux Grèves depuis qu'il y exerce sa paternelle vigilance. A l'heure présente, la colonie, qui a pris presque les allures d'un petit village, reçoit, d'un seul coup, sept cents élèves.

Pour mesurer la bienfaisance d'une telle oeuvre, il faut s'arrêter à penser que, pour la plupart, les enfants qui ont fréquenté les Grèves n'auraient pas autrement absorbé chaque année un peu de bon air campagnard.

Ce résultat magnifique a été facilité par quelques subventions et des secours financiers de l'extérieur, mais personne ne contestera que les facteurs de l'oeuvre résultent d'abord et surtout du dévouement et de l'intelligence de ceux qui y travaillent directement.

* * *

Les colonies de vacances appartiennent à cette nombreuse catégorie d'oeuvres auxquelles l'on ne songeait guère dans le passé parce qu'on n'en sentait pas vivement le besoin.

La majorité de notre population vivait à la campagne. On n'y éprouvait pas le besoin de rechercher le soleil et l'air pur. —*Je ne savais pas ce que c'était que la pauvreté avant de venir à Montréal*, nous disait jadis une personne de la campagne. *Chez nous il n'est personne qui soit assez pauvre pour manquer d'air et de soleil. . .*

En ville hélas! on manque bien souvent de l'un et de l'autre. Il suffit de traverser les soirs d'été certaines parties de la ville, d'y voir les petits enfants suant dans la poussière des rues trop étroites, à la porte des maisons où l'on est contraint de s'entasser, pour en avoir le coeur serré.

Ceux qui peuvent aller passer quelque temps à la campagne sont précisément ceux qui sont le mieux ou le moins mal logés en ville. Le sort des autres, en dépit des terrains de jeux encore trop peu nombreux, fait douloureusement pitié.

C'est pour ceux-là que fut d'abord fondée l'oeuvre des Grèves. Grâce à elle, des milliers d'entre eux ont pu pendant une quinzaine au moins échapper à cette étouffante atmosphère de la ville, se nettoyer les poumons, se refaire un peu de force et de santé.

* * *

Les Grèves sont l'une des premières, sinon la première des colonies de vacances régulièrement organisées dans notre province. Ces colonies se sont multipliées durant les derniers vingt-cinq ans. Elles restent malheureusement au-dessous des besoins réels.

En honorant l'un de ceux qui ont le plus fait pour cette oeuvre, souhaitons que son exemple suscite dans tous les milieux de nombreux imitateurs. Le nombre est assurément petit de ceux qui, comme M. Savignac et ses collaborateurs immédiats, peuvent donner de leur temps; mais combien d'autres, et de mille façon différentes, peuvent aider!

Qu'on veuille bien y songer.

Omer HEROUX

En Allemagne

UNE PIECE A LIRE

Nous publions aujourd'hui, à l'intérieur du journal, sous le titre La situation religieuse en Allemagne — Constatations et éclaircissements, *un important article de l'*Osservatore Romano.

On y trouvera de commentaire du récent décret du ministre Goëring, ainsi qu'un exposé de la situation actuelle en Allemagne.

Lettre d'Europe

L'affaire d'Ethiopie. Sera-ce la Guerre?

Après la S. D. N. comme avant — Le précédent sino-japonais — Causes et prétextes — Oual-Oual — L'Italie, puissance coloniale — Le règlement boiteux de Genève — La France entre l'Angleterre et l'Italie

Le 6 août 1935.

Trois fois déjà j'ai été sur le point d'envoyer au *Devoir* une lettre sur la question d'Ethiopie, mais chaque fois le journal m'est arrivé contenant un article de M. Omer Héroux sur cette question. J'ai donc pensé que je pouvais attendre, pour en parler moi-même, qu'elle eût pris de nouveaux développements, d'autant plus que d'autres sujets importants sollicitaient l'attention internationale. Aujourd'hui, l'occasion m'en est fournie par la session extraordinaire que vient de tenir le Conseil de la Société des Nations, à laquelle il m'a été donné d'assister, et qui avait été convoquée spécialement pour s'occuper du conflit italo-éthiopien. Ce qu'en a déjà dit M. Omer Héroux facilitera ma tâche.

Un conflit pouvant amener la guerre entre deux Etats est, certes, une chose importante, même quand ces Etats appartiennent à deux continents différents. Mais il est curieux de constater que, dans le cas actuel, ce n'est pas le conflit lui-même qui préoccupe le plus le monde politique. Ce sont plutôt des facteurs extérieurs, mais connexes, au conflit: d'une part le sort de la Société des Nations; d'autre part, le sort de ce qu'on a pu appeler la nouvelle Triplice, ou le front de Stresa, c'est-à-dire le front commun entre l'Angleterre, la France et l'Italie.

* * *

Si la Société des Nations n'existait pas, et si l'Italie et l'Ethiopie n'en étaient pas membres, ce qui se passe entre ces deux Etats paraîtrait chose toute naturelle, courante même. Il suffirait pour s'en rendre compte, de se reporter à des précédents qui ne sont pas encore lointains, et où l'on a vu des puissances européennes s'emparant, sous des formes plus ou moins déguisées, le plus souvent sous celle du protectorat, de pays africains ou asiatiques qui étaient des Etats indépendants. La France s'est emparée ainsi de la Tunisie, de Madagascar, du Maroc, des pays qui forment l'Indo-Chine francaise, sans parler d'autres régions de civilisation inférieure. L'Angleterre s'est emparée de la République du Transvaal, de l'Etat libre d'Orange, de l'Egypte, de la Birmanie. L'Italie elle-même s'est emparée de la Tripolitaine, qui, il est vrai, n'était pas un Etat indépendant, mais une dépendance de l'Empire ottoman auquel elle venait de faire la guerre.

L'Italie étant devenue une puissance forte et ambitieuse, ayant besoin de territoire où faire émigrer son surcroît de population, pourquoi se gênerait-elle plus vis-à-vis de l'"empereur" d'Ethiopie que l'Angleterre et la France ne se sont gênées vis-à-vis des chefs des Etats qu'elles se sont assujettis, et dont l'un, celui du Maroc, était lui-même "empereur"?

C'est le raisonnement que tiennent les Italiens pour justifier leur attitude dans la question d'Ethiopie.

D'autre part, si les Français et les Anglais ont pu se prévaloir, pour conquérir certains pays, de la supériorité de leur civilisation par rapport à celle de ces pays, s'arrogeant ainsi le rôle "sacré" de propagateurs du progrès, pourquoi les Italiens ne penseraient-ils pas et ne procéderaient-ils pas de la même manière en ce qui concerne les Ethiopiens, peuple qui leur serait à ce point inférieur qu'il pratiquerait encore l'esclavage?

C'est aussi le raisonnement que tiennent les Italiens.

Tout cela serait fort bien raisonné si, depuis que la France et l'Angleterre ont fait les conquêtes dont il s'agit, il n'y avait eu Wilson et la Société des Nations, si l'Italie et l'Ethiopie n'étaient membres de la Ligue comme Etats indépendants, et s'il n'y avait dans le Pacte de la Ligue, le fameux Covenant, un article 10 ainsi conçu:

"Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation."

De toute évidence, cet article interdit à l'Italie de faire, en ce qui concerne l'Ethiopie, ce que la France et l'Angleterre ont fait avant la Société des Nations, et, d'autre part, il impose à la Société l'obligation d'empêcher l'Italie de le faire.

Les Italiens répondront sans doute que il n'y a pas longtemps, alors que le Japon et la Chine étaient membres de la Société des Nations, le Japon a agi à l'égard de la Chine contrairement à l'article 10 du Pacte, et que la Société, après s'être épuisée en palabres, n'a rien entrepris d'effectif pour défendre l'"intégrité territoriale" de la Chine. Ils ajouteront qu'il n'y a aucune raison pour qu'ils soient plus respectueux de l'article 10 vis-à-vis de l'Ethiopie, et que la Société agirait avec partialité à leurs dépens si elle voulait les forcer à respecter cet article.

Raisonnant ainsi, les Italiens raisonneraient assez logiquement.

C'est ce qu'il y a de concluant dans l'affaire italo-éthiopienne succédant à l'affaire sino-japonaise. Il en résulte que la mentalité des peuples n'a pas changé, que l'"impérialisme" continue de les guider. Il en résulte aussi que la Société des Nations a été une conception juridique plutôt que politique, qu'elle peut rendre des services dans des questions d'ordre secondaire, mais que les dures réalités de la politique internationale la trouvent impuissante.

* * *

On objectera peut-être qu'il est prématuré de parler ainsi, que le Conseil de la Société est encore capable de régler le conflit d'une manière pacifique. Il faut le désirer et le souhaiter, mais il est plus difficile de l'espérer.

Il est rare que la cause véritable et profonde d'une guerre soit l'"incident" qui la déclenche. Autrement, il serait presque toujours possible de l'éviter. Le plus souvent, l'incident qui met le feu aux poudres n'est que l'occasion, pour ne pas dire le prétexte de la guerre. C'est pourquoi il est si souvent difficile d'éviter une guerre.

En apparence, il s'agit actuellement, entre l'Italie et l'Ethiopie, de l'incident qui s'est produit à Oual-Oual, localité où a eu lieu une rencontre entre des soldats éthiopiens et des soldats appartenant aux forces de la colonie italienne de la Somalie.

En réalité, il s'agit, pour l'Italie, d'une importante entreprise coloniale qu'elle ne peut réaliser qu'au dépens de l'Ethiopie. Dès la fin du siècle dernier, elle a montré l'intérêt qu'elle portait à ces régions. C'est alors qu'elle entreprit, contre le négus Ménélik, Crispi étant chef du gouvernement italien, cette campagne malheureuse qui se termina par le désastre d'Adoua. Ce dont il s'agit vraiment aujourd'hui, c'est de reprendre le plan d'autrefois. Cela se comprend d'autant plus, de la part de l'Italie, qu'elle a pris conscience de sa force depuis la guerre mondiale et que ses besoins coloniaux se sont précisés.

Qu'on regarde une carte et qu'on réfléchisse. L'Italie possède sur la mer Rouge sa colonie de l'Erythrée, et sur l'océan Indien celle de la Somalie. Ces deux colonies sont séparées par l'Ethiopie, qui forme comme l'hinterland de l'une et de l'autre. Il devait arriver, des anciens principes prévalant en dépit de l'idéal wilsonien et de la Ligue, que l'Italie voulût compléter et arrondir ce domaine colonial disparate en y ajoutant l'Ethiopie, directement, ou sous la forme d'un protectorat, voire d'un mandat.

Cela étant, on comprend, en même temps, que l'incident d'Oual-Oual n'est qu'une occasion et que le conflit sera difficile à aplanir pacifiquement.

* * *

L'incident lui-même est compliqué, car il y a contestation sur le point de savoir à quel pays appartient Oual-Oual. Les Ethiopiens prétendent qu'il appartient à leur pays et que les cartes italiennes en font foi. Les Italiens répondent qu'il y a, entre les deux pays, un litige ouvert sur la démarcation des frontières, que les Ethiopiens n'ont rien fait pour en hâter le règlement et que Oual-Oual n'est pas incontestablement possession éthiopienne.

Il va sans dire que la question des responsabilités, en ce qui concerne la rencontre qui s'est produite près de cette localité devrait dépendre de la question de savoir à qui elle appartient. Si elle est éthiopienne, les Italiens s'y trouvaient comme des intrus, presque des envahisseurs. Dans le cas contraire, ils pouvaient se considérer comme étant dans leur droit. Or, on a entrepris, du moins du côté italien, de trancher la question des responsabilités sans trancher d'abord cette question de fond.

(Suite à la dernière page)

Billet du soir

Ces pauvres metteurs en page

De tous les rouages humains du journalisme, ce sont encore les rédacteurs qui ont la tâche la moins ingrate. S'il leur arrive de commettre une erreur ils ont au moins cette ressource de s'en prendre aux metteurs en page, aux typographes et souvent même aux correcteurs.

Le rédacteur, qui prêche souvent aux autres le flegme, l'égalité d'humeur, le sang-froid devant les pires situations, est parfois le premier à manquer à ces belles vertus lorsque, à la composition, on a massacré sa prose. Il est vrai que ces messieurs de la composition ont, par-ci par-là, des distractions ahurissantes. Certaines de ces distractions peuvent prendre même des proportions graves.

Ainsi, récemment, un hebdomadaire, La Voix de La Tuque, *a commis un impair de belle taille. Dans sa relation des fêtes du 25ème anniversaire de la ville de La Tuque, il a attribué au lieutenant-gouverneur de la province, M. E.-L. Patenaude, un discours du député de Laviolette, M. Alphida Crête.*

L'auteur du discours en question, invité d'honneur aux fêtes de La Tuque, a cru l'occasion très propice pour faire quelques critiques — d'ailleurs assez légères — sur l'histoire écrite de la ville même qui le recevait. Malheureusement pour le maladroit, ses allusions sur les lacunes de "l'Histoire de La Tuque" étaient injustifiées et elles ont déplu à l'auteur de cette histoire. Comme celui-ci est journaliste, il était tout naturel qu'il se servît de son journal pour répondre à celui qui l'avait attaqué en termes voilés mais suffisamment directs. Le journaliste, croyant avoir affaire au lieutenant-gouverneur, n'a pas reculé quand même devant la tâche fort délicate de répondre à ces allusions.

Deux jours après sa mise au point, le journaliste devait apprendre qu'il s'était fourvoyé et qu'il s'était tout simplement... trompé d'adresse, et cela par la faute du metteur en page de La Voix de La Tuque *qui avait escamoté un sous-titre et avait innocemment soudé bout à bout le discours du lieutenant-gouverneur et celui du député Crête.*

Ce qui console un peu le journaliste de sa maladresse involontaire, c'est qu'il connaît la sérénité proverbiale de M. le lieutenant-gouverneur et qu'il est persuadé que celui-ci n'a pu que s'amuser de l'incident.

Et, il reste maintenant au journaliste gaffeur "par procuration" de coiffer M. le député de Laviolette de la tuque *qui, de toute évidence, n'était pas destinée à M. le gouverneur.*

Les remarques de M. Crête, dans son discours à La Tuque, étaient, nous l'avons dit, assez bénignes. M. Crête se plaignait tout simplement que l'annaliste de La Tuque, dans sa monographie sur cette ville, eût oublié de signaler les générosités de certain pionnier (qui était son beau-père). Je répondrai à M. Crête en lui racontant une petite histoire qui le fera sans doute rire aux larmes.

Il y avait jadis, dans un petit village en friche, un bon hôtelier jovial qui avait de grosses propriétés. Quand le village commença à respirer un peu, il fallut songer à élever un temple à Dieu. On décida donc d'acheter du bon hôtelier jovial les terrains nécessaires à la construction de l'église. Mais le bon propriétaire se montra trop exigeant. L'église se construisit ailleurs.

Un peu plus tard, pris sans doute de remords, le bon propriétaire décida un grand geste. Il offrit généreusement au jeune village de lui céder, à titre gracieux, le terrain nécessaire à la construction d'un hôpital. Par un étrange hasard le terrain cédé était dans le poisinage de l'hôtel du généreux propriétaire. Et, comme l'on construisait, en ce temps-là, un long, très long chemin de fer qui devait traverser le village, il arrivait souvent que l'on devait transporter au petit village des malheureux qui s'étaient blessés pendant la construction de la voie ferrée. En cédant gratuitement son terrain pour l'érection d'un hôpital, notre hôtelier avait-il vu en rêve de nombreux visiteurs étrangers qui ne pourraient pas manquer de venir au futur hôpital visiter leurs malades ou leurs blessés? Avait-il vu ces mêmes visiteurs demander le couvert et le gîte à son hôtel? Mystère.

Ce n'est peut-être là qu'une légende de pionniers et c'est peut-être pour cela que l'historien du petit village a omis de raconter les générosités du bon hôtelier.

Et voilà les surprises de la vie. Parce qu'un metteur en page distrait a escamoté un titre, un journaliste a admonesté par erreur le vice-roi de sa province, et parce que le vice-roi n'était pas coupable, un député s'est fait raconter une petite histoire qu'il pourra glisser parmi ses histoires de chasse...

Lucien DESBIENS

Carnet d'un grincheux

Qu'importe le ministère, pourvu qu'on ait le portefeuille.

* * *

Le Canada est le plus grand exportateur au Royaume-Uni de **catsups** et de sauces aux tomates. Si jamais John Bull bouffe du Canadien, nous saurons d'avance à quelle sauce ce sera.

* * *

M. Gobeil a les postes et M. Sullivan les sous-postes. M. Sullivan chérira son poste et M. Gobeil n'est pas du tout certain de garder le sien. Rançon du pouvoir précaire.

* * *

Will Rogers mort, ce ne sera pas encore la mort du pseudo-humour américain, car il reste le plat Judéo-Américain Cantor.

* * *

Si M. Onésime Gagnon n'a pas reçu de portefeuille à Ottawa, c'est qu'il ne veut rien avoir à perdre en octobre. Il est toujours fâcheux de perdre son portefeuille.

* * *

Aujourd'hui, à midi, M. Bennett, qui n'a pas multiplié les places pour les Québécois se dira: "Au moins ces Québécois ne m'ont pas ménagé les ennuis".

* * *

M. Gobeil se dit: "Pas n'est besoin d'être docteur de l'Université de Montréal pour avoir des lettres".

* * *

La plus grande pluie tombée ces jours derniers, c'est une pluie de candidats. Pluie chaude et colorée, mais qui fera lever une piètre moisson.

Le Grincheux

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

La propriété et les Juifs

M. le Rédacteur du *Devoir*: —

Jusqu'à date, il m'avait paru que je n'aurais pas à prendre part à la polémique survenue dans votre journal avec le secrétaire du *Canadian Jewish Congress*. Mais, voici que ce secrétaire fausse les chiffres quant à la situation qu'occupent les Juifs dans la valeur immobilière à Montréal. Alors, nombre de gens sachant combien j'ai eu l'occasion de reviser de telles valeurs immobilières, me demandent de vous prier de publier mon opinion qui est la leur, à ce sujet.

Le secrétaire du *Canadian Jewish Congress*, inconsciemment, nous fait voir comme il est urgent que nous réagissions contre la mainmise que les Juifs se croient aujourd'hui autorisés à pratiquer en plein sur notre patrimoine.

Les Juifs n'ont que pour $43,500,000 de propriétés immobilières dans la Cité de Montréal, dit ce récent communiqué que vous avez publié le 9 août, venant du secrétaire du *Canadian Jewish Congress*.

Précisons: Aux tableaux, auxquels réfère sans doute M. Caiserman, les Juifs figurent pour exactement $43,336,570 en évaluation municipale immobilière; les catholiques pour $421,914,883 et les protestants pour $110,700,415; cela donne un total de $575,951,868 au lieu de $928,000,000, comme il est relaté dans ce communiqué venant du *Canadian Jewish Congress*.

Les Juifs ne représentent donc pas seulement une proportion de 4.6 pour cent, cemme le dit M. Caiserman en se fondant sur le faux montant de $928,000,000, mais bien de 7.524 pour cent, en se fondant sur le vrai montant de $575,951,868.

Pourquoi M. Caiserman fausse-t-il ainsi les statistiques?

Dans l'immeuble, Montréal compte 3,975 propriétaires juifs, 10,064 propriétaires protestants et 51,641 propriétaires catholiques. Total: 65,680. Le pourcentage juif ressort à 6.052 pour cent.

Quand M. Caiserman écrit que les propriétaires juifs à Montréal représentent 6 pour cent des propriétaires, il a tort d'ajouter que les Juifs n'ont pas en l'occurrence la proportion qui leur est due. Ils en ont plus. Même en tablant sur 6.052 pour cent ils en ont, de cette proportion, 1.052 pour cent de plus.

M. Caiserman, dans un autre communiqué, en date du 10 août, vous écrit: "La propriété immobilière qui leur appartient (aux Juifs) à Montréal s'élève aux deux tiers de ce que leur nombre leur permettrait d'espérer; cela ne vous dit-il rien?"

Quelle suffisance dans cette interrogation finale, quelle effronterie en étalant de faux chiffres. Lui qui accuse des nôtres de manquer de modestie, saura-t-il se rétracter de ceci comme il convient?

Mais, il est un autre facteur, bien plus considérable, dont il faut tenir compte; c'est que les Juifs ont des intérêts dans des sociétés anonymes détenant des immeubles; et leurs intérêts, là, sont proportionnellement beaucoup plus considérables, quant au chiffre de leur population, que ne le sont ceux des catholiques et des protestants. De ce chef, ce chiffre de 7.524 pour cent, se trouverait augmenté.

Notons que les Juifs sont parfois difficiles à discerner dans ces sociétés anonymes; car, ils s'y déguisent souvent sous des noms anglais.

De plus, dans la publication des études que j'ai eu l'occasion de faire sur des évaluations municipales, on peut remarquer que c'est parmi des propriétés d'intérêts juifs que j'ai maintes fois trouvé les plus beaux spécimens de sous-évaluation.

Donc, si ces propriétés d'intérêts juifs étaient évalués correctement, l'évaluation de $43,336,570 serait encore bien augmentée.

Aux fins d'en divulguer davantage, j'offre au *Canadian Jewish Congress* de prendre un pari avec moi s'il lui plaît d'en savoir plus long à cet effet.

Le secrétaire du *Canadian Jewish Congress* laisse entendre que les industries et les commerces juifs, parmi nous, sont peu lucratifs, comparés à ceux des Canadiens français, et que les entreprises juives ne sont pas très marquées au coin des forts profits.

Je ne chercherai pas ici à parler de ces profits réalisés par l'industrie et le commerce des Bronfman. D'autres que moi, plus spécialisés sur ce sujet, pourraient en mieux disserter. Mais, en attendant, qu'on me permette de dire que, par leur commerce de liqueurs, ces Bronfman ne paraissent pas s'être appauvris.

Supposant honnête ce commerce des Bronfman, y a-t-il un seul commerce canadien-français qui ne changerait ses profits pour les leurs?

Incidemment, je demande: que penser de cette diminution de taxes que les Bronfman viennent d'obtenir sur leur distillerie de Ville La Salle, et dont le maire de Lachine, M. Anatole Carignan, a fait dernièrement l'exposé d'une éclatante façon à la Commission métropolitaine, en déclarant que l'évaluation municipale de cette distillerie, qui était de $900,000, venait d'être diminuée d'à peu près $750,000, ne la laissant plus qu'à environ $150,000? Cependant, ces propriétés n'ont pas moins de valeur cette année qu'elles n'en avaient l'année dernière.

Les quelques citations faites par M. Caiserman pour démontrer que les Juifs ont pris racine depuis longtemps en Canada sont tellement d'exception qu'elles ne valent pas la peine d'être mentionnées. Tout le monde sait qu'il n'y a pas quarante ans que les Juifs ont commencé de nous envahir; et, sauf de très rares cas, tous arrivèrent ici dans un complet dénûment.

Si donc, en ces quelques dernières années, les Juifs ont réussi à s'emparer de 1.052 pour cent de plus que ce que leur quotité de population leur allouerait (si la propriété immobilière devait être répartie sur cette base), c'est-à-dire, que, si arrivés ici sans argent, les Juifs ont en moins de quarante ans réussi à s'emparer de tant de biens immobiliers, que sera-ce dans une autre égale période d'années d'ici, alors que, pendant ce dernier laps de temps, ils auront pu manoeuvrer avec, en plus de toute la force financière à leur disposition, tout leur présent actif en propriété immobilière, et toute leur actuelle influence politique?

On peut déduire de ces considérations que du train dont les Juifs mènent ces choses, ce ne sera pas long avant qu'ils aient absorbé presque toute la propriété immobilière à Montréal, attendu que leurs forces croissent plutôt en progression géométrique, autrement dit, font boule de neige, dans la spéculation.

Pour prendre une tournure de phrase précieuse à M. Caiserman, nous *"aimerions savoir"* de lui, non pas combien de Juifs sont propriétaires de compagnies d'assurance contre le feu, mais, par contre, quelle proportion, quant à leur quotité de population, de même que quant à leur quotité de valeurs immobilières, quelle proportion les Juifs ont touchée d'assurances contre le feu comparativement à ce qu'ont touché les Canadiens français?

Il semble que de haut lieu, ou les supérieurs de M. Caiserman, ceux qui savent s'exprimer avec plus d'habileté et de pondération que lui et comprennent qu'il s'est mis dans une souricière, il semble que le secrétaire du *Canadian Jewish Congress* ait reçu l'ordre de cesser de chercher à défendre l'empiétement des Juifs parmi les nôtres, trouvant que cela n'aboutit qu'à faire ressortir davantage leur mainmise sur nos biens.

Plus M. Caiserman polémique, plus il provoque de légitimes révoltes de nos sentiments canadiens-français qui ne se savaient pas si exploités et ne se méfiaient pas assez de procédés juifs néfastes à nos intérêts.

Les Canadiens français ont en ce pays des droits acquis que leur ont valus le pur travail et l'amélioration des lieux. Ces droits ne peuvent être écartés par des agiotages usuraires tendant à nous en déposséder.

Joseph-Arthur GAUDIN,
architecte.

Justice et protection

Monsieur le rédacteur,

Il existe, à Montréal, un garage municipal destiné d'abord aux automobilistes appartenant aux différents services de la cité. Ce garage a aussi un autre rôle. Les automobiles dont s'empare la police à la suite des accidents y sont aussi remisées pendant les procédures légales. Ces véhicules, qui attendent la plupart du temps que la justice décide de leur sort, sont abandonnés dans une cour, à tous les temps, comme s'il s'agissait de ferrailles destinées au dépotoir. Presque toujours, ces automobiles sont saisies pour frais et doivent être vendues en faveur de personnes qui très souvent ne retireront que cette maigre compensation pour des blessures très graves. Or les employés du garage laissent détériorer, par négligence, ces véhicules qu'un peu d'attention suffirait à conserver en bon ordre. Ils les laisseront reposer, par exemple, une couple de mois sur des pneus dégonflés puis les promèneront ainsi dans les rues de la ville avec leur remorqueuse alors qu'il serait si facile de les mettre en état de rouler avec un peu d'air. Le résultat est que, neuf fois sur dix, les quatre pneus sont hors d'usage et que les intempéries ont avarié la carrosserie. Et pourtant, le garage municipal compte cinquante cents par jour, soit une quinzaine de piastres par mois, pour remiser dans sa cour ces automobiles, ce qu'à peu près n'importe quel garage fait pour cinq ou huit dollars par mois. Et pour ce prix, en plus d'un abri qui n'est pas aux quatre vents, on fait en sorte de ne pas laisser détériorer un véhicule parce que quelques livres d'air manquent dans les pneus, par exemple. Il s'agit d'un abus; et il importerait en plus que les autorités municipales, puisqu'elles sont forcées de par les circonstances d'abriter un grand nombre d'automobiles (il y en a actuellement une centaine), fassent au moins construire une couverture sur une partie de leur cour, afin d'empêcher les dommages parfois très importants que causent les intempéries. Le coût serait vite payé par la location et cela serait plus honnête que de compter cinquante cents par jour simplement pour laisser une automobile en plein air.

Démétrius BARIL

A propos des bûcherons

Le 22 juin, la *Gazette Officielle* de Québec publiait le rapport d'un comité de l'Honorable Conseil exécutif en date du mai, 1935, approuvé par le lieutenant-gouverneur le 25 mai, 1935.

Cet arrêté en conseil concerne les règlements affectant le mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne.

Le Syndicat des Mesureurs de bois des Trois-Rivières, après avoir pris connaissance de ces règlements, tient d'abord à remercier le ministre des Terres et Forêts pour la majeure partie du contenu de l'arrêté ministériel no 1312; mais il croit aussi de son devoir de faire connaître qu'une des clauses de cet arrêté ministériel ne sert pas l'intérêt de tous ceux qui travaillent dans la forêt.

Cette clause dit que le mesurage doit se faire sur le parterre des coupes.

Il faut remarquer que par cette clause, les mesureurs de bois pourront difficilement se placer l'été, parce qu'une bonne partie des mesureurs travaillent au mesurage des billots sur les chaînes pendant la saison de l'été et, avec ces règlements, ils seront obligés de laisser leurs positions pour s'en aller dans la forêt vers la fin d'août et, comme ce travail des chaînes commence généralement au commencement de juin, pour finir au mois de novembre, cela veut dire qu'un mesureur pourra difficilement occuper ces positions d'été, conséquemment les mesureurs de bois en général ne travailleront que quatre ou cinq mois par année, parce qu'il ne faut pas oublier que le mesurage se faisant sur le parterre des coupes et que la coupe du bois devant se terminer à la fin de décembre, les mesureurs auront fini, eux aussi, avec la cessation de la coupe du bois, et comme c'est toujours difficile de se trouver de l'emploi pendant l'hiver, voici des gens qui seront à rien faire du mois de janvier à aller à la saison d'été. Pour les autres mesureurs qui ont une autre position l'été, et il y en a plusieurs ils se verront obligés de choisir entre ne travailler que l'été et ne travailler que quelques mois sur le mesurage.

De plus, nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention du ministre sur les autres ouvriers travaillant dans la forêt. D'abord, si nous étudions le cas des bûcherons, ces gens-là, pour un grand nombre, sont des fils de cultivateurs. Est-ce que ça fera l'affaire de ces cultivateurs de laisser une partie de leurs travaux de la terre pour aller travailler dans la forêt pour les salaires qui se sont payés depuis plusieurs années? Les autres qui ne sont pas des fils de cultivateurs sont des gens qui généralement travaillent au flottage des billots une partie de l'été, d'autres sur les moulins à scie; ce sont des gens qui pour la plupart ont du travail l'été; alors si la coupe du bois se fait l'été, cela veut dire que tous ces gens-là sont désorganisés.

Maintenant, si nous étudions le cas des entrepreneurs, un grand nombre encore sont des cultivateurs; le même cas se présente que celui des bûcherons qui sont des fil sde cultivateurs; ils n'abandonneront pas leurs terres pour prendre un contrat de billots; la balance sont des entrepreneurs de travaux de chemins, de construction ou d'autres travaux qui s'exécutent l'été, pour eux aussi ce système de coupe les désorganise.

A la suite de ces remarques, on sera peut-être tenté de nous dire que si le gouvernement a décidé de couper le bois l'été, c'était dans le but qu'il se fasse moins de gaspillage dans la forêt, étant donné que les arbres seraient coupés plus près du sol. S'il n'y a que cela, il nous semble que cet argument disparaît par lui-même devant toute la désorganisation que nous venons de citer. D'autre part, pour ceux qui s'y connaissent dans la forêt, il est assez facile par les inspecteurs du gouvernement de surveiller pour que les arbres soient coupés assez près du sol l'hiver.

De plus, le peu de bois qui pourrait être économisé en faisant la coupe l'été pour avoir l'avantage de couper les arbres plus près du sol, c'est vite perdu lorsqu'on songe à la destruction de la jeune pousse en faisant le bois l'été, parce qu'il ne faut pas oublier qu'en faisant la coupe du bois l'été, évidemment il faut traîner les billots avec des chevaux et par ce fait toutes les racines des petits arbres sont détruites et arrachées, tandis qu'en coupant le bois l'hiver, il y a toujours une certaine couche de neige qui protège les petits arbres et le sol n'est pas bouleversé.

Un autre inconvénient de couper le bois l'été, c'est l'organisation de ces ouvriers qui se fait très difficilement, soit pour le transport des provisions, le campement, etc. et ce qu'il arrive dans ces cas, c'est que les ouvriers sont mal logés et mal nourris.

On semble dans tous ces règlements oublier que le capital le plus important à sauvegarder, c'est le capital humain, et le meilleur moyen de le protéger, c'est de fournir à tous les ouvriers à quelque catégorie qu'ils appartiennent le moyen de gagner leur vie par leur travail.

Alors, pour toutes ces raisons et dans l'intérêt de tous les ouvriers de la forêt, nous demandons que le gouvernement, par son ministère des Terres et Forêts, revienne sur sa décision et fasse la coupe du bois comme par le passé, soit: pendant l'hiver.

Le Syndicat des Mesureurs de bois des Trois-Rivières,

par **Emile TELLIER**,

Agent d'affaires,
154, Ste-Cécile, Trois-Rivières.

Vers la guérison du cancer

LA VOIE SANGUINE — CES "ENSOLS"

Les journaux de la semaine dernière nous ont signalé la découverte, faite par un médecin canadien de Kingston, d'une série de produits biologiques nommés "Ensols", dont l'un aurait arrêté le développement du cancer "carcinoma". Ces produits, injectés dans le sang, atteignent ainsi, paraît-il, toutes les parties du corps.

Bonne nouvelle, à la vérité, que celle-là, parce qu'elle tombe dans la voie de l'acquisition de la vérité scientifique par rapport à la possibilité de la guérison du cancer. En effet, la production comme le développement et l'entretien de la vie dans les tumeurs ne peut se faire que grâce à l'apport constant, par le torrent sanguin, de matériaux nécessaires à l'existence même des tumeurs. Rien de plus normal, parce que naturelle que cette affirmation possible, amplement démontrée d'ailleurs par ce seul fait d'expérience courante où l'on voit la gangrène, la nécrose survenir brusquement, par exemple, dans ces fibromes, fibrosarcomes ou fibromyomes pelviens, utérins, intestinaux ou vésicaux quand leur pédicule d'implantation ou d'attache vient à se boucher, ou bloquer par torsion ou compression mécanique, arrêtant le cours régulier du sang dans la tumeur. La conclusion logique de ces faits connus d'expérience pratique apparaît donc évidente.

Quelle est la nature ou l'espèce de ces produits biologiques nouveaux? Le docteur Connell ne nous le dit pas. Nous attendrons le rapport détaillé de l'auteur lui-même avant que d'en discuter la valeur possible. Avec le docteur Connell lui-même, souhaitons que ces produits de laboratoires ne servent pas de base à un mercantilisme abject qui risquerait d'égarer les chercheurs de moyens de guérison raisonnables et raisonnés de cette terrible maladie, par la voie sanguine. Le cancer naît, grandit et vit par l'apport des matériaux sanguins. Pourquoi donc ne pourrait-il pas, ne devrait-il pas, (devrais-je plutôt dire) mourir tué par d'autres matériaux antidotes, apportés par le sang? Un moment de réflexion, lecteur ami. C'est du reste la conclusion vieille de quinze ans que me permettent de tirer plus de quinze années de lutte personnelle contre ce mal difficile à vaincre dans la plupart des cas. Ajouterai-je seulement que l'on a vu, et que l'on voit encore certains cas, chez certains sujets, guérir par des remèdes anodins, qui, pris par la bouche ou appliqués localement, ont agi, réagi heureusement sur le cancer par la voie digestive, voie sanguine vraisemblablement.

"Nihil novi sub sole", disaient déjà les anciens. Nous sommes donc en droit d'ajouter, en conclusion finale, que le cancer est maladie curable.

Chs-Aug. RAYMOND,
médecin

Donnacona, 29 juillet 1935.

M. Savignac, P.S.S. sera fêté

On nous écrit:

C'est dimanche prochain, le 18 août 1935, qu'auront lieu les fêtes qui marqueront le 20e anniversaire de M. Ernest Savignac, P.S.S., à la direction des Grèves. Ces fêtes seront sous le très haut patronage de NN. SS. G. Gauthier, et A. Forget, ainsi que de MM. Athanase David, P.-J.-A. Cardin et du maire Camillien Houde. Les 700 enfants actuellement à la Colonie des vacances des Grèves se feront les interprètes des 20,000 petits gars de Montréal, qui depuis vingt ans, ont bénéficié de l'oeuvre du "Bon Père" Savignac, pour lui redire leur reconnaissance et leur profonde gratitude.

Voici le programme de la journée:

10 h. Messe en plein air;
Midi, banquet.
1 h. (solaire), gymnastique.
2 h. (solaire), visite des colonies.
3 h. (solaire): jeux, chant, musique, etc. La fanfare du collège du Sacré-Coeur de Sorel, par l'entremise de M. Léo Péloquin, maître-électricien de Sorel, prêtera son gracieux concours.
4 h. (solaire), bain des enfants.
5 h. *Te Deum* à la chapelle.
8 h., Soirée récréative, organisée par M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame de Montréal.

Ces grandes fêtes seront sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr G. Gauthier, arch.-coad., S. E. Mgr A. Forget, évêque de St-Jean, l'hon. A. David, secrétaire de la province, l'hon. P.-J.-A. Cardin, M. J.-E. Labelle, C.R., M. H.-J.-A. Julien, C. R., M. Emile Grothé, M. Alf. Cinq-Mars, C.R., M. Aiban Janin, M. Adélard Desrosiers ptre, (fondateur des Grèves), M. Louis Wisintainer, M. Julien Latendresse, président des anciens et M. J.-P. Laurence, P.S.S., président de réception.

Le comité d'organisation de cette fête est composé de MM. Hormisdas Boudreau, P.S.S., président; Albert Raymond, eccl., 1er vice-président; Paul Cardin, eccl., 2e vice-président, Roland Roy, secrétaire; Lionel Lafleur, B.A., ass.-sec., et Robert-J. Sells, organisateur. MM. Marc Marchand, eccl., Charles Martel, eccl., Jules Mercier, B.A., Jean Paul Beaudry, B.A., et Gérard Binette, vice-prés. des anciens colons, sont les directeurs.

Pour donner l'avantage au public de Montréal de se joindre aux colons des Grèves, une excursion est organisée pour le 18 août 1935 à bord du bateau *Beloeil*, avec départ du quai Victoria, à 8 heures a.m., (heure avancée). Pour informations et billets, s'adresser au comité des anciens colons, ou à MM. Julien Latendresse, 7984, rue Drolet, Jean Chaput, 3789 rue Saint-André; Albert Lagacé, 3411 rue Workman, Fitzroy 5120; Arthur Touchette, 6676 rue Des Erables, CR 0065; Donat Deneault, 4374 rue Christophe-Colomb, FA. 1862; Jean Bernard, 528 rue Lepailleur; Gérard Binette, 4650, rue Delorimier, FA. 2220. Qu'on se hâte de se procurer les billets car le nombre est limité. Billets $1 pour les adultes et 50 cts pour les enfants.

M. Camillien Houde

M. Camillien Houde, maire de Montréal, se rendra dimanche, aux camps David et Perron, spécialement affectés aux enfants. Il ira dans l'après-midi, à la colonie des Grèves, à Contrecoeur, où l'on fêtera M. Savignac, P.S.S.

Samedi, il assistera à une fête intime donnée en son honneur par le Club du Lac des Quatorze Iles.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 18 AOUT

N. B. — Aujourd'hui une Messe *lue* de saint Joachim est permise *ad libitum* (BLANC), Double 2 cl.: *Dispersit*, comme au 16, avec *Gl.* et *Cr.*; 2e or. du dim., 3e de saint Agapit M. seulement; préface de la Trinité; dernier Ev. du dim.

— Messe principale de la SOLENNITE DE L'ASSOMPTION, *Double 1 cl.* (BLANC). *Gaudeamus*, comme au 15, avec *Gl.* et *Cr.*; 2e or. du dim. X seulement; préface de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. —Aux II Vêpres *chantées*, mém. de saint Jean Eudes C. (I Vp.) et du dim.

AU PRONE

On annonce:

Samedi prochain, saint Barthélemi, Ap. R. 101.

[*Dans le dioc. de Montréal*, samedi prochain, 23e Anniversaire de la Consécration épiscopale de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, ach. coadjuteur de Montréal. — *Dans le dioc. de Joliette*, ce même jour — samedi prochain — 7e Anniversaire de la Consécration épiscopale de Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau, év. de Joliette. — *Dans le dioc. de Saint-Hyacinthe*, on fera aujourd'hui la collecte pour les oeuvres diocésaines].

L'Ecole des sciences sociales de Montréal

PROGRAMME DES COURS

Voici un résumé succinct du programme des cours que donne l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal.

DEUXIEME ANNEE

Finances publiques (Professeur: M. François Vézina): généralités, le budget, l'impôt sur le revenu, l'emprunt.

Finances privées (Professeur: M. Guy Vanier): les capitaux, le crédit, les banques, les sociétés commerciales, les placements.

Politique économique (M. Jean Bruchési): notions générales, libre échange et protection. Politique économique des grands pays. Les colonies anglaises et l'impérialisme économique. Conclusions.

Histoire des doctrines économiques (MM. L.-M. Gouin et Anatole Désy): les précurseurs, les fondateurs, les continuateurs et les adversaires; les doctrines récentes.

Politique extérieure (M. Jean Bruchési): politique intérieure des Etats de l'Amérique du Nord; développements des Etats de l'Amérique du Nord; développement des Etats sud-américains, le panaméricanisme; les rapports du Canada avec les différents pays américains.

Pratique financière (M. Victor Doré): les sciences des affaires, la comptabilité, les opérations commerciales.

Législation industrielle (MM L.-M. Gouin et Hector Perrier): La liberté du travail, le contrat du travail, la réglementation du travail, les syndicats, etc.

SECTION JOURNALISME

Rédaction et administration du journal (M. Georges Pelletier): l'administration, l'information, la composition.

Histoire du journalisme: (M. Noël Fauteux): histoire de la presse dans les différents pays.

La législation sur la presse (M. Adélard Leduc).

On s'inscrit à 1265 rue Saint-Denis, au Secrétariat général de l'Université de Montréal.

NECROLOGIE

BASTIEN — A Montréal, le 16, à 84 ans, Calixte Bastien, époux de feu Azilda Auclair.

CARON — A Montréal, le 15, à 43 ans, Edmond Caron, ex-pompier, époux de Marie-Louise Beaudry.

CHARBONNEAU — A St-Vincent de Paul, le 15, à 71 ans, Mélina Archambault, épouse de Norbert Charbonneau.

COMEAU — A Montréal, le 15, M. J.-B. Comeau, époux d'Eva Robert.

CORNEY — A Montréal, le 15, Mlle Pauline Corney, à 5 ans, fille de Lucien Corney et Marie-Jeanne Thibault.

COUSINEAU — A Ste-Anne de Bellevue, le 10, à 69 ans, Euclide Cousineau, époux de Clara Amesse.

LAFLAMME — A St-Marc, comté Verchères, le 14, à 63 ans, Arthur Laflamme, époux d'Adélina Larivière.

LAVIGUEUR — A Montréal, le 15, à 50 ans, Mme Joseph Lavigueur, née Denise Labelle.

LEVERT — A St-Benoît, à 77 ans, Napoléon Levert, époux de Delphina Raymond.

MACDUFF — A Montréal, le 14, Mademoiselle Philomène Macduff, à 29 ans. Enfant de l'architecte J.-H. Macduff, décédé et d'Ada Moussette.

MARTIN — A Outremont, le 14, à 73 ans, Narcisse Martin, époux d'Alphonsine Gaynon.

PATRIE — A Cartierville, le 14, à 80 ans, Mme veuve Edmond Pâtrie, née Hermine Villeneuve.

PICARD — A Montréal, le 15, à 42 ans, René Picard, fils de feu Pierre Picard et d'Elmire Parent.

PICHE — A Montréal, le 15, à 64 ans, Joseph Piché, époux d'Olive Bruneau.

POITRAS — A Montréal, le 15, à 35 ans, Zotique Poitras, époux de Georgianna David.

Tél. Wilbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000.00
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

Avant la rentrée des classes, faites faire
L'examen de la vue de vos enfants
Sans obligation de leur acheter des lunettes.
L'examen de la vue, tous les ans, importe autant que l'examen des dents — on ne saurait exagérer les avantages que procurent de bons yeux.
Venez dès aujourd'hui, nous vous donnerons un conseil désintéressé.
Nous vous recommanderons le verre qui conviendra le mieux.
A qualité égale, nos prix défient toute concurrence.
J.-L. ARTHUR BOUSQUET
optométriste - opticien
Tel. Plateau 2456
3625 RUE ST. DENIS
arrêt du tram rue Cherrier

kino petrol
Supprime les démangeaisons et la chute des cheveux, détruit les pellicules

Réduisez le coût de votre chauffage avec
VOLCANO
Fabriqué, vendu et installé par
Chalifoux & Fils Ltée
Maison fondée en 1847
Usines: St-Hyacinthe
Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal.
Ecrivez pour circulaires.

Poêles à gros rendement
pour cuisines d'institutions religieuses
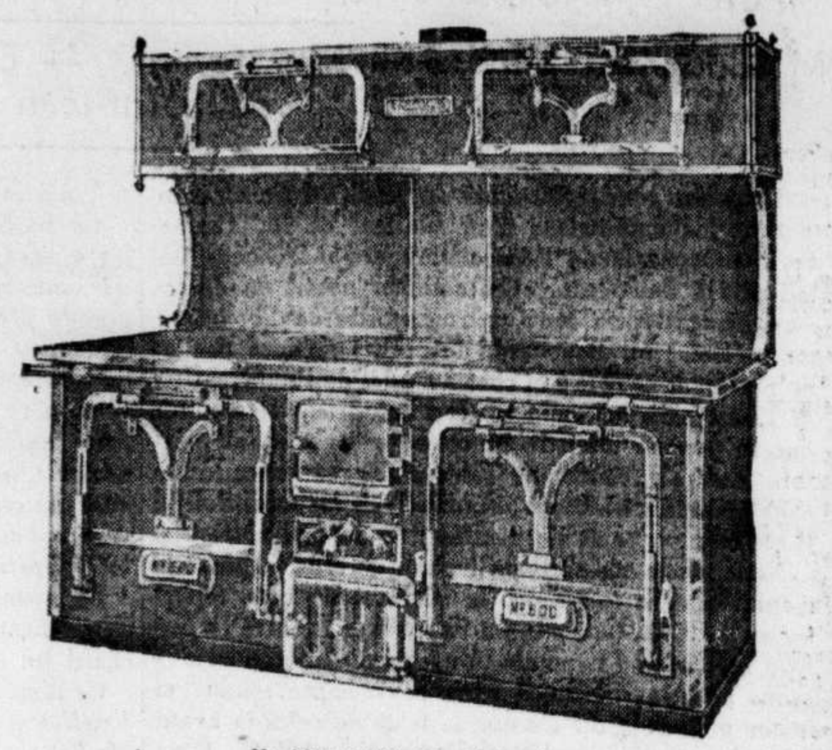
No 500 ou 600 avec réchaud.
A. BÉLANGER LTÉE.
Propriétaire de
M. ROBERT & CIE, LTEE
J. & P. Davignon, Ltée.
Spécialistes en poêles
Pièces de réparation pour toutes marques de poêles.
1950 est, rue Ontario (angle Dorion) - Montréal
Tél. FA. 1128 Z.-J. PARADIS, Gér. gén.

Pour vos CHAUSSURES
Le meilleur endroit où vous paierez moins cher, c'est chez
J.-B. Lefebvre LIMITEE
33 MAGASINS
NOTRE SPECIAL POUR SAMEDI ET LUNDI à toutes nos succursales.

Souliers de camp (running shoes) pour hommes.
Souliers de canevas brun de première qualité, avec fortes semelles de caoutchouc. Pointures 6 à 11. En vente pour 2 jours à........... 49c
MONTREAL, VERDUN, LACHINE, QUEBEC, OTTAWA, TROIS-RIVIERES, GRANBY, SHAWINIGAN, VALLEYFIELD, ST-HYACINTHE, DRUMMONDVILLE, SHERBROOKE et CHICOUTIMI.

A VENDRE
Propriété de campagne située au bord de l'eau, à 18 milles de Montréal, avec terrain de plusieurs arpents; ameublement compris. Planchers et boiseries en pin rouge de la Colombie; grande galerie de 12 pieds entourant la maison. Habitation pour domestiques à part. Accessible par train, auto et autobus été et hiver. Conviendrait comme maison de repos pour communautés religieuses.
S'adresser à casier 45, le "Devoir".

Croisière unique
Aux Iles de la Madeleine
à bord du
"New-Northland"
Départ de Montréal
13 septembre — 6 p.m. (solaire)
Voyage de 6 jours
Toutes les cabines extérieures — Tous repas
Prix par personne
A 3 lits .... $40 De luxe, 2 lits $60
A 2 lits (1er pont) $40 De luxe, 3 lits $50
De luxe, 2 lits avec bain privé $75
Divertissements variés
Comédiens sous la direction de M. Ernest LOISELLE
Orchestre — Concours avec prix
Jeux d'intérieur et d'extérieur.
Gaieté — Repos
Décor riverain éblouissant.
Pour renseignements et inscription
LE DEVOIR — VOYAGES
430, NOTRE-DAME EST
Tél. HArbour 1241 — MONTREAL

VOLUME XXVI — No 189

SAMEDI, 17 AOUT 1935

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 18 AOUT 1935,
10e Pente. Du dim., semid.

Lever du soleil 5 h. 03.
Coucher du soleil, 7 h. 04.
Lever de la lune, 8 h. 59.

Premier quart. le 7, à 8 h. 29 m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 7 h. 50 m. du matin.
Dernier quart. le 20, à 10 h. 23 m. du soir.
Nouvelle lune, le 28, à 8 h. 6 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
AUJOURD'HUI:
CHAUD, ORAGES

L'empereur d'Ethiopie offre une garantie de sécurité et des avantages économiques à l'Italie

Cette garantie a trait aux colonies italiennes voisines de l'Ethiopie: l'Erythrée et la Somalie italienne – Faciliter à l'Italie la confection de routes et l'exploitation de mines et de chemins de fer en Ethiopie – Concessions agricoles plus considérables

Paris, 17 (S. P. A.). — L'empereur Haile Salassie, tout en prenant soin de souligner qu'il s'oppose à une occupation militaire de l'Ethiopie, a offert une garantie de sécurité et des avantages économiques à l'Italie, quelques heures après l'ouverture de la conférence tripartite sur le différend italo-éthiopien. Mais le chef de la délégation de Rome, le baron Aloisi, a refusé de révéler exactement ce que M. Mussolini veut. Il s'est borné à communiquer par téléphone avec le Duce.

La garantie de sécurité offerte par le négus a trait aux colonies italiennes voisines de l'Ethiopie: l'Erythrée et la Somalie italienne. Elle a aussi trait aux Italiens qui vivent en Ethiopie. Les avantages économiques que le négus est prêt à accorder à Rome sont les suivants: Faciliter à l'Italie la confection de routes et l'exploitation de mines et de chemins de fer en Ethiopie; lui accorder éventuellement des concessions agricoles plus considérables.

Après une séance plénière des délégations des trois puissances qui confèrent — la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, — M. Laval a dit que les délégués avaient passé la première journée de la conférence à analyser des documents diplomatiques. Il y a lieu de penser qu'il s'agit de traités que le différend met en jeu.

Le baron Aloisi a laissé M. Laval et le chef de la délégation britannique, M. Eden, dès la fin de la séance, après avoir salué par manière d'acquit. M. Laval est resté pour lire le communiqué et M. Eden a écouté la lecture.

Un porte-parole de la délégation britannique a dit: Les Britanniques et les Français demandent aux Italiens de formuler des revendications précises relativement à l'Ethiopie, car nous avons toujours pensé que les Italiens ont des griefs de deux sortes: les uns viennent d'incidents de frontière, les autres ont rapport au refus de leur permettre une action économique raisonnable. Nous croyons que si les Italiens formulent leurs revendications, on verra l'Ethiopie librement y faire droit en une très grande mesure. L'Italie peut probablement obtenir une grande partie de ce qu'elle veut et en même temps demeurer en bons termes avec l'Ethiopie, éviter une rupture avec les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France, et avec la Société des Nations, et sans recourir à une entreprise très douteuse.

MM. Laval et Eden ont tous deux indiqué au baron Aloisi des moyens d'obtenir pacifiquement des avantages en Ethiopie, mais le chef de la délégation italienne ne s'est pas prononcé.

Opposée à un compromis

Rome, 17 (S. P. C.). — La presse romaine, dans des articles publiés à côté de dépêches relatives à la conférence de Paris, affirme qu'accepter un compromis pour régler le différend italo-éthiopien serait pire qu'avoir le dessous dans la lutte engagée. La *Tribuna*, par exemple, déclare que la conquête de l'Ethiopie, quelle qu'en soit la forme — mandat, protectorat ou domination directe — est devenue un besoin vital du peuple italien.

Néanmoins l'*Osservatore Romano*, qui sert souvent d'organe au Vatican, fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de se décourager et exprime l'espoir que le différend italo-éthiopin aura un règlement pacifique.

Le comte Ciano, ministre de la propagande, gendre de M. Mussolini, a reçu l'ordre de se présenter aux autorités militaires en vue de servir la patrie en Afrqiue, dans une escadrille aérienne.

Une dépêche annonce la découverte d'un gisement de diamants en Somalie italienne, à une centaine de milles de la frontière éthiopienne.

Lloyd et l'assurance sur la guerre

Londres, 17 (S. P. A.) — Lloyd, il y a quelques heures, exigeait une prime de 99 pour 100 du chiffre de la police pour assurer contre l'éclatement d'une guerre en Afrique d'ici à la fin de l'année. D'après des observateurs, cela reflète le pessimisme que le différend italo-éthiopien suscite en Europe.

Des personnages du monde militaire britannique et des cercles militaires étrangers de Londres disent que si la diplomatie échoue une guerre éclatera entre l'Italie et l'Ethiopie au cours des trois premières semaines de septembre.

L'incident de Diradaoua

Rome, 17 (S.P.A.) — D'après un porte-parole du gouvernement, les faits de l'incident qui a eu lieu à Diradaoua hier se sont passés ainsi: Un courrier diplomatique italien qui se rendait d'Addis-Abeba à Djibouti a lancé son sac dans une fenêtre de wagon, afin de pouvoir monter dans le train, qui était en mouvement. Un officier éthiopien l'a insulté. Il a répondu par des coups. Un autre Ethiopien l'a alors frappé à coups de bâton au point de lui faire perdre connaissance.

Mort de M. Edmond-Arthur Robert

Pionnier canadien-français de l'énergie électrique dans la province, ancien président de la Compagnie des tramways, et ancien député provincial de Beauharnois, M. Robert est décédé hier soir à 72 ans

M. Edmond-Arthur Robert, l'un des pionniers canadiens-français de l'énergie électrique dans la province, est mort hier soir à sa demeure de la rue Sherbrooke, appartements Linton. Il était âgé de 72 ans. La maladie le retenait à son lit depuis quelques mois.

M. Robert est un des anciens présidents de la Compagnie des Tramways de Montréal et un ancien député provincial. Natif de Beauharnois (1864), Edmond-Arthur Robert était le fils de Joseph-B.-W. Robert et de Sarah Roberts. Après ses études et après avoir passé neuf ans au service de la maison *Greenshields, Limited*, il mit sur pied sa propre compagnie: la *Dominion Woolen Manufacturing Company*, dont il fut directeur-gérant.

Après un certain nombre d'années, M. Robert tourna les yeux du côté de l'énergie électrique et mit bientôt sur pied la *Canadian Light & Power Company*, dont feu Howard Wilson fut président. Cela entraîna la construction d'un barrage et d'une usine d'énergie à St-Timothée.

Plus tard, il prit le contrôle de plusieurs petites compagnies d'électricité et fit un merger de toutes sous le nom de *Montreal Public Service Corporation*, qui distribua l'électricité à travers toute l'île de Montréal. Il s'intéressa aussi à l'exploitation de l'énergie électrique à Carillon et ailleurs.

Il devint président de la Compagnie des Tramways en 1910. Entretemps, il devint président de la *Quebec Railway, Light, Heat and Power Company*, en raison de ses connaissances en matière d'électricité.

De 1916 à 1919, il représenta le comté de Beauharnois à la Législature provinciale. Plus récemment, il s'intéressa au développement minier du nord de la province d'Ontario.

Sa femme, née Foley (Shirley), est morte il y a six ans.

Lui survivent: deux frères, W. H. Robert, de Montréal, et Alfred Robert, d'Ottawa; une soeur, Sara Robert, de Montréal; un beau-frère, Jean Steele Foley, et une soeur, Mme H. B. Muir, de Montréal.

M. Robert était presbytérien. Ses funérailles auront lieu lundi après-midi.

Mort du président de Bulova

Fort Erie, Ontario, 17 (C. P.).— M. Alfred Bald, âgé de 52 ans, président de la compagnie *Bulova Watch of Canada*, est mort à l'hôpital, des suites d'un accident d'auto survenu le 3 août.

Le drainage des égouts aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 17 (D. N. C.). — Le contrat pour des modifications à notre système de drainage et d'égouts a été accordé à M. Albert Giguère, maire de Shawinigan et entrepreneur général.

Il était le plus bas soumissionnaire, avec un montant global de $110,711.05. Les suivants étaient M. Alex. Collins, $114,099, et *Page Equipment*, avec $124,888.71.

Il s'agit d'ajouter une dizaine de mille pieds de tuyaux de différentes grosseurs, principalement dans le centre, afin d'augmenter le système actuel qui est insuffisant pour les besoins d'aujourd'hui, car il fut installé il y a un grand nombre d'années. Dès lundi, M. Giguère s'entendra avec l'ingénieur pour commencer sans délai.

La fortune de Will Rogers

Hollywood, 17 (P.A.) —Will Rogers est mort riche. Il laisse une fortune d'au moins $2,500,000. Deux films où il tenait le rôle principal, *In Old Kentucky* et *Steamboat Round the Bend*, étaient sur le point d'être mis sur le marché. On a renoncé, pour un temps indéfini, à les présenter au public. Ils représentent une mise de fonds d'environ $1,000,000.

D'après son contrat avec la Twentieth Century-Fox Movie, Will Rogers recevait $125,000 pour chacun de ses films, et il tournait trois ou quatre fois par année.

* * *

New-York, 17 (P. A.) — On annonce, ici, que Will Rogers avait une assurance-vie de $800,000.

Thor Solberg en Norvège

Bergen, Norvège, 17 (P. A.) — L'aviateur Thor Solberg, Américain d'origine norvégienne, et son navigateur, Paul Oscanyan, ont atterri à Bergen (Norvège), terme de leur envolée, hier soir, à 8h. 30. Ils étaient partis de New-York le 18 juillet.

Aux Grèves demain

Demain, à la Colonie de vacances des Grèves, on fêtera M. Ernest Savignac, P.S.S., directeur de la Colonie depuis vingt ans.

Dans l'après-midi, à 3 h., à la Colonie des orphelins de Saint-Arsène, aux Grèves de Contrecoeur, bénédiction d'une croix de Jacques Cartier par Mgr Coursol.

La Politique

M. Gobeil ministre des Postes

Ottawa, 17. (C.P.) — M. Sam Gobeil, député de Compton au Parlement fédéral, est nommé ministre des Postes en remplacement de M. Arthur Sauvé, qui devient sénateur.

M. Gobeil avait prêté serment comme ministre sans portefeuille, mercredi.

M. Bennett a annoncé la nouvelle aux journalsites, hier après-midi, à la suite d'une longue séance du cabinet. Le premier ministre a ajouté que d'autres nominations attendent la sanction du gouverneur-général.

On présume que M. Maurice Dupré sera ministre de la marine et qu'un Canadien français de Montréal succédera à M. Dupré, comme solliciteur général.

Il reste un sénateur à nommer pour la province de Québec.

M. Duplessis à Valleyfield

Demain, à 2 heures, M. Maurice Duplessis, le chef de l'opposition provinciale, tiendra une assemblée à Valleyfield dans le parc Salaberry. Il sera accompagné de tous ses collègues et les orateurs au programme sont: le général Smart, député de Westmount; Martin B. Fisher, député de Huntingdon; Hortensius Béique, député de Chambly; Jean-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, et Horace Gagné c.r., de Montréal. On annonce également que M. Duplessis tiendra une autre assemblée à Thedford-les-Mines dimanche après-midi, le 25 août.

Assemblées de l'Action libérale nationale à Grand'Mère

L'Action libérale nationale tiendra une assemblée demain, à 2 heures et demie (heure avancée), à Grand'Mère. Les orateurs seront: MM. Paul Gouin, Oscar Drouin, Ernest Ouellet et Dr Philippe Hamel.

* * *

L'A. L. N. tiendra une assemblée demain soir, à 8 heures (heure avancée), à Shawinigan. Les orateurs seront les mêmes qu'à l'assemblée de Grand'Mère.

Convention libérale à Richmond

Sherbrooke, 17. — La convention libérale pour le choix d'un candidat aux prochaines élections fédérales aura lieu, pour le comté de Richmond-Wolfe, lundi prochain, à Richmond, sous la présidence de M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat et ancien maire de Montréal.

A l'heure actuelle, cinq candidats sont sur les rangs: MM. J. P. Mullins, Jude Thibault, Eugène Gingras, Marcel Bédard et Jack Quinn.

Une assemblée sera tenue à l'issue de la convention.

Conventions libérales

Les prochaines conventions libérales auront lieu comme suit:

Dans Richmond-Wolfe, lundi 19 août, dans l'après-midi, à Richmond, sous la présidence de M. Fernand Rinfret.

Dans Berthier-Maskinongé, lundi 19 août, à Louiseville, sous la présidence de M. P.-J.-A. Cardin.

Dans Stanstead, mardi 20 août, à Earnscliffe, sous la présidence de M. Rinfret.

Dans Saint-Hyacinthe-Bagot, samedi, 24 août, à Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Cardin.

Caucus de l'Action libérale nationale dans Mercier

Lundi prochain, le 19 août, il y aura un caucus de l'Action libérale nationale dans le comté de Mercier. Cette r-union se tiendra dans une des salles du Palais Mont-Royal, 1485, rue Mont-Royal est, à 8 h. du soir, sous la présidence de M. Calixte Cormier.

Il s'agit de voir à l'organisation du comté en vue des prochaines élections provinciales. Tous ceux qui sont en mesure d'aider dans ce travail d'organisation sont priés de se rendre à cette réunion lundi soir prochain.

Réception au sénateur Fortin

Québec, 17 (C. P.). — Plus de 100 automobiles sont allées à la rencontre du sénateur Emile Fortin, au pont de Québec, hier soir, et l'ont escorté jusqu'à sa maison, à Lévis, où il y a eu réception.

Les permis commerciaux

Hull, 17 (P.C.) — La conférence des maires de la région d'Ottawa et de Hull, relativement aux permis commerciaux, a décidé de nommer un comité qui aura charge d'étudier le mode de règlement le plus avantageux pour tous du conflit qui dure depuis quelques mois entre les mrachands d'un côté de la rivière Outaouais et ceux de l'autre.

Le nouveau comité se composera de deux membres du conseil municipal d'Ottawa, de deux du conseil de Hull, du préfet du comté de Hull et de deux ou trois autres membres que le comité aura droit de s'adjoindre.

La conférence d'hier s'est tenue sous la présidence du ministre des affaires municipales de Québec, M. Bouchard. La séance a duré trois heures. Les règlements passés par les villes d'Ottawa et de Hull imposant des permis commerciaux demeurent suspendus pour une période de 30 jours encore. Entretemps, le comité va chercher à régler les difficultés.

Trois personnes tuées et trois autres grièvement blessées

Dans la collision d'une auto avec un solotram, à Outremont

Trois personnes ont été tuées et trois autres ont été grièvement blessées au cours d'une collision survenue hier après-midi, vers 4 heures 30, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'angle de l'avenue Wiseman, à Outremont, lorsqu'un solotram de la compagnie des tramways de Montréal est venu en collision avec une automobile.

Les morts sont: John Younie, 46 ans, 315, avenue Melrose, à Verdun; William Boland, 29 ans, 733, rue Hibernia; Alfred John Davis, 40 ans, 717, rue Hibernia.

Les blessés sont: Mme William Boland, 21 ans; Mary et Helen Boland, les deux enfants de cette dernière, âgés respectivement de deux et un an.

M. John Younie, chauffeur de l'auto, a été tué du coup. M. Alfred John Davis est mort en arrivant à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. M. William Boland a succombé à ses blessures une heure environ après son arrivée à l'hôpital Saint-Luc.

Mme William Boland, qu'on a transporté à l'hôpital Saint-Luc, souffre d'un choc nerveux et de multiples contusions. Ses deux enfants, qui ont été admis à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, sont actuellement sous observation. On ne croit pas que leur état inspire de craintes sérieuses, du moins pour le moment.

A 4 h. 25 exactement, le chef de police d'Outremont a été avisé qu'un accident venait de se produire en face du numéro 343, chemin de la Côte Sainte-Catherine, où un solotram du circuit Outremont (29) était venu en collision avec une automobile.

Lorsque la police est arrivée sur les lieux de l'accident, quelques instants plus tard, le chauffeur de l'auto, M. John Grant Young, était mort. Les autres victimes gisaient çà et là sur la chaussée. Les ambulances ne tardèrent pas à arriver pour transporter en toute hâte les blessés à Sainte-Jeanne-d'Arc et à Saint-Luc.

L'enqête conduite par les autorités policières nous a appris que M. Younie conduisait l'auto qui est venue en collision avec le solotram. Ce n'était pas sa propre voiture, mais celle d'un ami, M. James MacKenzie Boyd, domicilié à 315, avenue Melrose, Verdun.

D'après quelques témoins, M. Younie aurait perdu le contrôle de sa voiture, dont l'arrière serait venu se jeter sur le devant du solotram. Le wattman-conducteur de la voiture de la compagnie des tramways de Montréal, M. Armand Dusablon, 8004, rue Lajeunesse, a déclaré qu'il n'a vu l'auto qu'au moment où elle est venue se jeter sur le solotram. Il était trop tard pour éviter la collision.

Ce n'est que vers 8 heures du soir qu'on a réussi à identifier les morts et les blessés.

Le coroner tiendra peut-être une enquête aujourd'hui. Il est probable que cette enquête soit ajournée à une semaine.

L'auto a été complètement démolie.

La délégation des vétérans français

Voici la liste des principaux membres de la délégation des Vétérans français en visite au Canada et qui arriveront dans la métropole lundi soir, le 19 courant:

Jean Bérard, chef de délégation, président de l'A.M.A.C., du Comité des Assureurs du Havre.

Mgr Regent, évêque *in partibus* à Lille, aumônier de l'association.

L'abbé Louvière, directeur du Séminaire de Quimper.

L'abbé Scherrer, de Vaux, près Metz, qui est un spécialiste des recherches préhistoriques.

L'ex-colonel d'artillerie Malraison.

L'ex-lieutenant-colonel Rossigneux.

Le commandant Destelle.
Le commandant Bourgeon.
Le commandant Disque.
Le commandant Charles.
Madame Boyer Resès, femme d'un colonel très grand mutilé.
M. Lapeyre, juge à la Cour d'appeu de Paris.
M. Dubois de Montreynaud et Madame, ingénieur.
M. Lacoudre, rédacteur en chef du *Havre-Eclair*.
M. Pitard, rédacteur en chef au *Petit-Havre*.
M. de Nervo et Mademoiselle, industriel.
M. et Mme Cardon, du Havre.
M. et Mme David, de Soissons.
M. Hantelle, de Nancy.
M. Bruey et Mme Bruey, de Ronchamps, Haute Saône.
M. Negrel, des Usines Bonnet.
M. Chapel, de Mutrecy, Calvados.
M. Mahuzier, directeur de la maison Worms, (navigation et charbons).
M. Feret Marcotte.
M. Crinquand, de Saint-Claude.
M. Midol, directeur propriétaire d'un journal de Montargis, Loiret.
M. Bertrand, de Marseille.
M. Zeppilli, de Saint-Nazaire.
M. Huot, de La Loge, et Madame (Aube).
M. Leduc, entrepreneur de travaux publics à Limoges, et autres.

278 marchands condamnés

A l'heure actuelle, 278 marchands ont été poursuivis et condamnés pour violation du règlement municipal de la taxe de vente et $3,000 perçus en amendes. Au 15 août, 560 poursuites avaieent été intentées. Sur ce nombre, la ville a retiré 150 plaintes.

"Evidemment le Parlement devra être consulté avant que le Canada s'engage dans les complications éthiopiennes"

Déclaration de M. Bennett au sujet de la participation du Canada à la guerre – La "loi de la milice et de la défense du Canada"

La "Gazette", de Montréal, publie ce matin dans une dépêche envoyée par son correspondant d'Ottawa, une déclaration du premier ministre Bennett sur l'éventualité de l'entrée en guerre du Canada.

M. Mackenzie King, chef du parti libéral, avait déclaré qu'aucun gouvernement ne devrait décider sans appel préalable au parlement prochainement élu, la participation du Canada à la guerre.

"Evidemment, a dit M. Bennett, le parlement devra être consulté avant que le Canada s'engage dans les complications éthiopiennes. Apparemment, M. King a oublié le fait qu'en vertu de la "loi concernant la milice et la défense du Canada", "milice" signifie toutes les forces militaires du Canada et la section 64 de cette loi décrète:

LA LOI DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE DU CANADA

"La loi concernant la milice et la défense du Canada — chapitre 132 des Statuts revisés du Canada, 1927", dit du service actif à l'article 64:

"Le gouverneur en son conseil peut mettre la milice, ou toute partie de la milice, en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, en quelque moment que ce soit où il paraît à propos de le faire en raison de circonstances critiques. S. R., c. 41, art. 69".

Et à l'article 66, relativement à la convocation du parlement:

"Lorsque le gouverneur en son conseil met la milice, ou quelque partie de la milice, en activité de service, si le Parlement n'est pas alors en session par suite d'un ajournement ou d'une prorogation qui ne doit pas prendre fin dans dix jours, une proclamation est lancée convoquant les Chambres dans le délai de quinze jours, et le Parlement, en conséquence, se réunit et siège le jour fixé par cette proclamation, et continue à siéger et à agir comme s'il avait été ajourné ou prorogé jusqu'à ce jour-là. S. R., c. 41, art. 71."

M. EULER EN FAVEUR D'UN PLEBISCITE

OTTAWA, 17. (C.P.) — M. W. D. Euler, ancien ministre du Revenu National, a déclaré hier soir, lors d'une convention qui a choisi M. Frank Ahearn candidat libéral d'Ottawa-Ouest, que si les libéraux reviennent au pouvoir, la "Banque du Canada" sera étatisée, le tarif sera rajusté et il y aura coopération et entente avec les provinces pour régler le problème du chômage.

En plus, M. Euler se déclare en faveur d'un plébiscite dans tout le pays pour déterminer si le Canada doit ou non prendre part à un conflit armé.

Révolte réprimée en Albanie

Le général Ardas tué – Cent tués et blessés

Tirana, 17. (S.P.A.) — Dans un communiqué, le gouvernement de l'Albanie a annoncé, il y a quelques heures, qu'il avait réussi à rétablir l'ordre, après avoir réprimé une révolte qui a éclaté à Fieri.

D'après ce communiqué, la révolte a eu pour fomentateurs un lieutenant de police, nommé Mousa Kraja et un journaliste nommé Chekrezi, qui ont réussi à échapper aux autorités.

* * *

Belgrade, 17. (S.P.C.) — On apprend qu'un total de 200 tués et blessés a marqué la répression de la révolte qui a éclaté en Albanie contre le roi Zogou. Le commandant des troupes gouvernementales, le général Ardas, aurait été tué.

* * *

Londres, 17. (S.P.A.) D'après une dépêche que l'agence Reuter a reçue de Belgrade, le gouvernement de l'Albanie semble avoir rétabli l'ordre; la révolte aurait coûté 50 vies aux révoltés et 11 aux troupes gouvernementales. La dépêche ajoute que des tribunaux militaires ont été établis dans la région où la révolte a éclaté.

Lloyd George demande une enquête sur l'assassinat de Gareth Jones

Londres, 17 (S.P.C.) — M. Lloyd George a demandé au ministère des affaires étrangères une enquête sur l'assassinat de Gareth Jones, correspondant du *Manchester Guardian*, victime de bandits chinois. Dans une intervioue à l'*Evening News*, l'ex-premier ministre qui a déjà eu Jones pour secrétaire, a dit: Plusieurs puissances ont des intérêts en Mongolie. Jones excellait à découvrir des informations. Je ne doute pas qu'il possédât des notes d'une grande importance pour quelqu'une de ces puissances.

On sait qu'un compagnon de captivité de Jones, le journaliste allemand Herbert Müller, a affirmé que les bandits chinois qui les ont enlevé, Jones et lui, étaient aux ordres de militaires japonais, qui savaient que les deux blancs étaient au courant de visées japonaises en Asie.

Gareth Jones était le fils du major Edgar Jones, de Barry, au pays de Galles.

M. Ahearn dans Ottawa-Ouest

Le candidat libéral dénonce la nomination des sous-ministres Smith et Sullivan

Ottawa, 17. (C.P.) — Les libéraux de la nouvelle division Ottawa-Ouest ont choisi unanimement M. Frank Ahearn, ancien député libéral d'Ottawa, comme candidat lors des prochaines élections fédérales. M. Ahearn a dénoncé vivement la nomination de MM. Sullivan et Smith, députés conservateurs, comme sous-ministres respectifs des ministères des Postes et de la Marine, comme une violation du principe de la promotion.

M. Ahearn se demande si M. Bennett tente de se fabriquer un gouvernement sympathique de fait.

M. Chevrier, candidat libéral dans Ottawa-Est, fait valoir que le fait pour un ministre libéral d'avoir comme sous-ministre un ancien député conservateur le met dans une situation délicate.

M. Euler, ancien ministre du Revenu national, déclare que le gouvernement ne doit intervenir que le moins possible dans les affaires, sauf quand le patron maltraite ses employés.

M. Euler déclare qu'il n'est pas entièrement opposé aux barrières tarifaires tant pour le revenu national que pour protéger nos manufacturiers sur leur propre marché. Mais les tarifs ont été élevés trop haut par M. Bennett.

C'est mon absolue conviction, dit M. Euler, que bien qu'il faille rajuster le tarif, aucune industrie canadienne véritable ne sera affectée. Il estime que les accords d'Ottawa ont nui à la conclusion d'un traité avec les Etats-Unis. Il est contre les titres honorifiques.

Le "Lafayette"

Le paquebot *Lafayette* arrivera à Québec demain. Dans l'après-midi les gens pourront le visiter. Il repartira lundi soir de Québec pour New-York. Il est entendu qu'il ne viendra pas à Montréal.

Les personnes qui feront la croisière Québec-New-York, à bord du *Lafayette*, sous les auspices du *Service des Voyages du "Devoir"*, partiront de Montréal lundi matin à 9 h. 30 (heure solaire).

Fait rare

St-Hyacinthe, 16 (D.N.C.) — M. le chanoine P. A. St-Pierre, de la Maison d'Youville, de St-Hyacinthe, est probablement l'un des rares prêtres de la province qui a béni successivement trois mariages, les contractants comptant tour à tour le père, sa fille et sa petite-fille, trois générations. Le 17 janvier 1888, dans l'église de St-Pie (Bagot), M. l'abbé St-Pierre, alors vicaire à Beloeil, bénissait le mariage de son frère, Charles, qui prenait comme femme Regina Beaudry. Vingt-quatre ans plus tard, le 27 août 1912, M. l'abbé St-Pierre, devenu curé de Ste-Brigide d'Iberville, bénissait cette fois le mariage de sa nièce, Aurore, fille de Charles St-Pierre et de Regina Beaudry, à Osias Chagnon. En cette année, le 12 août 1935, M. le chanoine P. A. St-Pierre bénissait l'union d'une petite-nièce à lui, Mlle Simone Chagnon, née le 5 juillet 1913, fille d'Osias Chagnon et d'Aurore St-Pierre, avec Noé-Lucien Couture.

A le recherche de bandits chinois

Tientsin (Chine), 17 (S. P. A.). — Entre Peiping et Moukden, des troupes japonaises sont à la recherche de bandits chinois qui, pour piller un rapide reliant ces deux villes, ont tué un chef de train, un garde et trois voyageurs coréens. Les bandits étaient montés dans le train en simulant l'intention de voyager. Pendant le pillage, ils ont crié, paraît-il: Tuons les Japonais et les Coréens!

Le correspondant de l'agence Rengo à Hsinking télégraphie que des autorités militaires japonaises de la Mandchourie estiment que les crimes de ces bandits constituent une grave violation de la récente entente relative au nord de la Chine.

Le retour de Paul Kress en Allemagne

Cuxhaven (Allemagne), 16 (S. P. C. *Havas*). — Une cérémonie considérable a marqué le retour du masseur allemand Paul Kress, à qui le maire de New-York, M. Fiorello La Guardia, a récemment refusé un permis de travail. Une délégation naziste composée du bourgmestre et de personnages du Front du travail a accueilli herr Kress au débarquer. Il y a eu des discours patriotiques. Des nazis disent que le masseur Kress est "une victime de la juiverie américaine".

Délégué des chemins de fer allemands

M. Werner Haag, du service des voyageurs des Chemins de fer de l'Etat allemand, est arrivé à Montréal pour y rencontrer de hauts fonctionnaires de chemins de fer avant de se rendre à Toronto où il se propose d'ouvrir un bureau de renseignements sur les chemins de fer allemands.

Avertissement aux marchands "aryens"

Berlin, 17 (S. P. A.). — Le service d'information du parti nazi-ste a averti les marchands "aryens" que s'ils ne servent pas mieux leurs clients, la campagne contre les établissements pourrait échouer.

Touristes français à bord du "Lafayette"

Une cinquantaine de touristes français dont le voyage au Canada et aux Etats-Unis a été organisé par l'agence de Paris du Canadien National arriveront dimanche à Québec à bord du *Lafayette*, de la Compagnie Générale Transatlantique. Outre les voyageurs déjà annoncés, on remarque les groupes suivants: le R. P. Jean de Geuser et dix étudiants: MM. Hubert Sainte-Olive, Georges et Bernard Sainte-Olive, Jean Beaudoin, Chs Meyer, Roger Mame, Bernard de Sainte-Marie, Henri Paillet, Henri Royer et Eugène Droulers. Ces touristes visiteront Québec lundi et mardi prochains; Montréal, du 20 au 25 août; Montfort, du 25 au 29; Ottawa, du 29 au 30; Toronto, le 31; Niagara, le 1er septembre, et New-York, du 2 au 4 septembre. Ils voyageront par le Canadien National.

Un autre groupe de 22 personnes est attendu à Montréal lundi. Il se compose de M. et Mme René Dreyfus et de leurs deux fils, de M. et Mme Victor Canard, de M. et Mme Edmond Canard, de M. et Mme M. Travers, M. et Mme Max Azoulay et leur fils, le col. Gabriel Carbellet, M. Louis Maupas, M. Achille Bretillon, M. et Mme Pierre Loup, Miles Guenant et Forand, M. Frs Jacquemain et Mme Germaine Jacquemain. Ces touristes arriveront à Montréal lundi et visiteront ensuite Ottawa, Toronto, Niagara, Détroit, Chicago, Washington, Philadelphie et New-York. Ils seront accompagnés de M. De Hase, du Canadien National.

Parmi les autres touristes attendus à Montréal lundi, l'on remarque M. Alfred Garin, M. et Mme Landru, Mme Barré et M. E. Ehrenpeis.

Un magnifique huard

Charlesbourg, 17. — Voyageant par temps de brouillard au-dessus du parc national des Laurentides un magnifique huard vit de l'eau sous lui et s'abattit sur un petit lac artificiel construit par les gardes-feu à la barrière de Stoneham. Comme ses ailes courtes ne lui permettaient pas de s'envoler sur un si petit espace on le captura avec quelque difficulté et on l'envoya au Jardin zoologique de Charlesbourg où il partage maintenant le sort, apparemment heureux, des oiseaux aquatiques gardés au jardin et partage la provision de poissons distribués aux oies, fous-de-Bassan, pélicans et canards.

La situation religieuse en Allemagne

Constatations et éclaircissements

Nous empruntons à la Croix *de Paris du 6 août la traduction de cet article de l'*Osservatore Romano *du 4, qu'elle déclare "d'allure officielle". Un précédent article de l'*Osservatore Romano, *que nous avons pareillement reproduit* (Devoir *du 31 juillet, page 2), avait, par ordre de l'épiscopat allemand, été lu dans toutes les églises du Reich.*

Le 7 juillet dernier, S. Exc. le Dr Frick, ministre de l'Intérieur du Reisch, faisait à Münster, des déclarations officielles que notre journal, dans son numéro 164 (22,834) du 15-16 courant, sous le titre "Questions concordataires en Allemagne", montrait absolument inconciliables avec le Concordat conclu le 20 juillet 1933 entre le Saint-Siège et le Reich allemand.

Dix jours après, le Bureau de presse prussien et le *Deutche Nachrichien-Büro* publiaient le résumé d'un décret-circulaire de S. Exc. M. Goering, président des ministres de Prusse et chef de la police secrète d'Etat, aux autorités supérieures locales, parlant d'un prétendu "catholicisme politique" et les invitant "à procéder, avec tous les moyens légaux, contre les ecclésiastiques qui abusent de leur ministère apostolique pour des fins politiques".

Ce qui fut communiqué à la presse ne constitue pas le texte complet du décret, qui n'a pas encore été publié, mais le caractère officiel des organes qui ont diffusé ce résumé est suffisant pour en garantir l'authenticité; en conséquence, nous ne croyons pas pouvoir retarder davantage nos observations à ce sujet.

* * *

Le décret donne, avant tout, l'impression qu'il s'agit d'un nombre assez élevé de membres du clergé catholique qui se seraient rendus coupables, en régime concordataire, d'abuser de leur caractère spirituel pour des fins politiques.

Cette allégation ne peut être accueillie qu'avec une grande défiance. Tout le monde sait, en effet, de quel sentiment des responsabilités le clergé catholique fait preuve en tous pays, quant à l'exercice de son ministère.

L'accusation est par conséquent trop large et générale pour qu'elle puisse être laissée sans une réponse, basée sur l'objective constatation des faits.

La vive satisfaction avec laquelle l'épiscopat, le clergé et les fidèles catholiques, et même de larges cercles étrangers à l'Eglise accueillirent la conclusion du Concordat, est bien connue, non moins que la sincérité et la bonne volonté avec lesquelles la grande majorité de la population était disposée à coopérer à la rénovation de leur patrie.

Mais, malheureusement, les motifs qui ont étouffé ces enthousiasmes sont bien connus, eux aussi. Il est donc injuste de jeter sur les catholiques l'accusation de manoeuvres politiques, et d'activité antipatriotique, quand l'évidence des faits prouve que la question est au contraire exclusivement religieuse.

En admettant que dans certains cas il y eût véritablement à constater quelque attitude retenue censurable, il aurait été naturel d'en informer le Saint-Siège, selon la nature même et les usages de tout régime concordataire, au lieu de mettre en mouvement tout l'appareil administratif, policier et judiciaire pour une prétendue menace de la part du clergé catholique.

* * *

M. le président des ministres de Prusse déclare dans son décret "que la conclusion du Concordat a assez clairement démontré que l'Etat national-socialiste veut, en ligne de principe, vivre en rapports pacifiques et ordonnés avec l'Eglise catholique".

C'est bien. Ces bonnes dispositions de l'Etat étant supposées, les catholiques demandent que le Concordat soit observé; que son application ne soit pas entravée ou même nettement bouleversée au moyen de procédés injustifiés de la part d'autorités de l'Etat ou du parti ou des organisations, et que soient évités des déclarations et des décrets officiels incompatibles avec ce même Concordat.

M. le président des ministres ajoute:

"L'Etat national-socialiste garantit l'intégrité des Eglises chrétiennes et, par conséquent, celle de l'Eglise catholique également; il accorde sa protection à l'Eglise et aux institutions religieuses. Les temps sont passés où la volonté et le pouvoir de l'Etat ne suffisaient pas à défendre l'Eglise des néfastes influences du mouvement athée."

La vérité est que l'Etat a effectivement contracté dans le Concordat des obligations de cette nature, mais qu'en réalité ces obligations sont trop souvent violées.

Que l'Etat actuel ait le pouvoir d'exercer une défense efficace contre les aberrations de l'athéisme, c'est une affirmation de M. le ministre-président de Prusse qu'il n'y a pas de motif de mettre en doute. Qu'il fasse usage d'un tel pouvoir, voilà qui est moins démontrable. Si l'on combat, en effet, certaines formes d'athéisme comme celles qui trouvent leur origine et leurs tendances dans le marxisme, il est d'autres formes antireligieuses qui jouissent, au contraire, dans leur propagande et leur organisation, malgré leur hostilité provocante contre le christianisme et l'Eglise, d'encouragements et de faveurs autorisés. A l'aide de tous les moyens qui sont à la disposition du parti et des organisations de l'Etat, livres et périodiques ennemis de l'Eglise et du christianisme ont été répandus dans les masses populaire dans des proportions encore jamais vues. L'inspirateur et le héraut de cette lutte contre l'Eglise a été nommé suprême dirigeant de la culture et de l'éducation populaire, et use en toute liberté de son pouvoir officiel pour montrer ses propres idées antichrétiennes comme faisant inaliénablement partie du programme national-socialiste, cherchant à les mettre ainsi sous la protection de l'Etat.

Si, sous les précédents gouvernements, le mouvement athée (qui, du reste, a toujours trouvé dans le champ catholique la plus forte résistance) a réussi plus à produire de déplorables excès, parce qu'aussi, plus d'une fois, il fut indirectement renforcé par la faible attitude de certaines autorités, il restait toutefois aux fidèles pleine liberté de défendre ouvertement leur patrimoine religieux et culturel. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. La situation considérée sous cet aspect a par conséquent empiré.

D'une part, en effet, il n'y a pas seulement faiblesse et tolérance envers la campagne antichrétienne, mais, en de nombreux cas, cette propagande jouit d'un véritable encouragement équivoque de la part des autorités de l'Etat, du parti ou des diverses organisations d'Etat.

Et, d'autre part, Etat, parti et organisations emploient tous les moyens de coercition à leur portée pour entraver les croyants et les empêcher de défendre leur foi.

On favorise ainsi la lutte contre l'Eglise catholique, et on lui interdit de se défendre, en arrivant jusqu'à laisser impunément proclamer, dans des assemblées publiques et dans des cours officiels, l'opposition, plus encore, l'incompatibilité de la doctrine chrétienne avec l'accomplissement des devoirs patriotiques.

Quand M. Rosenberg, dans ses livres, dans ses discours et dans d'autres manifestations, attaque et vilipende d'une manière inouïe la foi chrétienne et les institutions ecclésiastiques, y compris la Papauté qui est l'autorité suprême de l'Eglise, on répond aux légitimes protestations des autorités ecclésiastiques que M. Rosenberg est un homme privé.

Si, cependant, les fidèles et les évêques, comme récemment encore S. Exc. l'évêque de Münster, protestent contre l'activité antichrétienne de M. Rosenberg et, usant du droit sanctionné dans le Concordat, exposent et défendent leur foi contre ses attaques, l'homme privé Rosenberg est alors déclaré haut fonctionnaire de l'Etat et du parti, et toute réaction adverse est jugée comme un crime contre l'Etat.

Il n'y a pas besoin d'autres exemples pour que saute aux yeux l'absurdité d'une telle situation, devenue intolérable aux catholiques allemands.

Il est, en effet, inadmissible, abstraction faite de tout le reste, qu'en période de relations normales entre l'Eglise et l'Etat, et surtout en régime concordataire, un haut fonctionnaire de l'Etat fasse consister son devoir d'écrivain et d'éducateur dans le fait de vilipender continuellement et publiquement le Chef suprême de l'Eglise catholique et l'institution de la Papauté, et d'abuser de son pouvoir officiel pour donner cours à une continuelle, provocante et vulgaire propagande antichrétienne. Il est intolérable que l'on promette dans le Concordat amitié et protection à l'Eglise catholique et qu'on laisse ensuite offenser cette même Eglise par de hauts fonctionnaires de l'Etat et par le dictateur suprême de la culture et de l'éducation allemande lui-même.

Il est intolérable que l'on en appelle au Concordat et que dans le même temps on ait une attitude aussi contraire au Concordat dans une question aussi fondamentale. Il est intolérable que l'on rappelle à l'Eglise les obligations assumées par elle, et d'ailleurs loyalement observées, et que dans le même temps, sans avoir essayé d'entente préalable, on prenne des dispositions unilatérales qui, comme le décret sur la loi de stérilisation, les interdictions des activités des organisations catholiques, pour ne parler que de celles-là, détruisent les droits et les libertés reconnus par le Concordat. Un pouvoir qui agit de cette façon doit s'en prendre à lui-même si, conséquemment à ces ambiguïtés et à ces contradictions, un sens de méfiance et de froideur grandit de plus en plus dans les milieux fidèlement dévoués à l'Eglise. Ce serait en méconnaître les causes et les effets, et s'exposer à de dangereuses illusions que de chercher l'origine de cette crise de confiance dans des considérations et des activités politiques des citoyens catholiques, comme ce serait une erreur plus grave encore que de chercher à étouffer par des moyens coercitifs un tel problème de conscience.

Dans le texte publié du décret, on parle de catholicisme "politique". Formule surannée, qui a servi de prétexte à toute persécution contre l'Eglise catholique. Elle ne mériterait pas, en soi, d'être retenue: mais, puisqu'on en fait un point de départ pour ordonnances officielles, dont pour l'instant il est impossible de prévoir l'application et les effets, il est bon d'éclaircir l'équivoque qui se cache là-dessous.

L'Eglise ne fait pas de politique de parti, mais quand, selon une expression très autorisée, la politique touche à l'autel, l'Eglise a tout à fait le droit de se défendre. En plus, les grandes questions qui intéressent la vie sociale d'un peuple ont, à n'en pas douter, leur aspect économique, hygiénique, technique, nous dirions matériel et terrestre, et à cet égard sont de la compétence du pouvoir civil. Mais elles ont aussi un aspect moral, qui est le plus important, et qui ne peut être négligé ou violé, sans déterminer les plus graves dommages sociaux; et quand il s'agit de morale, prétendre que l'Eglise n'est pas qualifiée pour s'en occuper avec autorité, vouloir reléguer la compétence de l'Eglise dans l'intime de la conscience individuelle ou l'obliger à ne s'occuper exclusivement que des pratiques du culte, c'est en méconnaître la divine mission sociale, c'est en exclure l'apostolat du champ où il est le plus nécessaire. L'Eglise ne pourra jamais se plier à de pareilles restrictions, car "elle ne peut oublier ou négliger le mandat de vigilance et de magistère à elle divinement conféré, aussi bien dans le champ de la vie sociale que partout où se posent et se résolvent des problèmes moraux". (Pie XI, *Quadragesimo anno.*)

Or, c'est précisément ce droit essentiel, qui fut reconnu à l'Eglise par l'article 1er du Concordat, où se trouve assurée aux catholiques allemands "la liberté de la profession et de l'exercice public de la religion catholique", et par l'article 32, paragraphe 2 du protocole final, où l'Etat s'engage à n'apporter à l'égard des ecclésiastiques "aucune limitation, quelle qu'elle soit, dans leur devoir d'enseigner et d'expliquer publiquement la doctrine de l'Eglise, non seulement d'ordre dogmatique, mais moral".

On voit par là que, pour expliquer l'actuelle tension religieuse, on ne pourrait trouver de formule plus erronée et plus trompeuse que ce prétendu "catholicisme politique".

M. le président des ministres de Prusse se déclare adversaire d'un "Kulturkampf". Nous regrettons de devoir constater que les faits parlent un tout autre langage. La situation réelle en Allemagne est que les évêques n'ont plus la liberté de prêcher l'Evangile ni de l'appliquer aux questions actuelles, sans se rendre, même selon le décret en question, passibles de contravention. Les membres de l'épiscopat doivent s'attendre — et le cas de l'évêque de Münster est tout récent — à ce que l'exercice naturel et obligatoire de leur ministère pastoral et de leur vigilance pastorale contre les hérauts d'un *Credo* antichrétien, soit interprété comme une manifestation politique et devienne l'objet d'un appel au pouvoir de l'Etat, en vue d'une répression. La liberté d'annoncer et d'illustrer la doctrine catholique n'est plus que l'ombre de ce qu'elle devrait être selon le droit concordataire.

Le ministère spirituel, dans les églises et dans les écoles, dans les associations et dans les organisations, est soumis à un espionnage continuel et hostile, qu'on ne pourrait imaginer plus odieux.

Dans cette situation, la déclaration de M. le président des ministres de ne vouloir aucun "Kulturkampf" perd son sens originel, et ne peut, comme cela se serait produit dans d'autres conjonctures, tranquilliser les catholiques. Le "Kulturkampf" en Allemagne n'est plus malheureusement un péril pour l'avenir; il est, grâce à Rosenberg et compagnie, une tragique réalité d'aujourd'hui. Si l'on veut pourtant que le conflit cesse et que la paix religieuse et la concorde des esprits rendent leurs fruits bienfaisants et féconds, il faut de toute nécessité suivre une autre voie: rester fidèle au Concordat.

L'Eglise ne porte en aucune façon atteinte à la vie de l'Etat ni n'empiète sur son champ d'action. Au contraire, elle en renforce l'ossature et travaille à son développement, car elle maintient toujours en éveil ces normes éternelles de vie, qui sont le fondement de tout droit et la base de la vraie civilisation, et sans ou contre lesquelles il est impossible d'édifier ou de conserver un Etat sain et vigoureux.

CONSTIPATION

CE SOIR

AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat

DEMAIN MATIN

25c la boite

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée

1366 rue St-Denis Montréal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

(D)

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

PENSIONNAT DU BON PASTEUR

SAINT-HUBERT

Cours complet, du cours préparatoire à la dixième année inclusivement; français, anglais, dactylo-sténographie, etc. Bon air de la campagne.

Adresse: Saint-Hubert, comté Chambly, P.Q.

PENSIONNAT DE FARNHAM

Dirigé par les FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

COURS COMMERCIAL COMPLET EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

SITE ATTRAYANT — VASTE TERRAIN DE JEUX

Communications faciles par le C.P.R. et le C.N.R.

Conditions faciles — ENTREE LE 4 SEPTEMBRE — Téléphone 178

JARDIN DE L'ENFANCE SAINT-JACQUES

dirigé par les Soeurs de la Charité de la Providence

430, Demontigny Est HA. 8363

Garçons pensionnaires, demi-pensionnaires, externes. Cette institution, qui prépare avantageusement ses élèves aux Eléments Latins, inaugure, cette année, le cours inférieur pour fillettes demi-pensionnaires et externes.

RENTREE des garçons pensionnaires: mardi 3 septembre. Fillettes et garçons externes, mercredi 4 septembre.

Pour renseignements, s'adresser, au cours des vacances, à:

1469 Saint-Denis HA. 7473

MONT JESUS-MARIE

Sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Pensionnat et externat pour garçons de 5 à 12 ans.

Préparation au cours classique, français et anglais — Cours commercial.

Piano — Violon — Dessin — Gymnastique — Elocution.

1360, Boul. Mont-Royal, Outremont. CAlumet 3761

Entrée: mardi, 3 septembre — Externes: le 4 à 9 hres a.m.

COLLEGE BOURGET RIGAUD

dirigé par les Clercs de Saint-Viateur

Cours classique et commercial, classes préparatoires — Site: sur la grande route "Montréal-Ottawa" — Communications: Canadien Pacific, Autobus.

Rentrée le 4 septembre. Demandez le prospectus.

MUSIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE

de l'Institut des SS. NN. de Jésus et de Marie

Section féminine de la Schola Cantorum de Montréal

1420, Blvd Mont-Royal, Outremont. Tél. CAl. 5761

Aussi: Cours préparatoires à l'Ecole Supérieure de Musique

PROFESSEURS: MM. C. Champagne, J.-N. Charbonneau, C. Couture, A. Laliberté, R. Pâquet, F. Pelletier, ainsi que plusieurs religieuses.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Directrice de l'Ecole.

COLLEGE COMMERCIAL ELIE

4184 rue ST-DENIS

(COIN RACHEL)

Tél. HArbour 2628

COURS COMMERCIAL COMPLET

ANGLAIS (conversation et correspondance), STENOGRAPHIE et OUVRAGE de BUREAU — CLAVIGRAPHIE, COMPTABILITE et MACHINE à CALCULER, ETC.

COURS STRICTEMENT INDIVIDUELS, JOUR et SOIR. DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT.

COLLEGE NOTRE-DAME

COTE-DES-NEIGES

Dirigé par les Religieux de Sainte-Croix

Site magnifique en face de l'Oratoire St-Joseph.

Préparation au classique — Cours commercial et scientifique.

Cours spéciaux de dessin, de diction, de gymnastique, de musique vocale et instrumentale.

Soins particuliers donnés aux jeunes

La cuisine, les réfectoires, les dortoirs et l'infirmerie — le tout à l'épreuve du feu — sont sous les soins des Soeurs de la Ste-Famille.

Entrée: le jeudi 5 septembre Tél. ELwood 2406

EXTERNAT CLASSIQUE DE SAINT-SULPICE

ANGLE CREMAZIE ET ST-HUBERT

COURS CLASSIQUE COMPLET

RENTREE LE 5 SEPTEMBRE

Téléphone: DUpont 2238

L'Ecole Supérieure d'Orientation

Hermas BASTIEN, B.A., Ph.D., Prof. à l'Université de Montréal, Directeur de la section Lettres-philosophie

Fernand GIRARD, B.Sc.A., Ingénieur civil, Directeur de la section Sciences-Mathématiques

Préparation au baccalauréat — préparation polytechnique

Instructions tous les jours. Ouverture des cours 5 septembre.

Demandez prospectus.

Tél. HA. 3698 509 RUE CHERRIER, MONTREAL Tél. FR. 3041

PENSIONNAT MARIE-ROSE

DIRIGE PAR LES SOEURS DES SS. NN. DE JESUS ET DE MARIE

Cours complet de langue française. Préparation aux diplômes du Bureau de l'Instruction Publique. Affiliation à l'Université de Montréal; cours Lettres-Sciences. Piano et violon. Préparation aux diplômes de musique accordés par l'Institut. Diction. Culture physique. Cours commercial bilingue. Attention spéciale donnée à l'anglais. Enseignement ménager. Chambres privées. — Jardin de l'Enfance pour garçons-externes.

310 RACHEL EST, MONTREAL — — Tél. BElair 2723

Le Collège O'Sullivan

1259 RUE GUY, ANGLE STE-CATHERINE

Téléphone FItzroy 9679 — MONTREAL

PREPARE AUX EMPLOIS DE BUREAU

Cours d'entraînement aux postes d'exécutifs et aux profession:

Anglais, administration financière, travail de secrétariat, comptabilité, sténographie bilingue, tenue de livres, etc.

Classes de jour et de soir

Instruction individuelle

Le Collège O'Sullivan s'est vu décerner les plus grands honneurs à l'Exposition de l'Empire britannique à Londres et le premier prix à l'Exposition Mondiale des E.U.A.

Venez, écrivez ou téléphonez: FItzroy 9679 pour avoir prospectus ou autres renseignements. Les visiteurs sont les bienvenus.

E. J. O'Sullivan, M.A.

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

4510 de La ROCHE

Fondé 1895

Commercial; Sténographie; Dactylographie; Anglais, etc.

JOUR ET SOIR

Catalogue gratis. FRontenac 3957

FRED. DONALD CAZA, B.A., PRIN.

COLLEGE ST-LOUIS

TERREBONNE

Rentrée le 4 septembre

Les Clercs de St-Viateur.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Collège Commercial Excelsior

Cours Commercial anglais et français

Conversation anglaise — Aussi leçons privées

Violon — Solfège — Orgue

ENTREE 3 SEPTEMBRE

1074 St-Hubert Tél. HArbour 4838

Collège du Sacré-Coeur

LA PERADE

Pensionnat dirigé par les FF. du Sacré-Coeur. Cours commercial complet. Prospectus sur demande.

Le Directeur.

Cours Commercial Anglais

dirigé par les Clercs de St-Viateur

But: enseigner l'anglais pratique aux Canadiens qui ont déjà une bonne connaissance de leur langue maternelle.

Rentrée: le mercredi 4 sept.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

St. Anselm's College

RAWDON, QUE

Collège Bilingue

Cours classique et commercial bilingues

Facilité exceptionnelle pour apprendre l'anglais.

Confère diplômes universitaires.

Demandez prospectus bilingue.

Collège Sainte-Anne, Church Point, N.S.

Mademoiselle Beaupré

LEÇONS PARTICULIERES

Français, anglais, grammaires supérieures. Matières classiques, sténographie.

Inscription tous les jours de 2 h. à 5 h.

Immeuble de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

S'adresser à Mlle Beaupré, elle-même.

853 rue SHERBROOKE EST FR. 2665

Pensionnat Sainte-Emélie

4837, rue Adan., Viauville

Cours français complet

Cours commercial bilingue. Jardin de l'Enfance, garçons et filles. Pensionnaires et externes.

Entrée: 3 septembre

Tél. CL. 034[illegible]

Collège Saint-Remi

ST-REMI, comté Napierville

Les Clercs de St-Viateur

Cours commercial complet.

Cours moyen d'agriculture.

Octroi accordé aux fils de cultivateurs.

Entrée: le 4 septembre.

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction de Clercs de Saint-Viateur

Rentrée le 5 septembre

Cours commercial bilingue

Communications faciles — Site enchanteur.

DEMANDEZ PROSPECTUS

MAISON D'ENSEIGNEMENT

ECOLE TECHNIQUE

200, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTREAL

COURS DU JOUR

ENTREE, 3 SEPTEMBRE

COURS TECHNIQUE

Quatre années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Admission: diplôme de 8e année.

COURS D'APPRENTISSAGE

Deux années d'études pour les jeunes gens désirant se spécialiser en typographie. Admission: diplôme de 8e année.

COURS DES METIERS

Deux ou trois années d'études. S'adresser aux jeunes gens qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier. Admission: certificat de 6e année.

COURS SPECIAUX

Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Cours théorique et pratique.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat, HArbour 2595

MONT-SAINT-LOUIS

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

COLLEGE SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL

FRANÇAIS — ANGLAIS — LATIN

MATHEMATIQUES — SCIENCES — COMMERCE

PREPARANT AUX FACULTES ET ECOLES DES UNIVERSITES AINSI QU'AUX CARRIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES.

Entrée des pensionnaires le 3 sept. Les externes le 4, à 9 hres a.m.

244 EST, RUE SHERBROOKE MONTREAL TELEPHONE MArquette 8138

Couvent de Saint-Lambert

Sous la direction des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie

Magnifiquement situé à quelques minutes de Montréal, en face du fleuve, jouissant de tous les avantages de la campagne.

PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES

Cours de Lettres-Sciences affilié à l'Université de Montréal

Préparation aux diplômes d'enseignement de la province de Québec, Cours commercial bilingue complet.

Musique: piano et violon; diction, gymnastique, art culinaire, dessin, peinture, couture, etc.

JARDIN DE L'ENFANCE

Pour garçons de 5 à 12 ans — pensionnaires et externes

Entrée mardi, le 3 septembre.

Pensionnat Mont-Royal

dirigé par les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie

Cours complet de langue française. Préparation aux diplômes du Bureau de l'Instruction Publique. Affiliation à l'Université de Montréal. Cours Lettres-Sciences, Piano, Violon, Chant, Diction française. Préparation aux diplômes de musique accordés par l'Institut. Enseignement ménager. Culture physique. Cours commercial anglais et français. Dactylographie. Sténographie.

VASTES TERRAINS DE JEUX

Rentrée: MARDI, LE 3 SEPTEMBRE

Adresse: 1892, avenue Mont-Royal est, Montréal — Téléphone: AMherst 6779

COLLEGE DE ST-LAURENT

Dirigé par les Religieux de Sainte-Croix

INTERNAT ET EXTERNAT

COURS CLASSIQUE ET PREPARATOIRE FRANÇAIS

COURS COMMERCIAL

ATTENTION SPECIALE A L'ANGLAIS ET AUX MATHEMATIQUES

Tél. R. P. Supérieur: BYwater 0411

Parloir: BYwater 0483

Ville Saint-Laurent — Tramway de Cartierville

RENTREE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE

COLLEGE SACRE-COEUR

Dirigé par les Frères du Sacré-Coeur

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Cours complet d'enseignement primaire supérieur.

FRANÇAIS — ANGLAIS

Plus beau site de la ville. — Maison meublée à neuf pouvant recevoir 200 pensionnaires.

Entrée, mercredi le 4 septembre 1935.

Pour prospectus, au Frère Directeur.

JARDIN DE L'ENFANCE

pour garçonnets au-dessous de 12 ans.

Toutes les branches prescrites dans la province de Québec sont enseignées.

"VALDOMBRE" — CHAMBLY-CANTON, P.Q.

Pour prospectus, s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, Couvent de l'Adoration, "Valdombre", Chambly-Canton, P.Q.

COLLEGE LAVAL

Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus

Dirigé par les Frères MARISTES

Les 11 années du Cours Primaire — Sections commerciale et scientifique Anglais et français

Service régulier d'autobus "Ahuntsic St-Vincent" — Bureaux d'information et d'inscription, à Montréal les mardi, jeudi et samedi soirs de 7 h. à 10 h. aux endroits suivants:

1212 rue Panet Tél. CH. 1291 5050 St-André Tél. BE. 2261

On peut visiter le collège en tout temps. Tél. St-Vincent-de-Paul, no 4 ou 16.

COLLEGE DE MONTREAL

FONDE EN 1767

DIRIGE PAR LES MM. DE SAINT-SULPICE

PENSIONNAT et EXTERNAT

COURS CLASSIQUE

RENTREE LE 5 SEPTEMBRE

1931 SHERBROOKE OUEST Tél. Fitzroy 1356

PENSIONNAT DU SAINT-NOM DE MARIE

Dirigé par les Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie

3587 RUE NOTRE-DAME EST Tél. AMherst 3324

HOCHELAGA, MONTREAL

RENTREE: Mardi, 3 septembre. — Cours complet de langue française et de langue anglaise. Préparation aux diplômes du Bureau de l'Instruction Publique. Cours Lettres-Sciences, affilié à l'Université de Montréal. Piano et Violon. Dessin et Peinture. Diction, Chant, Culture Physique. Préparation aux diplômes de Musique accordés par l'Institut. Cours commercial bilingue. Enseignement ménager. Jardin de l'Enfance pour petits garçons. Préparation au Cours Classique.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Cours classique — Classes préparatoires — Etude de l'anglais, des Sciences et des mathématiques d'après les meilleures méthodes pédagogiques.

Education physique — HYGIENE — CONFORT.

Rentrée: le jeudi 5 septembre — Demandez le prospectus.

Directrice: Jeanne METIVIER-DESBIENS

Les quatre étages de la charité

Une institutrice qui enseignait la morale à ses élèves avait l'habitude de se servir de comparaisons originales pour leur faire comprendre ses leçons. Ainsi s'est-elle ingéniée de leur dire un bon jour qu'on peut traiter le prochain de quatre façons:

1o Recevoir un sourire et n'y pas répondre;

2o Recevoir un sourire et le rendre;

3o Sourire le premier; mais ne plus recommencer si l'on n'a pas été payé de retour;

4o Sourire le premier et recommencer sans se préoccuper d'en être, ou non, payé.

Et notre institutrice appelait cela les quatre étages de la charité.

Si chacune de nous faisait son petit examen personnel, oserait-elle s'avouer à quel étage elle en est rendue?.. J'aime à croire que le premier n'est pas beaucoup fréquenté; car ce serait un peu beaucoup monstrueux de ne pas rendre les sourires qu'on reçoit, de rester indifférent aux avances d'autrui, d'accepter toutes les faveurs comme dues et, en enfant gâté et sans coeur, n'en jamais témoigner de reconnaissance. Il paraît que ça existe, cette anomalie. Mieux vaut l'ignorer. Passons aux autres étages.

Quoi de plus naturel que de rendre le sourire reçu? Et c'est si facile, ça ne demande aucune dépense d'amour-propre, aucune concession. On nous rend un service? Nous remercions et à la première occasion nous rendons la pareille. Ça se fait presque automatiquement si nous ne sommes pas les petits monstres du premier étage.

Il y a une certaine catégorie d'humains, cependant, qui ne peuvent arriver au troisième sens quelque essouflement... Pensez donc: sourire le premier! Cela signifie une avance à faire, un acte d'altruisme spontané! Quelle humiliation si on allait ne pas nous répondre! On aura tout de même la générosité de faire un geste spontané vers autrui; mais s'il reste sans écho, f-i fi, n-i ni. On ne nous y reprendra plus. Cela, ce n'est pas du désintéressement! Et ce n'est pas joli de laisser ainsi triompher le dépit. Enfin, c'est humain et le contraire demanderait un certain héroïsme.

Et le quatrième? Combien y grimpent sans suffoquer? Les saints, peut-être; car il faut être à peu près saint pour ne jamais se rebuter de sourire à ceux qui ne nous paient pas de retour. La vraie charité se reconnait à ce signe, pourtant. Vous êtes véritablement charitable si vous vous donnez sans cesse et si vous ne vous laissez pas décourager par l'ingratitude de ceux que vous obligez. Savez-vous qu'un bon entraînement à cette charité désintéressée, c'est de faire un peu de journalisme?.. Après quelques années de pratique, il vous arrivera de dispenser éloges et encouragements, publicité et compliments sans même vous attendre à recevoir un petit merci par téléphone. Vous serez tout surpris de vous sentir une telle abnégation dans l'âme; et combien heureux quand vous entendrez parler de ceux auxquels vous avez rendu service, s'ils sont reconnaissants.

Mais comme tout le monde ne peut pas faire de journalisme, il serait peut-être opportun de s'entraîner chacun chez soi à cette gymnastique du sourire désintéressé. Il pourrait se faire que rendu au quatrième étage, on soit si heureux, si heureux, qu'on ne veuille plus jamais descendre.

JEANNE

L'Ecole d'hygiène sociale

L'Ecole d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal poursuit actuellement en faveur de ses oeuvres sociales une campagne de souscription qui se terminera par une quête publique (tag day) qui aura lieu le samedi, 21 septembre prochain.

Il convient de faire une brève revue de la raison d'être de l'Ecole, des moyens mis à sa disposition pour réaliser le but qu'elle poursuit, des résultats qu'elle a pu obtenir jusqu'à aujourd'hui.

Fondée en 1925, l'Ecole d'hygiène sociale appliquée a pour objet de collaborer le plus intimement possible avec toutes les oeuvrs l'hygiène en leur procurant le personnel compétent dont elles ont un impérieux besoin. En effet, l'hygiène, dans ses multiples applications, est devenue une science hautement spécialisée. Toutes les autorités sont d'accord pour proclamer cette vérité.

Le but de l'Ecole est donc la formation technique des infirmières hygiénistes. Le cours comprend des leçons théoriques et des démonstrations pratiques. La lutte contre la maladie exige le concours de gardes-malades non seulement dévouées mais aussi instruites que possible en hygiène.

Les démonstrations pratiques consistent en des visites à domicile, consultations prénatales, soins aux nouvelles mères ainsi qu'aux bébés, consultations de nourrissons, vaccination contre la tuberculose, visite à domicile des tuberculeux, etc. Cette énumération indique les services inappréciables que rend l'Ecole à la population qu'elle dessert; aussi, y a-t-on constaté des améliorations considérables: diminution de la mortalité infantile, protection contre la tuberculose, contre la diphtérie. Voilà une institution qu'il faut évidemment maintenir et développer. Que tous répondent généreusement à son appel.

Partie de cartes

Mardi après-midi, 20 courant, une partie de cartes en plein air aura lieu au no 2830 Blvd Gouin est, au profit des oeuvres de l'Oeuvre de la Réparation à la Très Ste-Face. Nombreux prix de présence et un prix par table. Pour renseignements s'adresser à AM. 4959 ou à AM. 3079 ou encore à DU. 6377.

Mon église natale

Eglise de chez nous, ta modeste beauté
N'appelle pas de loin le regard des profanes;
Tes murs n'humilient point les maisons d'à côté,
Rien ne les pare, et c'est aux granges paysannes
Que ton style incertain paraît être emprunté;

Eglise, je voudrais te ressembler un peu;
Je voudrais qu'en restant voisine de la terre
Et fraternelle avec les choses dont s'émeut
Le village où s'épand ton ombre salutaire,
Mon oeuvre, à son sommet, se rapprochât de Dieu.

Louis MERCIER

L'enfant

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
Ce n'est pas son visage, où brille la candeur,
Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable,
Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur;
Ce n'est pas sa gaîté ni son bonheur de vivre,
Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs,
Ni son coeur ingénu qui croit tout et qui livre
A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs;
Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable
Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas;
Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

A. de SEGUR

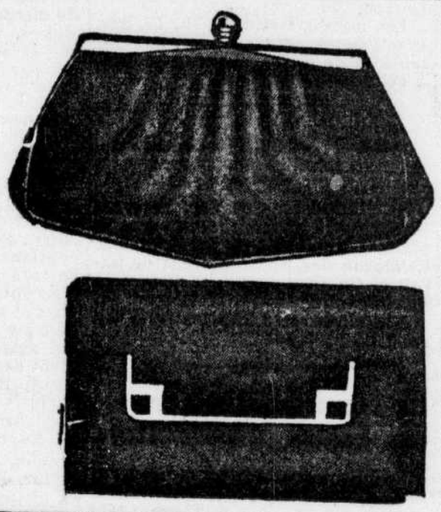

LES FORMES ELEGANTES DE NOS SACS

La mode parisienne

(par Rachel GAYMAN)

Copyright par l'Agence Havas, 1935

Paris, 17 août (C. P.-Havas). — C'est dans la collection que vient de présenter une des plus anciennes et des plus réputées couturières de Paris que l'on rencontre sans doute les recherches les plus originales en matière d'inspiration historique, estimant d'une part que l'exposition d'art italien ancien avait fourni trop de modèles faciles à reproduire et d'autre part que l'exotisme, qu'il soit asiatique ou africain, tint une place disproportionnée dans le costume féminin au cours des dernières saisons, c'est à une autre époque non moins riche qu'elle a emprunté ses modèles. C'est pourquoi, en réaction contre les tendances dont nous venons de parler, nous assistâmes à un défilé de mannequins qui semblaient des saintes descendues de leur vitrail gothique. Les souples draperies bibliques et les longues robes monacales dont elles étaient vêtues s'apparentent d'ailleurs à celles des prêtresses de Grèce telles que les évoque la célèbre guirlande des Panathénées. Longues robes montantes, froncées et chastes même pour le soir, tissus très souples de nuances unies et chaudes parfois utilisés en deux tons contrastants dont l'alliance la plus remarquable est peut-être la reproduction du bleu violacé et du rouge vif qui sont caractéristiques des vitraux de Chartres. Peu d'ornements en dehors de la coupe savante qui groupe au col, à la taille et aux emmanchures tant de fronces de toutes sortes. Les ceintures sont le plus souvent constituées par de lourdes tresses ou des cordelières en or ou en argent à la manière de celles qui ceignaient les robes des frères prêcheurs cordeliers et qu'on retrouve en plus petit à la fermeture des encolures drapées, nouées en arrière ou sur l'épaule gauche.

Faites de bandes de cuir doré découpées en arabesques toujours dans le style des encadrements de vitraux, elles sont appliquées sur des fonds de couleurs vives. Elles peuvent être enrichies de quelques gros cabochons de pierreries ou d'émaux de couleur aux montures d'or ou de filigrane. Les manches, très volumineuses, sont toujours longues, largements fendues, elles peuvent être doublées ou bordées d'une fourrure précieuse qui les alourdit, mais ne les empêche pas à chaque mouvement de flotter en arrière ainsi que des ailes légères. Le moyen âge qui vit la magnifique floraison de l'art gothique fut l'époque où les grandes dames et châtelaines présidaient aux tournois de poésie et aux cours d'amour, mais ce fut aussi une époque rude exigeant la culture des vertus martiales et la protection vigilante d'hommes d'armes. C'est sans doute la raison pour laquelle apparaissent sur maintes robes de simples petites vestes ou boléros sans manches en tissu cotte de mailles or, argent ou acier, évidemment plus légers que ceux des croisés.

Peu ou pas de traînes en arrière pour accompagner ces robes moyenâge. Mais tout un jeu d'écharpes flottantes qui vont obliger les coquettes aux allures sportives à étudier d'harmonieuses et nonchalantes attitudes nouvelles.

"La Ligue du Service"

Cette nouvelle société de bienfaisance s'occupe du placement des domestiques et de leur relèvement professionnel

Fondée il y a deux mois, la Ligue du Service, qui a ses bureaux au no 357 ouest, Sherbrooke, a obtenu sa charte le 28 mai et son permis de l'assistance municipale au commencement d'août.

Cette Ligue a l'intention de voir sérieusement au relèvement moral et professionnel d'une classe trop oubliée jusqu'ici dans la société: les servantes, jeunes filles ou femmes mariées. Elle a actuellement un bureau de placement qui fonctionne au numéro si haut mentionné et depuis deux mois elle a déjà placé 180 bonnes dans les familles ou des restaurants.

Avant de placer une personne, celle-ci est soigneusement examinée par le médecin de l'institution et la Ligue enquête sur ses positions précédentes. La Ligue a son système de fiches et conserve un dossier — avec photographie — pour chaque bonne qu'elle place. Elle continue de s'intéresser à ses protégées même après que celles-ci ont obtenu un emploi et reçoit des lettres dans lesquelles les petites servantes rendent compte de leur travail et de la vie qu'on leur fait.

L'oeuvre de la *Ligue du Service* n'en est qu'à ses débuts et est à peine installée; mais elle s'organise en ce moment et, si elle réussit à mettre tous ses projets à exécution, pourra devenir l'une des oeuvres les plus importantes à Montréal. On aménage actuellement une grande salle où des professeurs donneront des cours aux jeunes filles qui se vouent au service domestique; on leur enseignera la cuisine, la tenue de maison, le service des tables, enfin tout ce qu'une bonne doit savoir pour donner pleine satisfaction à ses patrons. Il y aura plus tard aussi un foyer pour les jeunes filles et femmes sans protection.

Enfin, si l'oeuvre est fidèle à son idéal le sort des domestiques sera amélioré, croit-on, de façon importante, et les maîtres eux-mêmes n'auront qu'à s'en féliciter.

A venir jusqu'ici, la *Ligue du Service* a vécu de quelques dons de bienfaiteurs généreux et des deniers personnels de ceux qui l'ont fondée. Evidemment, ce sont les fonds qui manquent le plus; mais on espère que dans un avenir rapproché le public et les gouvernements s'intéresseront à cette oeuvre et lui permettront de se développer normalement.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Précautions à prendre

Dans le *Journal des Instituteurs*, de Paris, le Dr Morhardt parle des empoisonnements alimentaires, de leurs causes ordinaires et des précautions qu'il convient de prendre pour les éviter.

Certaines maladies qui nous assaillent par les voies digestives sont dues à des microbes qui vivent dans l'eau ou dans des milieux plus ou moins aqueux. La pullulation de ces microbes est grandement favorisée par la température, de sorte que la plupart de ces maladies sont saisonnières et, contrairement aux coryzas et aux bronchites, sévissent surtout en été ou en automne.

* * *

D'où viennent ces microbes? Ils ont plusieurs sources. Ceux de la fièvre typhoïde ou des fièvres paratyphoïdes ont pour origine des eaux ou des aliments pollués par des déjections humaines, provenant de sujets malades ou apparemment sains, mais en réalité porteurs de germes. Dans les régions où les égouts ne fonctionnent pas très bien, et où de l'eau stagnante peut être polluée par ces déjections, ces microbes trouvent une protection contre la dessiccation à laquelle ils sont fort sensibles. Leur espèce arrive ainsi à se perpétuer, puis à se disséminer par divers moyens.

Un premier mode de transport leur est offert par les mouches qui voyagent assez volontiers au gré des variations de la température, pour aller des latrines à la cuisine et inversement. Dans ces conditions, des mets qui ne sont pas suffisamment cuits et surtout qui sont restés après cuisson exposés, dans une cuisine chaude, à une température qui favorise le développement de germes, sont facilement pollués et constituent de véritables bouillons de culture dont l'ingestion peut avoir les conséquences graves décrites plus haut.

En second lieu, d'autres êtres vivants comme les huîtres, les moules, les clovisses, les palourdes et les autres coquillages du même genre, qui se mangent crus, peuvent avoir été souillés par de l'eau d'égout et être devenus à leur tour un milieu de culture. Les oeufs de cane consommés crus causent souvent, eux aussi, des empoisonnements, parce qu'ils sont spontanément pollués par des bacilles voisins de celui de la fièvre typhoïde.

Un dernier moyen de dissémination des germes nuisibles est constitué par la saleté générale et notamment par la crasse qui reste sous les ongles.

Quant à l'intoxication, cause du botulisme, elle présente une particularité très remarquable. Le bacille qui fabrique la toxine vit d'ordinaire non pas chez l'homme, mais dans la terre. Il est des contrées où il est très répandu et d'autres, au contraire, où il est fort rare. De plus, la cuisson, si elle détruit les microbes, n'a par contre guère d'effet sur la toxine.

* * *

Quoi qu'il en soit, ces contaminations et ces empoisonnements alimentaires figurent parmi les maladies éminemment évitables. La propreté à elle seule fait déjà beaucoup. Une maison bien tenue, dont les W. C. sont convenables, évite bon nombre de contaminations par le germe de la fièvre typhoïde ou paratyphoïde. L'usage du savon, qui est un excellent antiseptique, et de brosses pour les ongles, a des effets prophylactiques certains.

A la campagne, il est naturellement indispensable de protéger avec soin les aliments contre les mouches, aussi bien avant que pendant et après cuisson, en utilisant les rideaux d'étamine pour les fenêtres et des grillages appropriés pour les garde-manger. Cela est particulièrement indispensable pour les mets qui peuvent se manger froids et plus ou moins longtemps après cuisson, comme les jambons, etc. Les légumes offrent moins de dangers, mais les protections ne sont pas moins également très nécessaires pour eux, surtout s'ils se mangent après le refroidissement, comme la salade de pommes de terre, qui est souvent cause d'épidémies familiales.

Une troisième précaution consistera à éviter la consommation sans cuisson préalable des coquillages recueillis sur la plage où tout le monde a accès, et où les eaux ne sont pas fréquemment renouvelées. Je rappelle, à ce sujet, que la préparation habituelle des moules (moules marinières) suffit pour détruire tous les germes pathogènes qu'elles contiennent.

Valeur de la persévérance

Un gros mâtin, chassé de partout, vint un jour se réfugier sous la chaise du prince d'Orange, qui était à table. Il le chassa lui-même et le fit chasser deux ou trois fois par ses gardes; mais le chien revint chaque jour à l'heure du dîner, et prit toujours si bien son temps, que le prince, à tous les repas, le trouvait à ses pieds.

Lassé de chasser l'animal et frappé de sa constance, le prince d'Orange le regarde, le chien remue la queue, manifeste sa joie par des frémissements. Ordre est donné qu'on laisse désormais en paix cette pauvre bête qui accompagne partout son nouveau maître, s'établit à la porte de sa chambre, sort quand il sort, et suit en courant son carrosse.

Cette fidélité plut tellement au prince, qu'il prit la bête en amitié, l'admit dans son cabinet, et lui légua une somme au moyen de laquelle elle fut entretenue jusqu'à ce qu'elle mourût de vieillesse.

Faits et glanes

Les pensions et la gloire

N'est-elle pas intéressante à consulter, cette liste des pensions que Louis XIV faisait aux écrivains, en 1663? Les titres de chaque titulaire y sont mentionnés à côté du chiffre de leur allocation:

Au sieur Pierre Corneille, premier poète dramatique du monde ..... 2000 fr.
Au sieur Desmarets, le plus fertile conteur et doué de la plus belle imagination ..... 1200 fr.
Au sieur Ménage, excellent pour la critique des pièces ..... 2000 fr.
Au sieur abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin pur et élégant ..... 1000 fr.
Au sieur Corneille jeune, bon poète français dramatique. 1000 fr.
Au sieur Molière, excellent poète comique ..... 1000 fr.
Au sieur Benserade, poète français fort agréable ..... 1500 fr.
Au Père Lecointre, de l'Oratoire, habile pour l'histoire .... 1500 fr.
Au sieur abbé Cottin, orateur français ..... 1200 fr.
Au sieur Vallier, professant parfaitement la langue arabe. 600 fr.
Au sieur Ferrier, poète latin ..... 800 fr.
Au sieur Racine, poète français ..... 800 fr.
Au sieur Chapelain, le plus grand poète qui ait jamais été et du plus solide jugement ..... 3000 fr.
Au sieur abbé Cassagne, poète, orateur et savant en théologie ..... 1500 fr.
Au sieur Perrault, habile en poésie et belles-lettres ..... 1500 fr.
Au sieur Mezeray, historiographe ..... 4000 fr.

Racine et Molière moins bien rentés que Cottin, Thomas Corneille et Chapelain! Voilà qui n'est, certes, pas en faveur des consécrations officielles!

Justice

Le motocycliste — Comment! Je tenais ma droite, la voie était libre, cet homme se jette devant moi, et vous dites que je suis dans mon tort?

L'agent — Parfaitement!

Le motocycliste — Et pourquoi?

L'agent — Parce que son père est maire, son frère adjoint, et je vais épouser sa soeur.

Profession religieuse

Trois-Rivières (De notre correspondant). — Cinq religieuses ursulines ont prononcé leurs voeux temporaires lors d'une cérémonie de profession qui s'est déroulée dans la chapelle du Monastère des Ursulines. Ce sont les révérendes soeurs Sainte-Cordule (Alice Dugré, de la Pointe-du-Lac), Ste-Marguerite-Marie (Marguerite Vadeboncoeur, des Trois-Rivières), Ste-Elisabeth-Thérèse (Mlle Yvonne Ladrière, de Manchester, New-Hampshire), Ste-Marie-Médiatrice (Marie-Rose Desroches, de Ste-Emilie de Lotbinière), Sainte-Jeanne de Chantal (Imelda Trempe, de Bergerville).

La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Georges Panneton, aumônier des Ursulines. Y assistèrent un grand nombre de prêtres, de parents et d'amis. Parmi les membres du clergé présent on remarquait le Père Gérard Tremblay, des Pères Rédemptoristes, le frère de Soeur Ste-Jeanne de Chantal. Il doit partir au mois de septembre pour les missions de l'Indo-Chine.

EATON

Nappes et quatre serviettes à déjeuner

Genre basque. Chaque table semblera plus attrayante garnie de ces couleurs vives et riantes. Textures multicolores, toile et coton. Vert, bleu et jaune prédominant. Toutes frangées. Environ 43" x 43". Le tout **1.19**

Au deuxième — rue de l'Université.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

MERCIER & DION

Fourrures de qualité

Réparations
Remodelage
Coupe parfaite

M. A. GAGNE
dessinateur diplômé
ci-devant chez
Walter-F. Cummings,
est à notre emploi.

2117 EST, MONT-ROYAL
Près Delorimier
FR. 2711 — Montréal

Aux Femmes de Sport

Après quelque exercice violent la mousse rafraîchissante et d'un parfum si subtil, du Savon "Baby's Own" procure une sensation délicieuse de bien-être et de fraîcheur.

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bébé — *Le Meilleur pour Vous*

ALBERT SOAPS LIMITED • MONTREAL

PRISE D'HABIT

Une cérémonie de prise d'habit aura lieu samedi prochain le 24 au monastère, sous la présidence de Son Exc. Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières. La cérémonie aura lieu à 3h. de l'après-midi (heure avancée). Le sermon de circonstance sera alors prononcé par le Père André Guillemette, O.P.

Quatre nouvelles religieuses prendront alors l'habit. Ce sont les soeurs Marthe Guillemette, de Shawinigan; Yvonne Boudreau, des Trois-Rivières; Emelia Massicotte, de Sainte-Geneviève, et Rachelle Garceau (Mme Remi Brouillette), de Shawinigan.

Bons mots

L'ineffable Boireau a été chargé d'une commission pour Mme X.

Il arrive vers dix heures et trouve Madame en costume du matin. ..Ah! Madame! lui dit-il galamment, vous êtes comme les pommes de terre, délicieuse en robe de chambre.

* * *

Entre compagnons de voyage.

— Te rappelles-tu l'histoire de la douzaine d'huîtres?

— Parbleu! j'en étais.

* * *

Au café.

—Qu'est-ce que Monsieur prend?

—Je prends froid, mon ami; fermez donc la fenêtre.

* * *

Deux charbonniers, dont le masque auvergnat trahit vivement le coup de lessive dominicale, sont attablés devant un superbe poulet qu'ils s'apprêtent à déguster.

Est-ce une poule? Est-ce un chapon? fait le plus vieux, en attaquant la bête. Et à ce propos, sais-tu quelle différence il y a entre une poule et un chapon?

— ?...

— Fouchetra! chest bien chimple chependant, une poule cha pond et un chapon cha ne pond pas!

Feuilleton du "Devoir"

Aimé des Fées

par MARIE THIERY

23. *(Suite)*

—Edith, ma pauvre petite Edith! je voudrais... Ah! je voudrais tant vous voir heureuse. Embrassez-moi, ma chérie, et puis maintenant, laissez-moi un peu, voulez-vous? J'ai besoin de réfléchir.

—Henry, avec l'auto, va porter des télégrammes à la poste. J'ai envie de l'accompagner. Je lui défendrai de me parler de quoi que ce soit, et le mouvemwent, peut-être, me distraira.

—Oui, certainement. Allez, allez".

Maud, lorsqu'elle fut seule, se retourna vers la glace. Elle vit son visage blême, s'irrita de l'air de detresse que gardaient ses yeux. Elle se jugea comme Edith s'était jugée: lâche de tant souffrir.

Mais Edith, quoi qu'elle en dit, ne perdait qu'une fortune, et Maud allait, volontairement, précipiter l'événement dont l'attente seule lui était un supplice.

Elle s'assit à son bureau, et rapidement écrivit quelques lignes, cacheta l'enveloppe et sonna.

A la femme de chambre accourue, elle donna l'ordre de faire immédiatement porter cette lettre à son adresse. Puis, avec une hâte qui s'enfiévrait à chaque minute écoulée, elle acheva de se coiffer, s'habilla.

Mathieu de Cordières avait rapporté de l'excursion dans la montagne une de ces impressions heureuses qui parfois, —bien rarement, — suivent les parties de plaisir. La soirée s'était écoulée à rappeler les moindres détails du voyage. Mlle Aurore elle-même semblait se départir un peu de sa réserve méfiante et s'intéresser aux faits et gestes des Américains. Le rêve de Mathieu, indécis encore, se précisait. Il envisageait la possibilité d'une fusion plus complète entre le château et le Pavillon, et il connaissait assez Mlle Aurore pour être persuadé qu'elle le verrait, avec moins de déplaisir, se marier selon son coeur à une jeune fille peu fortunée que contracter une union disproportionnée comme fortune, union qui, malgré la beauté de la fiancée, garderait à ses yeux la vilaine allure d'un mariage d'argent. Seule, cousine Jeanne serait déçue, — Mathieu s'est bien vite aperçu de la fascination exercée par Edith sur la vieille dame. — Ce serait si conforme à une fin de conte de fées, cette pluie d'or tombant sur son neveu!

Mathieu ne pourrait, sans folie, songer à épouser une femme absolument sans fortune; mais il est peu probable que Maud soit complètement dépourvue et difficile d'admettre qu'elle vive, à Cordières, tout à fait aux dépens de sa très riche cousine. Son aisance habituelle dénote bien qu'elle se sent là un peu chez elle aussi, et son autorité douce paraît même primer toute autre autorité.

Mais que répondra-t-elle le jour où Mathieu osera lui dire ce qu'il espère? Comment accueillera-t-elle cet amoureux trop grave, assombri par tant d'années de lutte et de soucis? Maud, qui d'abord se montrait franchement joyeuse de le voir, se tient maintenant dans une sorte de réserve un peu hautaine. Ce changement, — Mathieu l'a remarqué, — date de l'arrivée d'Henry Bloock.

Est-ce un fiancé venu pour défendre ses droits? Mais il en a si peu l'attitude!

M. de Cordières, ce matin, s'absorbe en ces pensées, s'interroge... et s'encourage à vouloir ce qu'il désire. Il va et vient à petits pas dans l'allée du bois qui sert d'avenue au Pavillon. Il est seul. Babeth, prisonnière, écrit un devoir sous la surveillance de Mlle Aurore. Cousine Jeanne, lasse de son voyage en auto, se repose.

La matinée est déjà chaude, alourdie par une menace d'orage.

Mathieu, revenant vers le Pavillon, se retourne à un bruit de pas. C'est un groom de Cordières qui apporte à "monsieur" une lettre très pressée. Il n'y a pas de réponse.

Mathieu l'ouvre, à peine curieux, aucunement inquiet. Souvent ainsi Edith envoie le programme de la journée; mais ce n'est pas l'écriture d'Edith.

Mathieu va à la signature "Maud" et, surpris, ému, il lit:

"Venez de suite me trouver dans le petit kiosque du parc. Personne ne nous dérangera. J'ai besoin absolument de vous parler".

Que signifie ce rendez-vous? Maud a écrit sous l'empire d'une émotion vive; les lettres sont nerveusement tracées, inégales, sa plume a tremblé.

Sans s'attarder à réfléchir, laissant seulement au domestique le temps de s'éloigner, Mathieu prend le chemin du pavillon de briques, du pavillon des fées. De même que Babeth à sa première visite, il évite de pénétrer dans le parc du château par l'avenue; il suit la grand' route jusqu'à l'étroit sentier glissant sous la futaie.

La porte du kiosque est largement ouverte.

Assise sur le petit canapé de paille, Maud guettait.

Entendant approcher M. de Cordières, elle s'efforce de se composer un visage tranquille. Mais elle ne parvient point à sourire, et ses yeux, malgré elle, semblent demander grâce.

"Ah! mademoiselle Maud, que se passe-t-il? un malheur?

— Non.... pas un malheur.... pour vous,... du moins, je l'espère. Venez, monsieur, asseyez-vous là et... ne m'interrompez pas."

Elle s'était levée et lui abandonnait le canapé, se plaçant, elle, sur une chaise à contre-jour.

Il faisait assez sombre dans le pavillon, dont les fenêtres étaient obstruées de lierre. Mathieu cessa de bien distinguer les traits de la jeune fille. Il comprit qu'elle le voulait ainsi, qu'elle cherchait à cacher sa trop visible émotion. Il attendit, le coeur battant.

Maud crispait ses doigts joints. Elle parla d'une voix un peu blanche, comme voilée, mais ferme.

"Monsieur de Cordières; ce que j'ai à vous dire est assez étrange. Vous m'excuserez si quelque chose pouvait vous blesser, vous choquer, je voudrais, pour tout au monde, l'éviter, mais je crains d'être maladroite. Avant tout, promettez-moi, quoi que je dise, de ne pas m'interrompre, de me laisser aller jusqu'au bout, sans protester d'un mot, même d'un geste. J'ai besoin de tout mon... oui, tout mon courage, parce que la démarche que je fais est en dehors des conventions. Cependant il faut que je la fasse. Vous engagez-vous à m'écouter ainsi?

(A Suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'"Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. Georges Pelletier, directeur-gérant.

Les livres et leurs auteurs

Le cinquantenaire d'Hello – Marie Barbier, par Robert Rumilly – Nos chefs à Ottawa, par Léopold Richer

Le cinquantenaire d'Hello

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Victor Hugo, la chicane des écoles a repris autour de ce nom, exécrable aux uns, glorieux pour les autres. Dans le même temps que la Discorde s'agitait dans les caves du Panthéon, la Renommée célébrait dans le Morbihan le cinquantenaire de la mort d'Ernest Hello. A Paris, les fleurs se mêlent aux rires et aux moqueries, tandis qu'à Lorient, en Bretagne, c'est l'unanimité parfaite dans le concert d'appréciations et de louanges. C'est que dans l'oeuvre d'Hello il n'y a pas de mélange de bon et de mauvais.

Le visionnaire de génie que fut Ernest Hello n'a pas connu de son vivant la gloire bruyante que jette follement la foule à la tête de ses idoles, mais la Renommée s'est attachée à son nom et à son oeuvre pour les placer tous deux dans "le rayonnement que la vérité dépose sur la tête de l'homme qu'elle a choisi". M. Gaston Picard, dans les *Nouvelles Littéraires* du 27 juillet, caractérise ainsi l'homme et ses ouvrages: "Trente ans que ponctuèrent les travaux dont le *Style*, l'*Homme*, les *Contes extraordinaires*, les *Plateaux de la Balance*, etc., les traductions d'Angèle de Foligno, de Rusbrock, d'Admirable, sont les fruits, on peut dire divins, tellement Hello a mis dans sa pensée cet esprit d'obéissance que dès son enfance il affirmait. Nous entendons l'obéissance agissante; Hello ne faisait pas que d'adorer; il servait. Et le Curé d'Ars voyait juste, qui dans un chapitre d'Ernest Hello, touchait des yeux le génie. Auteur du *Style*, Ernest Hello a trouvé dans son style la forme la plus propre à garantir force, puissance et durée à son oeuvre. Celui que le vulgaire appelait le fou et Léon Bloy "le fou sublime", ce Hello dont un honnête paysan de Kéroman disait: "Ce m'sieur qui a l'air si bête et qu'on dit qu'il a tant d'esprit!" atteignit au sublime, oui, en dépit de certaines apparences. (Edouard Drumont a montré "ce passant bizarre, avec ses cheveux en broussaille, son crâne énorme, ses yeux brûlant d'un feu intérieur, cet ensemble singulier qui lui donnait l'air d'un personnage d'Hoffman"), et ses livres sont d'un grand écrivain, — comme ses idées sont d'un grand mystique, d'un grand visionnaire. "Plus près de toi, mon Dieu", aurait pu murmurer Hello agonisant. Mais pouvait-il être plus près du Seigneur, à qui il avait tout naturellement dédié obéissance, le chrétien dont Mme Hello disait: "Il a passé toute sa vie à genoux; toute parole de lui a l'accent de la prière". Quand la prière n'est ni le *Pater*, ni l'*Ave*, ni aucune du chaînon qui relie le Verbe aux enfants du Verbe, il arrive que la prière soit faible. A l'inspiration et sous la plume d'Ernest Hello, toute prière a l'accent d'une belle page. On peut hésiter à se jeter dans les bras du saint. On serait sot de ne pas se découvrir devant l'écrivain".

On ignore peut-être la profonde influence que peut avoir Hello sur la formation de l'esprit et du coeur du jeune homme chrétien. Hello, mais c'est le plus fort éducateur de la jeunesse par le livre. Il manquerait un élément d'idéal, de courage viril, de lumineuse clarté à la culture d'un jeune Français qui n'aurait pas lu, relu et médité l'*Homme* et les *Plateaux de la Balance*.

Ces deux ouvrages du Maître méritent d'être mis au rang des meilleurs classiques français pour la formation intellectuelle et morale de la jeunesse d'élite.

MARIE BARBIER, par *Robert Rumilly*. — Editions Albert Lévesque, vol. in-16, 150 pages. (1).

Les fêtes qui viennent de se terminer à l'Ile d'Orléans ont rappelé l'oeuvre d'une humble religieuse de la Congrégation de Notre-Dame. Un cardinal, un premier ministre, des prêtres, des religieuses, une foule pieusement reconnaissante se sont unis dans une même pensée de gratitude et d'admiration pour célébrer la mémoire de la fille du charpentier Gilbert Barbier, l'un des premiers colons de Ville-Marie.

Il faudrait la plume exaltée de mysticisme et de foi vibrante d'un Ernest Hello pour "prendre les saints par leur auréole pour nous les montrer mieux". Et je ne suis pas sûr que M. Rumilly, le biographe de Marie Barbier, nous ait donné, lui, un tableau qui force l'admiration et nous oblige à un acte de foi irrésistible en la grandeur de son héroïne. M. Rumilly ne prétend pas être de l'école de Hello. Il n'a pas comme le Maître "l'éloquence d'un enthousiasme déchaîné, d'une imagination toujours pathétique". Certes, l'auteur ne fait pas mentir l'histoire. *Quod absit*. Il n'invente rien non plus. Il rapporte fidèlement et dans l'esprit un peu naïf du temps, sinon dans les mots, les faits et gestes de la deuxième supérieure des Dames de la Congrégation. Cela est très bien; chronique exacte que l'on retrouve dans les documents écrits et les mémoires du temps.

Pourquoi faut-il que je me rappelle trop les pages émouvantes des *Physionomies de Saints*, où j'admire ce sens profond du divin, cette connaissance intime de l'âme religieuse, ces regards d'aigle qui percent jusqu'au fond de l'âme et du coeur et en font jaillir des caractères et des splendeurs d'auréole. Le biographe de Marie Barbier s'en est tenu à une plus stricte peinture de la réalité, aux détails des événements et de la vie extérieure de la bonne religieuse. Il a fait de tout cela un joli récit, alerte, vivant, très fidèle, répétons-le, abandonnant au lecteur de juger le tout selon sa mentalité propre, d'apprécier comme il l'entendra le caractère intime de la personne, je dirai même la valeur de toute cette vie d'humilité et de renoncement.

On nous avertit que tout cela fait partie d'une oeuvre d'ensemble sur la vie de Marguerite Bourgeoys. Ainsi détachée du tableau, Marie Barbier, on le voit bien, garde ici figure de personnage secondaire. L'auteur a sans doute voulu faire oeuvre de vulgarisation. Ramené dans ce cadre restreint et voulu, l'ouvrage échappe aux lois d'une critique exigeante. Il reste quand même une oeuvre utile et édifiante.

* * *

NOS CHEFS A OTTAWA, par *Léopold Richer*. — Editions Albert Lévesque, vol. in-16, 184 pp. (2)

Silhouettes, de M. Georges Pelletier, ènous avait naguère bien amusé, *Nos Chefs*, quoique dans la même note, sont d'un ton bien différent; aussi l'impression est-elle tout autre. Ces portraits sont intéressants; ils portent surtout à réfléchir.

"Il y a des rouges, il y a des bleus au parlement fédéral. Pour protéger, défendre nos intérêts de Canadiens français, il n'y a point de Canadiens français". Et pourtant, "ni en politique, ni en littérature il n'y a plus de place pour les équilibristes et les hésitants. Notre âge veut qu'on prenne parti et qu'on aille jusqu'au bout de sa pensée". C'est assez raide comme affirmation, assez catégorique comme programme. Parlant de nos députés à la Chambre, l'auteur ajoute: "La plupart d'entre eux n'ont pas eu d'éducation nationale, ni de formation politique." On se rappelle que tout dernièrement l'enquête sur l'éducation nationale avait formulé la même conclusion. A force de regarder dans la marmite pour voir ce qu'il y manque, on finira peut-être par y jeter ce qu'il faut pour en faire mijoter *une*, une éducation nationale? Indiscrétion. Nous croyons savoir que le nationalisme est en train de ressusciter sous une forme imprévue et d'une façon imprévue. Les chefs d'autrefois sont tombés, mais la doctrine renouvelée serait reprise par d'autres. — Simples courants d'atmosphère.

Pour revenir au livre de M. Richer, on peut se demander s'il y a quelque avantage à étaler ainsi les faiblesses des nôtres sans remonter aux causes réelles qui en sont responsables. On dira peut-être qu'il faut établir un bon et sûr diagnostique du mal avant que d'y porter remède. C'est fort bien; mais le mal tout le monde le voit, et depuis longtemps. Une bonne partie de notre littérature le déplore en des ouvrages divers: histoire, éducation, roman. Votre fille est muette nous crient mille voix. Diantre, nous le savons bien qu'elle est muette. Si on nous indiquait maintenant quelque bon moyen de la faire parler. Sganarelle avait bien trouvé, lui. Serions-nous donc moins habiles? Il y a là une vingtaine de portraits joliment brossés. Tous portraits politiques croqués sur le vif de la tribune des journalistes à la Chambre, alors que les personnages ignorent qu'ils posent tout crûment. On dit qu'un jour le vieux maréchal Hindenburg fit une colère bleue, parce que l'artiste avait fait de lui un portrait trop ressemblant. Plusieurs, sans doute, trouveront ici prétexte à sa fâcher. Le mieux serait encore de le prendre à la blague. C'est la manière la plus sage de subir le coup, en bon Français, qui peut ne pas avoir toutes les qualités, mais qui a toujours l'esprit de rire.

Au demeurant, cette collection de figures canadiennes est amusante, parfois gaie, toujours instructive.

Camille BERTRAND

(1) Service de Librairie du *Devoir*, 75 sous franco.

(2) Service de librairie du *Devoir*, 75 sous franco.

Coco, groom et détective

Roman gai par Jean DRAULT

Voici une nouvelle histoire désopilante de Jean Drault, propre à dérider les fronts soucieux, par ce temps de crise monétaire et qui vaut les livres précédents de cet auteur gai.

Coco, fils d'un menuisier, répugne à la menuiserie. Il veut faire du cinéma, fuit la maison paternelle, gagne Hollywood, Dieu sait au prix de quelles aventures, fait queue sans succès aux studios, crève de faim, cire des chaussures et tombe sur un milliardaire qui a été combattant en France et qui le place comme groom au Washington Palace, à Philadelphie. Ce palace est géré par une ancienne star célèbre.

Coco, groom, tombe là dans un milieu de gangsters dont le chef est le portier-chef du Palace, simplement!

Comment il roule ces gangsters, devient détective secret, venge le milliardaire assassiné et sauve la star dont les gangsters convoitent les dollars, c'est toute une épopée dont la seconde partie se déroule en France au milieu des coups de théâtre les plus inattendus.

Un fort volume de 320 pages: 12 francs. EDITIONS BAUDINIERE, 27 bis, rue du Moulin-Vert, Paris (14e).

Une petite qui voit grand

Comédie en quatre actes tirée du roman de Germaine Acremant,

par ALBERT ACREMANT

Une petite qui voit grand est un des romans de Germaine Acremant dont le succès a été le plus vif. On comprend que M. Albert Acremant ait été tenté d'en tirer une comédie, comme il l'avait fait précédemment pour **Ces dames aux chapeaux verts. Gai marions-nous!** et **le Carnaval d'été.**

Dans **Une petite qui voit grand**, il y a un milieu neuf au théâtre puisqu'une partie de la pièce se passe à l'intérieur d'un couvent de Carmélites. Il y a aussi un caractère nouveau, celui d'une jeune Américaine, qui, venant en France, a la révélation de ce qu'est un de nos couvents. Par son pittoresque, l'imprévu des scènes, la gaieté de son dialogue, cette comédie d'une haute tenue morale, parfois émouvante, est le plus souvent extrêmement amusante.

Elle vient d'être créée à Lyon, au Théâtre des Célestins, sous la direction de M. Moncharmont, qui avait déjà lancé **Ces dames aux chapeaux verts**. La réussite en a été complète dès le premier soir. En novembre le Théâtre Royal du Parc à Bruxelles la présentera à son tour. Puis on la verra à Paris. Des tournées, qui la promèneront en France, se préparent dès maintenant. Et les sociétés d'amateurs l'inscrivent à leur répertoire.

Un volume in-16. Prix: 7 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Prière pour demander le Saint-Esprit

L'auteur de cette prière est le R. P. Alexandre Faure, O.M.I., éminent théologien bien connu au Canada. Cette prière, animée de l'onction de la vraie piété, est un admirable résumé de la théologie des Dons du Saint-Esprit. Avec la permission de l'auteur, et l'Imprimatur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, grâce à la générosité d'une bonne famille de notre paroisse, nous avons fait éditer cette prière, en une élégante brochure de douze pages. Les prêtres, les âmes religieuses, les personnes pieuses, goûteront cette prière. Notre but étant uniquement de répandre la dévotion à l'Esprit-Saint, nous vendons cette brochure à un prix très modique: 3c l'exemplaire; $2.00 le cent, franco. S'adresser à l'éditeur: l'abbé Anselme Longpré, vicaire à Saint-Aimé, comté de Richelieu, P.Q.

Les Juifs du Canada et l'Allemagne

Une délégation du "Canadian Jewish Congress" demande une protestation de la part du gouvernement canadien

A son retour d'Ottawa, hier, M. H. M. Caiserman, secrétaire général du *Canadian Jewish Congress*, a déclaré qu'une délégation du congrès s'est présentée devant le premier ministre Bennett, jeudi, et a demandé au gouvernement canadien de protester contre les persécutions raciales et religieuses que l'on rapporte en Allemagne.

La délégation a été présentée par M. S. W. Jacobs, député libéral fédéral de la division Cartier. La délégation a laissé un mémoire sur ladite persécution, à M. Bennett.

M. Caiserman a déclaré hier que le premier ministre avait répondu à la délégation: Le gouvernement étudiera la question après que j'aurai eu l'opportunité d'étudier le mémoire et les autres documents qui m'ont été soumis".

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance

Les visiteurs de l'Exposition missionnaire des Trois-Rivières du 31 août au 8 septembre pourront se rendre compte de la mission que remplit dans le monde l'Oeuvre admirable de la Sainte-Enfance, fondée en 1843 par un illustre évêque français, Mgr Forbin-Janson. Au Canada, l'oeuvre de la Sainte-Enfance reçut les meilleurs encouragements de NN. SS. Bourget et Fabre; mais c'est sous l'heureuse impulsion de Mgr Bruchési, qu'elle a pris l'extension que nous constatons aujourd'hui.

Le but spécial de l'Oeuvre est de recueillir les enfants abandonnés dans les pays païens. Depuis l'origine, les sous de la Sainte-Enfance ont permis de recueillir et de baptiser plus de vingt millions d'enfants. La plupart sont morts. Rien d'étonnant quand on a vu dans quel lamentable état ils sont apportés aux crèches. Ceux qui survivent sont élevés dans la religion catholique et fondent plus tard des foyers chrétiens. D'autres se vouent à la virginité et deviennent d'excellents auxiliaires catéchistes des missionnaires.

La Sainte Enfance subventionne aujourd'hui plus de 360 missions.

Sa Sainteté Pie XI, le Pape des Missions, disait au directeur général de l'Oeuvre, Mgr Méris: "La Sainte-Enfance est une oeuvre très belle, non seulement parce qu'elle fournit aux missions des sommes considérables, mais surtout parce qu'elle forme les enfants à l'apostolat. Nous désirons très ardemment que l'Oeuvre déjà si prospère se développe encore et de plus en plus. Nous formons ce souhait à cause des missions qu'elle soutient, des pauvres enfants païens à qui elle donne la vie de l'âme et aussi pour tous les petits associés dont elle stimule le zèle, éveille la charité et suscite l'esprit d'apostolat.

Les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à qui NN. SS. les évêques de la province de Québec ont confié l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, tiendront le kiosque de l'Exposition missionnaire des Trois-Rivières et feront voir quelques-unes des merveilles fournies par les Associés et par les petits rachetés.

Arrêtés au lac Sergent

Québec, 16 (P.C.) — Les détectives de la police municipale ont fait deux arrestations peu banales au lac Sergent, à environ 25 milles de Québec. Ils ont en effet appréhendé deux jeunes gens sous l'accusation d'avoir, au mois de mars dernier, attaqué une femme dans l'escalier de la rue de la Couronne et de l'avoir laissée inconsciente après l'avoir battue et volée. L'un des voleurs s'était enfui à Halifax après avoir fait son coup, mais il était revenu récemment en ville et la police locale en fut avisée.

D'autres excursions pour la fin de semaine

M. G. E. Carter, agent général du département des voyageurs, au Pacifique Canadien, annonce qu'en plus d'une excursion à prix réduits vers les Laurentides, plusieurs autres se dirigeront vers Montréal avec une limite de temps raisonnable pour le retour.

Une excursion, de Schreiber, Sault-Sainte-Marie, Ville-Marie, Chalk River et certains autres points du nord ontarien se dirigera vers Ottawa, Montréal et Québec. Le retour s'effectuera de Montréal avant minuit le lundi, 19 août. Venant dans la métropole, d'autres excursions de Mont-Laurier et toutes les stations intermédiaires jusqu'à Macaza; de Labelle à Saint-Jérôme, etc., Buckingham Jct. à Saint-Augustin; Pont-Rouge, Trois-Rivières, etc., Mégantic, Cookshire, etc., Perth, Smith Falls, etc., Léonard, Vankleek Hill, Hudson, etc., partiront samedi, le 17 août, et le retour se fera avant minuit, lundi, le 19 août.

Des trains d'excursions partiront de Montréal pour les Laurentides, couvrant toutes les stations entre St-Jérôme et Mont-Laurier. Les régates de Sainte-Agathe attireront certainement des centaines de spectateurs. Les billets à prix réduits seront acceptés à partir d'aujourd'hui jusqu'à dimanche matin pour l'aller. Le retour s'effectuera avant minuit lundi soir, le 19 août.

Ordination du R. P. Guy Laramée, S. J.

Demain, à 8 heures, dans l'église du Gesù, S. Ex. Mgr Deschamps ordonnera à la prêtre le R. P. Guy Laramée, S.J., fils de M. Arthur Laramée, C.R., homme d'oeuvres bien connu et petit-fils de l'hon. Alphonse Desjardins, ancien ministre fédéral et ancien maire de Montréal.

Le P. Guy Laramée célébrera sa première messe lundi matin, à 8 h. 30 dans la chapelle du collège Jean-de-Brébeuf, chemin Sainte-Catherine. Il sera assisté par son oncle le P. Paul Desjardins, S.J., préfet de discipline au collège Jean-de-Brébeuf et entouré de ses quatre frères religieux, Jean, Pierre et Paul, Jésuites, et Philippe, Franciscain.

Neuvaine solennelle à saint Gérard

Mardi, le 20 août, à 7h. et 30 du soir, commencera dans l'église de Saint-Alphonse la grande neuvaine préparatoire à la fête de saint Gérard.

Les mardis matins, à 7h. 15, une grand'messe sera chantée aux intentions de ceux qui prennent part à cette neuvaine.

Bibliothèque du Gesù

La Bibliothèque de Gesù, rouverte depuis le 15 août dernier, a le plaisir d'annoncer au public que le Catalogue des Romans vient de paraître. On peut se le procurer à la Bibliothèque, 1200 rue Bleury, laquelle est ouverte tous les jours, de 2 à 7 h.

La Flore laurentienne et les écoles d'agriculture

Les Ecoles d'Agriculture sont les toutes premières bénéficiaires de la publication d'un ouvrage comme la *Flore Laurentienne*. Aussi à peine l'Université de Montréal en avait-elle annoncé la parution que l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière plaçait entre les mains de ses élèves plus de cent exemplaires de la *Flore Laurentienne*. A l'Université McGill, les professeurs en botanique systématique de la Faculté des Arts, et ceux du Collège Macdonald ont aussi adopté l'ouvrage. Ces adhésions importantes et d'autres encore, font craindre que la *Flore Laurentienne* ne soit épuisée beaucoup trop vite. En vente au Service de Librairie du *Devoir*. (Voir ailleurs le bulletin de souscription).

Graphologie au "Devoir"

Oiseau volage — Je ne suis pas un diseur de bonne aventure ni un sorcier mais un graphologue qui analyse l'écriture pour y lire le caractère.

—Elle est sensible, un peu nerveuse et d'humeur très variable: elle en change sans motifs, et quand elle est de mauvaise humeur tout son entourage s'en aperçoit.

Le coeur est bon et affectueux et elle deviendra sûrement capable de dévouement parce que l'égoïsme est faible et qu'elle est active: pour le moment, elle profite du dévouement des autres un peu égoïstement. Alternatives de gaieté un peu bruyante et de tristesse silencieuse.

La volonté est impulsive et ne manque pas de résolution et de fermeté. Elle contredit et discute avec entêtement, souvent impatiente et parfois emportée. Elle a cependant assez de souplesse quand elle le trouve utile. D'une réserve accentuée, elle se confie peu et jamais entièrement. Généralement assez sincère, elle est capable de dissimulation, cependant, et s'il le faut, de mensonge. Portée à exagérer les choses, elle n'a pas un jugement sûr et se laisse beaucoup influencer par les apparences. Positive et assez pratique.

Nanon — Le prix d'une analyse dans le journal n'est pas de cinq mais de 25 sous.

Margot Do-Re-Mi — Elle est intelligente et cultivée, elle connait sa valeur et elle aime bien que les autres s'en rendent compte. Ayant confiance en elle-même, elle a de l'assurance, de l'obstination, et elle n'accepte pas facilement les critiques et même les conseils. Sensible, délicate et bonne; un petit égoïsme assez marqué nuit au dévouement sans le détruire. Elle est très susceptible. Ses affections sont exclusives: gens et choses qui lui appartiennent à son point de vue ne doivent être qu'à elle.

Gaie, enjouée, gracieuse et aimable, elle a de la distinction et elle n'aime pas les associations vulgaires même en passant: elle les tient à distance avec un peu de hauteur.

L'activité est égale et persévérante et plus intellectuelle que manuelle.

La volonté est décidément une volonté de résistance qui se manifeste par une obstination habituelle: exprimée ou muette, raide ou douce; elle est toute en résistance et c'est sa force volontaire, car elle a peu d'initiative et de résolution. Ordre, soin, elle a même de la minutie: elle attache de l'importance aux détails; beaucoup de bon sens et d'esprit pratique. Personnalité marquée, intéressante et sympathique.

Jenny — Ce n'est ni une Canadienne, ni une Française, je crois... c'est l'écriture d'une étrangère, quoiqu'elle écrive bien le français avec des tournures de phrases un peu différentes des nôtres.

Toute simple, sincère, tendre, elle a du jugement, de la réflexion et une belle conscience droite et claire.

Une grande modestie, elle n'a pas un atome de vanité et elle ne cherche qu'à s'effacer.

Bonne, généreuse et d'un dévouement actif et inlassable. Le sens pratique, l'activité et l'adresse doivent faire d'elle une excellente ménagère.

La volonté est forte: elle a de la résolution, de l'initiative, de l'invention, elle est indépendante et autoritaire. Partout où elle est, elle conduit et à cause de ses belles qualités, elle conduit bien avec peut-être pas assez de souci du goût des autres.

Tenant à ses idées, à sa manière de faire et les croyant les meilleures, elle endure mal l'opposition et la contradiction: avec ses égales, elle discute et s'impatiente, avec les inférieurs, elle peut devenir dure à l'occasion.

Elle au grand coeur et une sensibilité combattue mais réelle.

Sa bonne volonté et son ambition de bien faire la dirigent toujours, mais, je le répète, son despotisme est un peu absolu, et plus d'intuition et de souplesse habile la rendraient parfaite. Ordre, esprit d'organisation, prévoyance, sens pratique, elle a toutes les qualités *d'un chef*.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Samedi, 17 août 1935 Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Tous voudront lire

MIETTES DE BONHEUR

par HENRI JOLIET

agréable, utile à tous; dans la joie, dans la peine; Le CADEAU que chacun cherche amis, mari, femme, fille, fils, filleul, bienfaiteur.

Extrait de la table des matières

SANTE

Notre voyage de la vie...
Travail ou délassement...
Sports...
Cartes...
Pourquoi noyer le moteur...
Le médecin de famille...
Programme d'alimentation...
Le coup d'appétit...

AMOUR

A quoi bon aimer...
L'amour ne serait-il qu'une exploitation...
Ce qu'est l'amour...
Comment l'amour éclaire, réchauffe...
Entre épouses, mères et poupées...
Du fiancé chic au mari rustaud..
L'amour se perd...
L'amour se reprend...
Une bonne servante...
L'amour de l'enfant...
Les sacrifices du véritable amour...
Une recette pour guérir...

TRAVAIL

Gagner sa vie...
Réduire ses besoins...
Lecture — Journaux...
Les revues...
Tous les siècles à la recherche du bonheur...
L'homme complet...

ARGENT

La santé avec l'argent...
Les affaires avant le plaisir...
Conserver de l'argent...
Les réserves nécessaires...
Des risques raisonnables...
Sans argent la vie demeure bonne...
Peu d'argent vaut parfois mieux que beaucoup...

ART — RELIGION

...On trouve dans ce livre cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps...

Ces miettes de bonheur, Henri Joliet les recueille toutes comme de parcelles d'or qui tomberaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir.

(Extrait de la Préface
Père Thomas-M. Lamarche, Dominicain).

En vente au Service de librairie du "Devoir" — Un dollar franco.

Pour détruire Sûrement et vite les mouches et les punaises —employez le LIQUIDE MYSTERIEUX

Vendu partout

ANTIKOR-LAURENCE

Enlève CORS, VERRUES ET DURILLONS EFFICACE, SANS DOULEUR

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTRÉAL 25¢

HA. 7907 COIN ST DENIS ET ONTARIO

ANTALGINE

Soulage MAUX de TÊTE Douleurs périodiques

18

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse africaine — Meurtres et vengeances — La vendetta — Raffinement de cruauté

Lorsqu'un homme, objet de la vendetta, vient à tomber vivant entre les mains de ses ennemis, ils commencent par le lier avec des attaches faites de nerfs de boeuf qui pénètrent dans les chairs et le font horriblement souffrir.

Raffinement de cruauté

Au jour convenu on se rend dans un endroit retiré d'où sont bannis les femmes, les enfants, les vieillards, toutes les personnes en un mot dont la sensibilité ne pourrait supporter un spectacle aussi affreux. Ceux des assistants qui, au milieu du supplice, se sentent pris de compassion pour la victime, et demandent grâce pour elle sont aussi chassés impitoyablement. Les préparatifs du supplice achevés, les hommes et les jeunes gens s'approchent du condamné avec de gros coutelas et taillent au vif dans sa chair. Puis par dérision et comme pour l'obliger à en manger, ces monstres lui mettent sur les lèvres chaque lambeau de chair ainsi arraché. Et les spectateurs de lui cracher au visage pendant qu'on frappe le tambour à coups redoublés. Quand il ne reste plus de lanières à découper sur ce corps pantelant, on en détache le bras droit et la jambe droite dont on se sert ensuite comme de baguettes pour battre le tambour... Et les indigènes ont des procédés à eux pour empêcher un écoulement trop rapide du sang qui hâterait la mort. Mais si les bourreaux s'aperçoivent que la victime va succomber, le parent le plus rapproché de l'homme qu'il s'agit de venger s'approche et d'un coup de lance transperce la poitrine du moribond; pour l'achever il lui assène un coup de serpe sur la nuque. On termine par une danse des plus sauvages, devant ce cadavre informe. Les hommes pirouettent avec leurs lances, poussant ou plutôt hurlant des cris de joie annonçant à tous les échos que justice est faite.

Je connais une famille dont le fils aîné, qui pouvait avoir de huit à dix ans, subit ce traitement épouvantable.

Quand la chose est possible on s'en prend évidemment au meurtrier lui-même; mais le meurtrier se tient sur ses gardes. Et puis, dans une même tribu, dans une même famille tous se regardent comme solidaires. Loin de livrer le coupable, on prend fait et cause pour lui, quelque évidente que soit sa culpabilité. Aussi arrive-t-il souvent que c'est un innocent, surpris en route ou chez lui, et incapable de se défendre, qui tombe sous les coups des vengeurs. Parfois même on laissera le meurtrier pour s'attacher de préférence à la poursuite de l'un des membres les plus influents de la tribu ou à un jeune homme riche, l'espoir ou l'idole de ses parents. Car, dans l'esprit des Noirs, plus une personne est estimée et aimée des siens, plus sa perte sera sensible et plus les regrets seront amers.

L'épreuve du poussin

Il arrive quelquefois que le crime reste secret. Si l'affaire ne peut être tirée au clair, on se rend à la capitale pour l'épreuve dit "du poussin".

Sur l'ordre du roi, l'accusé (un membre de la tribut ennemie) doit prendre dans sa main un poussin fraîchement sorti de l'oeuf, et doit le conserver pendant deux jours. L'épreuve se fait devant plusieurs témoins qui ne quittent pas un instant l'accusé. Le soir venu, celui-ci peut déposer le poussin dans un petit panier, pour prendre un peu de repos. Son innonce sera reconnue si le poussin résiste à ce long jeûne. Yeyé (il est devenu blanc), dit-on. Mais si le poussin vient à périr avant le deuxième jour, c'est la preuve infaillible de la culpabilité. Yirabuyé (il est devenu noir), dit-on alors. On égorge l'accusé séance tenante. Sa famille subit ensuite le même sort. Les cases de ces malheureux sont détruites et l'on sème sur leur emplacement des haricots ou du millet.

Un autre trait

Quatre vaches avaient été enlevées au troupeau d'un chef. Grande colère du chef qui promit une forte récompense à qui lui amènerait le voleur. Ce dernier, revenant un jour du marché, fut tout à coup saisi par trois hommes qui lui lièrent les mains et les pieds et se mirent en devoir de le conduire au propriétaire des vaches. Gardiens et prisonnier cheminaient côte à côte quand ils s'engagèrent sur le pont de la mission à un endroit où la rivière est excessivement profonde et le courant très fort. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le voleur fait un bond et se précipite dans la rivière. Le courant le rejette sur un rocher, où il se retrouve presque à genoux. "Les vaches resteront aux miens!", s'écrie-t-il d'une voix tonnante. Et avec une énergie féroce il se rejette dans les flots, d'où il est impossible de le retirer, malgré les efforts tentés pour aller à son secours. Croyez-vous, après cela, que les gardiens du suicidé en seront quittes pour leur ahurissement? Hélas, non. Les parents du noyé ont juré de se venger sur l'un des trois et il est bien à craindre qu'ils ne tiennent parole.

Et maintenant, quand à ces coeurs vindicatifs le missionnaire vient enseigner la douceur de la morale évangélique, on conçoit qu'il rencontre d'abord bien des récalcitrants.

Même lorsqu'ils sont déjà gagnés à la cause de Jésus, ils bouillonnent d'indignation au récit des injures et des mauvais traitements infligés à leur nouveau Maître. Ils ont besoin d'une grâce bien forte pour croire à la sagesse d'un "homme" qui, ayant la puissance d'un Dieu, n'a pas songé un instant à se venger, mais s'est laissé conduire à la mort comme un agneau sans défense et sans force.

L'empoisonnement par les herbes

Un grand nombre de mortalités inexplicables s'étaient produites en peu de temps dans un "compound" (agrégat de plusieurs huttes reliées entre elles par un mur d'enceinte) que je connaissais bien, et la liste des morts menaçait de s'allonger encore. Je devinai vite làdessous le travail d'une main criminelle; je me gardai bien d'en parler; car dans ce village païen où je n'étais installé que depuis deux ans, découvrir un meurtrier c'est amorcer, grâce au système de la vendetta, toute une série de meurtres subséquents. Je fis donc venir un notable du pays et, sans lui rien révéler du but de mon enquête, je lui demandai de m'énumérer les différentes manières dont ses compatriotes avaient l'habitude de "bare" (empoisonner) un ennemi.

Il me fit des révélations qui m'intéressèrent grandement en me donnant une haute idée de la puissance destructive de nos primitifs.

Une méthode, entre autres, attira mon attention. Elle consiste à répandre sur les hautes herbes (cinq à dix pieds de haut), qui bordent et obstruent souvent le sentier menant à une case, un poison d'une extrême violence. Ce poison se compose de venin de vipère mélangé à une décoction de strophantus.

En suivant ce sentier, la victime désignée doit nécessairement se souiller les mains aux herbes empoisonnées. On sait que l'indigène, pour manger, n'a pas d'autres accessoires que ses doigts et, comme la moindre trace du poison en question suffit à causer la mort, il est aisé de comprendre les suites fatales d'un repas pris dans ces conditions. Apparemment immaculée, la main qui a seulement touché aux herbes humides de "strophantus", empoisonnera au fur et à mesure la nourriture qu'elle porte à la bouche.

Ce qui arrive souvent en pareil cas, c'est que la pauvre cuisinière, innocente d'avoir tué ses maîtres, est condamnée à l'exil ou à l'abandon dans la forêt où, découragée et sans nourriture, elle devient vite la proie des fauves.

Je compris donc que mes amis mourraient les uns après les autres, empoisonnés par ce procédé sournois. Je fis couper les herbes du sentier non sans avoir prémuni mes travailleurs contre les dangers du poison, et dans le "compound" ami la mortalité cessa.

Emery CHAMPAGNE,
des Pères Blancs.

N.B. — La maison des Pères Blancs à Montréal est à 1626 rue St-Hubert. Tél.: HA. 6320.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Sur le front . . . des missions

L'exposition missionnaire des Trois-Rivières

Texte d'une première causerie prononcée le 11 août au poste CKAC, Montréal

Par M. l'abbé Joseph Geoffroy, prêtre des Missions-Etrangères

Mesdames, messieurs,

Il se prépare actuellement aux Trois-Rivières une Exposition missionnaire qui sera, pour l'année 1935, l'un des événements les plus importants de notre vie nationale et religieuse; mais, à cause du tumulte de la vie politique, de la tourmente des vacances et de mille autres questions, il est un peu à craindre que ces fêtes ne perdent de leur importance auprès d'un certain nombre de nos compatriotes. C'est pourquoi le Comité d'organisation des Journées missionnaires des Trois-Rivières m'a demandé de vous parler ce soir à la radio.

Le poste CKAC de la *Presse* nous fournit l'heureuse occasion de nous entretenir avec vous ce soir, de même que les dimanches prochains à la même heure. Nous remercions MM. les directeurs de ce poste de leur bienveillance.

En 1925, pour célébrer l'année jubilaire, Sa Sainteté Pie XI avait fait organiser dans les jardins du Vatican une Exposition universelle des missions catholiques. On s'en souvient, ce fut un triomphe. Des fruits abondants en résultèrent pour les missions.

Deux ans plus tard, Mgr Forbes (alors évêque de Joliette), dont le zèle apostolique est connu de tous, voulut que sa ville épiscopale et son diocèse fussent témoins d'une Exposition missionnaire un peu semblable à celle de Rome, — si les petites choses peuvent se comparer aux grandes —. Les Instituts missionnaires de la province de Québec furent invités à coopérer à l'organisation de Journées missionnaires, plutôt connues sous le nom d'Exposition missionnaire. Pendant les vacances de 1927 se tinrent donc à Joliette ces journées inoubliables pour les foules qui eurent l'occasion d'y prendre part. Le comité d'organisation sous la conduite du R. P. Paul-Eugène Trudel, O. F.M., avait réussi à merveille une oeuvre délicate et jusque là inconnue chez nous.

Trois ans plus tard, le Comité diocésain de l'Union missionnaire du clergé de Montréal, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque-coadjuteur et le concours de diverses congrégations missionnaires, organisait dans le Manège militaire de la rue Craig, en cette ville, une grande Exposition qui fut visitée par environ 100,000 personnes.

Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, n'a jamais manqué une occasion d'aider le mouvement missionnaire. L'an dernier, Son Excellence s'est demandé s'il ne serait pas possible d'avoir dans sa ville épiscopale, témoin de tant de mouvements religieux et civils qui lui font honneur, une Exposition missionnaire, semblable à celles de Joliette et de Montréal.

L'idée à peine émise fut secondée par le Comité diocésain de l'Union missionnaire du Clergé. Après quelques réunions préliminaires, un Comité exécutif fut constitué à cette fin, composé de Son Excellence Mgr Comtois, comme président d'honneur; de NN. SS. Chartier et Trudel, comme vice-présidents honoraires; du R. P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., président; du R. P. Rosario Leclerc, O. M.I., vice-président; de M. l'abbé Pellerin, secrétaire, et de MM. les abbés Geoffroy et Carignan, conseillers.

Le programme comprend trois parties:

1o Une Exposition proprement dite, qui se tiendra dans le manège militaire des Trois-Rivières que le ministère de la défense nationale a mis à la disposition du comité;

2o des cérémonies religieuses: messes solennelles, prières publiques et sermons appropriés;

3o nombreuses conférences données par des représentants des Instituts missionnaires, la plupart missionnaires eux-mêmes de carrière.

L'ouverture officielle se fera le 31 août, et la clôture en est fixée au 8 septembre. La date est, je crois, des plus favorables. Les touristes très nombreux à la fin des vacances, allant de Québec à Montréal ou de Montréal à Québec, pourront ainsi visiter l'Exposition. Les ouvriers pourront profiter de la Fête du Travail, le 2 septembre, pour faire leur visite. Enfin les classes ouvrant au milieu de la première semaine de septembre, les groupes de collégiens, d'élèves des couvents et des écoles pourront, eux aussi, bénéficier des leçons de ces journées missionnaires. Nous croyons donc que nulle autre date ne pouvait mieux convenir.

Et l'occasion de cette grandiose démonstration de foi et de patriotisme? C'est pour commémorer le IVe Centenaire de la plantation de la croix du Salut aux Trois-Rivières par Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage au Canada, en 1535.

C'est une date historique. En 1534 l'illustre navigateur de Saint-Malo planta la croix à Gaspé, événement qui fut célébré avec pompe l'an dernier; il convient que le geste de 1535 ne passe pas inaperçu.

Dans une lettre circulaire adressée à son clergé, Son Excellence Mgr Comtois écrivait à cette occasion: "Il m'a semblé que cette manifestation de la pénétration de nos forces catholiques et du travail des nôtres dans tous les pays de la terre serait la plus belle réponse que nos populations puissent donner au geste initial de foi accompli par Jacques Cartier sur le sol trifluvien, il y aura 400 ans le 7 octobre prochain.... Aussi ai-je fait mien le projet soumis de renouveler ici les grandes assises missionnaires de Joliette et de Montréal. Je suis certain que tous apporteront à cette fête du IV centenaire de la foi chez nous leur concours empressé. Il contribuera à votre édification personnelle: l'oeuvre des missions étant la première de toutes, selon Sa Sainteté Pie XI, et sera un puissant encouragement aux missionnaires qui nous visiteront"....

De son côté, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, président de l'Union missionnaire du clergé au Canada, n'approuve pas moins que Mgr l'évêque des Trois-Rivières la tenue de ces fêtes. Voici la lettre que l'Eminentissime Cardinal écrivait aux organisateurs, le 20 du mois dernier: "J'apprends avec une très vive satisfaction le projet du conseil diocésain des Trois-Rivières de l'Union missionnaire du Clergé de tenir une exposition missionnaire dans cette ville au début de septembre. A titre de président général de l'Union missionnaire du Canada, je lui accorde volontiers le patronage de l'Union Missionnaire. Ce sera ma meilleure manière d'exprimer mes félicitations au Conseil diocésain pour son heureuse initiative, en même temps que mes voeux, mes ferventes prières et bénédictions pour le succès de cette apostolique entreprise".

Avec de tels encouragements, le Comité d'organisation a donc droit d'espérer pour l'Exposition missionnaire des Trois-Rivières tout le succès auquel elle a droit.

* * *

Avant de terminer cette simple causerie, permettez que je vous dise brièvement comment l'Eglise catholique va au secours de la conversion des infidèles.

C'est, en effet, un devoir des plus sacrés pour le Souverain Pontife, chef de l'Eglise de Jésus-Christ, de travailler au salut de ces millions de païens pour lesquels, hélas! il semble que l'heure de la rédemption n'ait pas encore sonné. Les Papes ont compris ce devoir qui résulte des paroles mêmes de N.S. à ses apôtres: "Allez, enseignez *toutes* les nations".

Mais à cause des multiples occupations qui lui incombent, le chef de l'Eglise a divisé le gouvernement du monde catholique entre divers dicastères que l'on appelle les Congrégations romaines.

Le soin de la conversion des infidèles et des pays peu avancés dans le développement de la vie chrétienne a été confié à une Congrégation spéciale dite Congrégation de la Propagande. Elle comprend un certain nombre de cardinaux, qui dirigent les missionnaires travaillant dans les pays dits de missions, et cela sous la direction immédiate du Souverain Pontife.

Tout ce qui se rapporte aux missions relève de la juridiction de la Congrégation de la Propagande, non seulement les missionnaires, les chrétiens déjà convertis, les catéchumènes, les établissements de mission, comme les écoles, les chapelles, les dispensaires, les orphelinats, les asiles pour enfants, vieillards malades et infirmes, mais même, dans les pays catholiques, les congrégations ou sociétés en tant que missionnaires, les séminaires fondés pour les missions, et les oeuvres pontificales telles l'Oeuvre de la propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, et de Saint-Pierre-Apôtre pour la formation du clergé indigène, ou encore le séminaire de la Propagande à Rome.

Cette Congrégation de la Propagande n'a pas toujours existé dans l'Eglise, — pas plus que les autres d'ailleurs, — toutes ont été créées selon les besoins et les circonstances. Après les grandes découvertes de la fin du XVe siècle, s'imposait à Rome l'existence d'un organisme nouveau dans l'Eglise pour pourvoir aux besoins pressants et nombreux des Missions, tant dans les Indes Occidentales que dans les Indes Orientales. C'est pourquoi Grégoire XV, le 22 juin 1622, par la bulle *Inscrutabili divinae*, érigea canoniquement ladite Congrégation de la Propagande. Ses attributions purent changer quelque peu dans le cours des temps, mais elle eut toujours pour but de s'occuper exclusivement du salut des infidèles. Par sa Lettre apostolique du 29 juin 1908, Pie X lui a donné sa constitution actuelle. C'est à cette date — 29 juin 1908 — que l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, les Etats-Unis et le Canada passèrent de pays de mission, c'est-à-dire de la Propagande, au rang de nations où la religion catholique est normalement organisée. Depuis le 29 juin 1908, le Canada appartient donc aux congrégations régulières.

Il se trouve cependant des missions qui sont soustraites à la Congrégation de la Propagande, ce sont celles des Rites Orientaux. Le 1er mai 1917, en effet, Benoît XV érigea la Congrégation pour les Rites Orientaux, et lui donna juridiction sur tous les fidèles et toutes les missions de ces divers Rites Orientaux.

Comme on le voit, il se trouve donc dans l'Eglise deux Congrégations qui s'occupent des missions: l'une, la Congrégation de la Propagande pour les missions du Rite Latin; l'autre, la Congrégation du Rite Oriental pour les missions des autres rites.

A la Congrégation de la Propagande appartiennent les territoires où la hiérarchie ecclésiastique n'est pas encore érigée; elle commence par former des missions autonomes, puis des préfectures apostoliques, et enfin des vicariats apostoliques; appartiennent encore à cette Congrégation certains pays où les divisions ecclésiastiques sont établies en diocèses et en provinces ecclésiastiques, comme au Japon, mais dont l'organisation n'est pas encore assez avancée pour être remis aux Congrégations ordinaires. En pratique, on peut dire que tous les vicariats et les préfectures apostoliques du rite latin appartiennent à la Propagande, comme les vicariats apostoliques canadiens du Golfe Saint-Laurent, du Keewatin, du Mackenzie, etc.; et de plus les diocèses du Japon, des Indes, des Antilles et de l'Australie, et quelques diocèses de rite latin établis dans les pays schismatiques de la Grèce, de la Perse et des Etats balkaniques.

A la tête de cette Congrégation, comme on le sait, se trouve le cardinal Fumasoni-Biondi, préfet de la Propagande. Pour coopérer à la grande oeuvre de l'évangélisation des pays infidèles qui lui sont confiés, il dispose de l'armée missionnaire suivante:

18,028 prêtres, dont plus de 5,000 indigènes;

8,755 frères et coadjuteurs, dont plus de 1,000 indigènes;

50,555 religieuses, dont plus de 20,000 indigènes, qui sont aidées de 74,000 auxiliaires, catéchistes, etc., et 62,000 maîtres d'écoles.

(Annuaire Pontifical, 1934)

L'ouvrage ne manque pas, comme vous le voyez, aux ouvriers évangéliques. A 18,000 prêtres est confié le soin de convertir un milliard de païens...

Le Souverain Pontife a donc raison de demander à tous les fidèles de s'intéresser aux missions, soit par les vocations, soit par les aumônes, soit par les prières. Pie XI est véritablement le *Pape des Missions*. C'est l'oeuvre de son coeur. Sous son pontificat ont déjà été érigés 38 missions indépendantes, 96 préfectures apostoliques et 82 victariats. Jamais autant d'activité ne s'est vue dans l'Eglise en faveur des missions que dans les temps actuels.

Ce sont ces oeuvres, ces missionnaires de la Congrégation de la Propagande que l'Exposition missionnaire des Trois-Rivières a pour but de nous faire connaître.

Les organisateurs n'ont rien épargné pour rendre intéressante et instructive cette Exposition Missionnaire. N'oubliez pas la date. L'ouverture aura lieu le 31 août prochain et dès maintenant proposez-vous d'y assister. Le programme vous sera donné au poste CKAC, dimanche prochain, à la même heure.

Tsiang-Kai-Shek et le christianisme

Chungking (Chine) — Le généralissime Tsiang-kai-shek, qui est pratiquement le véritable chef du gouvernement de Nankin, se rendit au mois de mars 1935 au Szechwan pour y prendre la direction de la lutte anticommuniste et procéder en personne à la réorganisation de la province. Quelques jours après son arrivée à Chungking, le 18 mars, il invitait les missionnaires catholiques et protestants de la ville à une réception dans sa résidence privée. Le vicaire apostolique de Chungking, S. Exc. Mgr Jantzen, des Missions Etrangères de Paris, répondit à l'invitation avec une dizaine de ses missionnaires et quatre Franciscaines Missionnaires de Marie; la réunion dura près de deux heures.

Madame Tsiang-mei-lin prit la première la parole et salua, en anglais, les missionnaires, soulignant de la meilleure façon l'appui précieux qu'ils peuvent apporter à la grande oeuvre de rééducation nationale entreprise par le mouvement de la "Vie Nouvelle". Le généralissime ensuite émit le voeu que la Chine, s'inspirant de l'exemple des nations européennes, réalise vite la franchise, l'activité, la propreté, l'économie et l'hygiène que lui propose la "Vie Nouvelle", et demanda aux missionnaires d'aider par leur parole et par leur action le gouvernement dans son oeuvre de restauration du pays, si gravement menacé par le communisme et par l'usage de l'opium. Pour mener mon oeuvre à bien, dit-il, j'ai besoin du concours des missions et des missionnaires; seule en effet la doctrine chrétienne peut apporter une aide efficace à la réalisation de mon plan de restauration, parce que seule elle contient en elle et peut communiquer la force morale pour opérer dans les esprits le redressement désirable et revivifier nos pauvres concitoyens.

Un ministre protestant répondit en anglais au général, puis Mgr Jantzen, en chinois, le salua au nom de la mission catholique, l'assura de l'entier dévouement de ses missionnaires à la nation chinoise et lui promit tout son appui moral.

Les paroles de Tsiang-kai-shek sont significatives au plus haut point et disent le chemin parcouru par l'idée chrétienne en Chine, au cours des dernières années, pleines de bouleversements et de révolutions. Qu'on se rappelle 1927, la lutte de la Chine du sud contre la Chine du nord, l'armée nationaliste, ou sudiste, partant de Canton, avec Tsiang-kai-shek à sa tête, qui prenait ses conseils auprès du fameux russe Borodine et poursuivait un programme nettement antiétranger et antichrétien; il fallait supprimer l'impérialisme étranger, détruire la religion, opium du peuple, chasser les missionnaires agents de l'impérialisme de l'étranger. Ce fut le pillage de nombreuses résidences de missionnaires par les sudistes, et le massacre des Jésuites de Nankin qui marqua le point culminant de la poussée antichrétienne.

Une fois au pouvoir Tsiang-kai-shek comprit vite que le communisme ne convenait pas à la Chine: Borodine dut regagner la Russie et la lutte contre les bolcheviks commença, qui se poursuit encore. De plus, les moeurs nouvelles s'introduisaient rapidement dans le pays, les vieilles croyances, les vieilles superstitions, la vieille morale aussi, disparaissaient, sans que rien vint les remplacer. Aujourd'hui, le chef de la "Vie Nouvelle", comprenant le danger des générations sans religion et sans morale, veut faire du christianisme la base sur laquelle édifier la Chine nouvelle.

(Fides)

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 17 août

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

11.00 a.m. — Eddie House, organiste. Chanson de l'écharpe; La Rosita; Desert Song; Humoresque, de Dvorak; Water Boy; Valse lente (Coppelia) de Delibes; Rose of My Heart; Every Day.
12.00, midi — Orientale.
1.00 p.m. — Jack Shannon, ténor.
1.15 p.m. — Cordes poétiques. Direction Emery Deutsch.
2.00 p.m. — Musique du samedi. — Choeur (Opéra "Khovanschina") de Moussorgsky; Une nuit (Le démon) de Rubinstein; La prière du Seigneur (chant traditionnel); Choeur (Russalka) de Dargomijsky; Scène du couronnement(Boris Godounoff) de Moussorgsky.
2.30 p.m. — Tennis.
5.45 p.m. — Tito Guizar, ténor.
7.00 p.m. — Mary Eastman, soprano; orchestre de concert.
7.30 p.m. — La Sympnonie de San-Francisco. — Ouverture (Rêve d'une nuit d'été) de Mendelssohn; Symphonie No 1, en do mineur, de Brahams.
8.45 p.m. — Les Troupiers. Musique martiale.
9.00 p.m. — Concert Columbia. — Catherine Toomey, contralto; direction Howard Barlow. — Ouvre ton coeur ((Carmen) de Bizet; Ouverture (Die Fledermaus) de Strauss; Zueighung, de Strauss; l'oiseau des ténèbres, de Horsman; Nuit sur une montagne de Bald, de Moussorgsky; Danza Fanciulla, de Durante.
9.30 p.m. — Mélodies de Californie.
10.00 p.m. "Fiesta". — (De la Commission canadienne de la radio). — Capullito De Aleli; The Magic of You; Mama Inez; Esta Noche Mi Emborracho; Amargua; Lamento Gitano; La dame de Madrid; Parlez-moi d'amour; Fiesta.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

6.35 p.m. — Alma Kitchell, contralto.
7.00 p.m. — "The Art of Living".
7.45 p.m. — Revue du sport.
9.00 p.m. — "G"Men".
9.30 p.m. — Concert Shell Chateau.
10.30 p.m. — Summer Follies.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

4.15 p.m. — Ensemble de cordes.
5.15 p.m. — Jackie Heller, ténor.
5.30 p.m. — Le temple de la chanson.
6.00 p.m. — Orchestre bavarois.
6.35 p.m. — Les soeurs Morin.
7.30 p.m. — Gemmes d'opéra. Orchestre Spiltany.
8.30 p.m. — Concert de la musique Goldman. Marche (Tannhauser) de Wagner; Ouverture (Rienzi) de Wagner; Poème symphonique: "Le jugement universel", de De Nardis; Finale (La symphonie du Nouveau-Monde) de Dvorak; Valse Lulle, de Rogers.
11.00 p.m. — Revue espagnole.

Dimanche, 18 août

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

9.00 a.m., Le Dimanche matin chez Tante Suzanne — Musique classique.
1.00 p.m., Le Trio Compinsky — Quintuor à cordes pour violons et piano en fa mineur, opus 34, de Brahms — Donald Cole et Martin Black, violoniste.
2.45 p.m., La Fete de St-Stephen, à Budapest.
3.00 p.m., L'Heure symphonique — Direction Howard Barlow — Symphonie no 3, "Eroica", de Beethoven; Prélude du 3e acte (Les Maitres-Chanteurs), de Wagner; Prélude au 3e acte (Lohengrin), de Wagner.
4.00 p.m., Parade de St-Louis.
7.00 p.m., Vivian Della Chiesa, soprano; orchestre de concert.
8.00 p.m., Rythm at Eight — Orchestre Al Goodman — Extrait (Never Again); Sérénade, de Schubert; Sérénade, de Drigo; autres pièces semi-populaires.
9.00 p.m., L'Heure America.
11.00 p.m., Salon Moderne.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

6.00 p.m., L'Heure catholique — Chorale des Médiévalistes.
6.30 p.m., Variétés continentales.
7.00 p.m., "K-7".
7.30 p.m., Concert Fireside.
7.45 p.m., Rêves au coucher du soleil.
9.30 p.m., Album de musique familière.
10.00 p.m., Conrad Thibault et Lois Bennett.
11.15 p.m., Jesse Crawford, organiste.
5.45 p.m., Oswaldo Mazzucchi, violoncelliste.
7.30 p.m., La Voix du Peuple.
8.00 p.m., Symphonie NBC — Direction Frank Black.
9.00 p.m., Les Cordes de soie.
9.45 p.m., Kurt Brownell, ténor.
11.00 p.m., Les Chanteurs Fireside.

L'exposition missionnaire à CKAC

Dimanche, le 18 août, et le dimanche, 25, au poste CKAC, Montréal, à 5 h. 45, heure avancée, M. l'abbé Geoffroy, des Missions Etrangères, président du Comité des Conférences de l'Exposition des Trois-Rivières, donnera une causerie sur les Fetes missionnaires des Trois-Rivières qui auront lieu du 31 août au 8 septembre. Il profitera de la circonstance pour donner en résumé un ensemble du problème missionnaire.

Les Grenadier Guards

La musique militaire des Grenadier Guards jouera dimanche soir, à 6 h. p.m., à Radio-Canada, les pièces suivantes: Marche: On the Go, LaBadie; Ouverture: Si j'étais Roi, Adam; La chanson des Nids, Buot (duo de clarinette); Sonnerie de clairons et marches régimentaires: a) Sherwood Foresters; b) Loyal North Lancaster; Danse paysanne russe "Kukuska", Lehar; Marche: Old Comrades, Teike.

Concert diffusé de Vancouver

L'orchestre de Radio-Canada, à Vancouver, donnera son concert le dimanche, 18, à 7 h., sous la direction de M. Allard de Ridder. Cet orchestre est l'un des plus importants de l'ouest canadien. De Ridder consacre ses programmes au semi-classique et au moderne, sans toutefois négliger les oeuvres dse grands maitres.

La Symphonie de Radio-Canada

Le prochain concert de la Petite Symphonie de Radio-Canada, à Québec, celui du dimanche, 18, à 10 h., sera dirigé par le capitaine Charles O'Neill.

Programme: Marche de l'opéra Aida, Verdi; Le Matin "Peer Gynt", Grieg; Air du Ballet, Callirhoe, Chaminade; Concerto en ré mineur, Bach, MM. G. Darisse et P. Baldwin, violonistes; Mazurka, Ballet Russe, Luigini; Sélections "Il Trovatore", Verdi.

Quatuor de violoncelles

Le Quatuor de violoncelles de Radio-Canada jouera dimanche soir, 18, de 11 h. 15 à 11 h. 30, les oeuvres suivantes: Pale Moon, Logan; Chansons écossaises (folklore); Solo, Sévérin Moisse, pianiste; Romance, Galtermann.

"Speaker"

On remarque dans l'Annuaire de la Radiodiffusion nationale, Paris, édition de 1933 et celle de 1934, que l'on emploie le mot "speaker" et même celui de "speakerine" pour désigner l'annonceur au micro. Le terme est d'usage courant dans les stations de T.S.F. en France.

La saison d'opérette à Radio-Canada

Pour répondre aux voeux de tout un public radiophile, Radio-Canada consacrera un plus grand nombre d'heures d'émission aux oeuvres d'art lyrique, comme par exemple, l'opérette. Pour résoudre les problèmes ressortissant des arrangements et des mises au micro d'oeuvres nécessairement fragmentées, — puisque la saison dernière, leur transmission ne durait qu'une demi-heure — les directeurs de Radio-Canada ont décidé que pour le cycle 1935-36, chacune des opérettes serait chantée à peu près intégralement. Au fait, la durée de ces émissions sera d'une heure. Transportée au micro, l'opérette ne subira par les retards qu'apportent à la scène les changements de décors, les entr'actes prolongés, etc. Avec les nouveaux studios que l'on est actuellement à terminer au poste CRCM de Montréal et grâce aux qualités techniques de l'émission qui doivent résulter de ce changement, l'opérette deviendra une véritable fête pour ceux qui aiment ce genre. Elle consolera tous ceux qui, à Montréal, par exemple, déplorent la disparition de cette scène lyrique. Les directeurs de la nouvelle troupe en formation sont, comme nous l'avons déjà annoncé, Mme Jeanne Maubourg-Roberval et M. André Durieux. Les répétitions commenceront sous peu. Elles exigeront une mise au point très délicate. Ce que l'on n'obtiendra qu'après de nombreux essais où collaboreront les opérateurs, les directeurs et les chanteurs en vue d'obtenir un parfait équilibre des voix et des instruments. M. Rooney Pelletier, directeur régional de la CCR à Montréal, annonce que cette saison d'opérette s'ouvrira le dimanche, 29 septembre.

Les oeuvres choisies jusqu'à date s'élaborent dans l'ordre suivant:

21 septembre: Chanson d'amour, Schubert; 6 octobre: Le Soldat de Chocolat, Oscar Strauss; 13 octobre: Les Nièces du Colonel, Eugène Gavel; 20 octobre: Monsieur Beaucaire, André Messager; 27 octobre: Les Cloches de Corneville, Planquette; 3 novembre: Rose, ma voisine, Marcelle Chadal; 3 novembre: Si l'amour passe, Marcelle Chadal; 10 novembre: Un bon garçon, Maurice Yvain; 17 novembre: Le Pays du Sourire, Franz Lehar; 24 novembre: Toi, c'est moi, Moïses Simons; 1er décembre: Rêve de Valse, Oscar Strauss.

Lundi, 19 août

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 860 kil.

1.15 p.m., Alexander Semmler, pianiste — Gavotte, de Gluck-Brahms; Sonate op. 57, de Beethoven; Etude-Papillon, de Chopin.
3.00 p.m., Salon Musical — Napoli (tarentelle), de Mezzacapo; Lamento, de Gabriel-Marie; Mazurka, de Strauss; Intermezzo (Goyescas), de Granados; Valse Empereur, de Strauss; Encore, de Tosti; Passepied (Le roi s'amuse), de Delibes.
4.45 p.m., Nina Tarasova, soprano.
5.15 p.m., Moments médoliques.
6.30 p.m., La boite à musique — Orchestre de concert sous la direction d'Anthony Candelori — Dan Kelly, soliste — Extraits d'opérettes, de Herbert.
6.45 p.m., Concert miniature.
10.30 p.m., Au temps des lilas.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

8.30 p.m., Concert Firestone.
9.00 p.m., A. and P. Gypsies.
10.30 p.m., Concert de Grand Park — Chicago.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

6.00 p.m., Musique de la Marine.
7.00 p.m., Concert du diner.
9.00 p.m., Les Ménestrels Sinclair.

En dinant

Voici le programme de cette émission de Radio-Canada, le lundi, 19, à 6 h. p. m.: Hansel et Gretel, Humperdinck, l'orchestre; Chant par Mme Franklyne West; From the Canebrakes, Gardner, l'orchestre; Les filles de Cadix, Delibes, Mme Franklyne West; In Fair Tokio, Clarke, l'orchestre; Lovely to look at, extrait de Roberta, Kern, Madame West; Balkan Princess, Rubens, l'orchestre.

"Babillage-Caprice"

Radio-Canada ne fera entendre, lundi soir prochain, 19, que la première partie de ce programme, à cause des discours politiques qui commenceront à 10 h. 30. Au pwrogramme, Jeanne Desjardins, soprano, le quintette de voix mixtes et l'orchestre dirigé par Giuseppe Agostini.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 1 h. 15 p.m. —

Lundi, 19 août, 1 h. 30: R. M. Pucet: l'U.C.C.

Jeudi, 22 août, 1 h. 15: Gérard Filion: Organisons notre épargne.

Samedi, 24 août: 1 h. 15: J. E. Laforce: La colonisation.

CRCM, 6 h. 45 —

Mardi, 20 août: L. P. Côté: La section des bûcherons de l'U.C.C.

Jeudi, 22 août: M. René Chaloult: Cultivateurs, attention aux contrats que vous signez.

Radio-théâtre

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront, le lundi, 19, à 9 h. 30, une comédie en un acte d'André Birabeau, "Tempête sur les côtes". L'interprétation de cette oeuvre a été confiée à Mesdames Marthe Thiery, Verteuil, MM. Albert Duquesne et A. Parent.

Radio-Montréal

SAMEDI, 17 AOUT

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 En dinant.
6.30 Musique hawaienne.
6.45 Tous les deux: Lucienne Gravel, pianiste et M. Létourneau, baryton.
7.00 Programme de variétés.
7.26 Résultats des joutes de balle au camp.
7.30 "Breezin' Along".
8.00 Bert Anstice et ses Montagnards.
8.30 L'orchestre symphonique de New-York, sous la direction de M. José Iturbi — relais du M.B.S.
9.30 Evangéline — lecture du célèbre poème par M. Jacques Auger.
10.00 Fiesta.
10.30 L'orchestre de Ben Bernie — erlais du N.B.C.
11.00 Radio-journal (bilingue).
11.15 L'orchestre de Chas Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.30 L'orchestre de Ray Noble — relais du N.B.C.

CKAC — 411 m., 730 kil.

1.00 Jack Shannon, ténor.
1.15 Causerie agricole de l'U.C.C.
2.00 La boite à musique.—C.B.S.
3.00 "On the Village Green"—C.B.S.
3.30 "Buffalo Presents".—C.B.S.
4.00 "Three Little Words".—C.B.S.
4.15 Programme de Chicago.—C.B.S.
4.45 Les "Travers" de Chicago.—C.B.S.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Musique de danse.
6.30 Le programme du foyer.
6.15 La Société du bon parler français.
6.30 L'Ecole de musique de Bellevue.
6.55 Nouvelles.
7.00 Musique de danse.
7.30 L'orchestre symphonique de San Francisco.—C.B.S.
8.00 "He She and They".—C.B.S.
8.30 Le programme de Freddie Ruth. — C.B.S.
9.00 Concert du Columbia.
9.30 Mélodies.
10.00 Variétés.
10.30 Orchestre.
11.00 Le reporter sportif de la Brasserie Molson.

CFCF — 500 m., 600 kil.

1.00 Bourse.
2.00 Orchestre Rex Battle.
2.30 Revue de fin de semaine.
5.15 Platt et Nierman, pianistes.
6.45 Musique.
7.30 Gemmes d'opéra.
8.30 Musique Goldman.
10.00 "Fiesta".
10.30 Carnaval Carefree.

CHLP — 266 m., 1,120 kil.

8.55 Sommaire.
9.00 L'heure.
9.00 Chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Diction.
9.45 Association Canadienne-française des Aveugles.
10.00 Poèmes symphoniques.
10.45 Musique militaire.
11.30 Musique classique.
11.45 Musique d'orgue.
11.59 L'heure.
12.00 L'heure féminine.
1.30 Orchestre.
2.00 L'heure.
2.01 Variétés.
3.00 Radio-Baseball "Newark à Montréal".
5.30 Meli-Melo.
6.15 Mines.
6.30 L'Information Commerciale.
7.30 Orchestre.
9.00 Orchestre.
9.30 Soliloque (C.C.R.)
10.00 Ensemble de cordes.

L'Institut Botanique de l'Université de Montréal annonce la publication de la

FLORE LAURENTIENNE

par

FRERE MARIE-VICTORIN, D. Sc.

Un grand ouvrage in-quarto (29 x 22 cm.) destiné à donner aux Canadiens français une connaissance précise de la flore de leur pays, et aux botanistes étrangers la physionomie botanique de la vallée du Saint-Laurent:

- Plus de 900 pages de texte, où sont décrites et commentées les 1917 espèces actuellement connues de la flore vasculaire du Québec;
- Environ 2800 dessins originaux, qui rendent facile l'identification des plantes décrites;
- Une **"Esquisse générale de la flore laurentienne"**, — illustrée d'une Carte phytogéographique du Québec (en couleurs) et de 22 cartes en noir, — qui dessine la physionomie, et raconte l'histoire, de l'une des plus remarquables flores du globe;
- Des clefs complètes conduisant aux familles, aux genres et aux espèces;
- D'abondantes notes encyclopédiques qui relient la science des plantes aux autres domaines de l'esprit, et qui lui donnent son immense valeur humaine;
- Un copieux glossaire où sont définis les termes techniques employés dans l'ouvrage;
- Un index alphabétique très élaboré des noms de toutes catégories (latins, français, anglais, vulgaires).

BULLETIN DE COMMANDE

....19........

Service de Librairie du "Devoir",
Case postale 4020
Montréal.

Veuillez m'expédier .... exemplaire........ de la FLORE LAURENTIENNE, par le Frère Marie-Victorin, D. Sc., directeur de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal.

....
(Signature)
....
....
....

Prix de l'ouvrage (en dollars canadiens)		Relié demi-chagrin avec coins et nerfs	7.50	Prov. de Québec	.35
Relié toile	$5.00	Port en sus:		Prov. d'Ontario	.45
Relié demi-cuir	6.50	Rayon de 20 milles	.12	Prov. Maritimes	.45
				Partout ailleurs	.50

10.30 Orchestre.
11.00 L'heure — Fin de l'émission.

DIMANCHE, 18 AOUT

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Le trio de concert de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la direction de M. Rubin Krasner, ainsi que Mlle Fabiola Poirier, soprano.
5.30 Chansonnettes françaises.
6.00 Musique militaire des Canadian Grenadier Guards, sous la direction du lieutenant J. J. Gagnier.
6.30 Sérénade lyrique: le Trio lyrique et le Trio Mozart.
7.00 Orch. symphonique de Vancouver, sous la direction de M. Allard de Ridder.
7.25 Résultats des joutes de balle au camp.
7.30 Summer Serenade.
8.00 Les Silhouettes campagnardes.
8.30 Band Box Revue — concert vocal et instrumental, de Détroit.
9.00 Radio Theatre Guild.
9.30 Concert sous la direction de M. Horace Heidt, relais du MBS.
10.00 La Petite Symphonie de Radio-Canada, sous la direction de M. Chas O'Neill, ainsi que MM. Doris et Baldwin, violonistes.
10.30 The Road to Yesterday, sous la direction de M. Roland Todd.
11.00 Radio-journal bilingue.
11.15 Quatuor de violoncelles, sous la direction de M. Rubin Krasner.
11.30 Atlantic Nocturne.

CKAC — 411 m., 730 kil.

9.00 Le dimanche chez tante Suzanne.
10.00 L'oncle Ned et le cousin Don.
10.30 Nouvelles.
10.35 Patterns in Harmony.
12.30 The Romany Trail.
12.45 Allocution de S. K. Radcliffe.
1.00 Le trio Compinsky.
1.30 Eddie Dunstedter Presents.
1.45 Programme musical de J. Donat Langelier.
2.00 Le programme musical de Johnny Augustine.
2.30 ACJC.
2.45 St. Stephen's Celebration, Budapest.
3.00 Concert symphonique.
4.00 St. Louis Parade.
5.00 Le Credo du paysan.
5.30 Valses de Strauss.
5.45 Mélodies semi-classiques.
6.00 Demi-heure d'opéra.
6.30 Les Galeries Baillargeon.
6.45 Programme Granger Frères.
7.00 Vivian Della Chiesa et un orchestre.
9.00 L'Heure d'Amérique.
10.00 Radio-théâtre.
10.30 Chant par Benay Venuta.
11.00 Salon Moderne, de San Francisco.
11.30 Nouvelles.

CFCF — 500 m., 600 kil.

12.30 Concert de Radio City.
2.00 Drames de la bible.
2.30 Symphonie Chateauqua.
5.15 Conseil national d'éducation.
6.00 Musique des Grenadiers canadiens.
6.30 Variétés continentales.
7.45 Les gars du Ranch et les soeurs Morin.
9.30 Album de musique familière.

CHLP — 266 m., 1 120 kil.

Pas d'émission au poste CHLP, dimanche.

LUNDI, 19 AOUT

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 En dinant: orchestre sous la direction de M. Jerry Shea, ainsi que Madame Franklyne West, soprano.
6.30 The Three Treys.
6.45 Les Cavaliers de la Salle.
7.00 Programme de variétés.
7.25 Résultat des joutes de balle au camp.
7.30 Orch. du château Laurier.
7.45 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 The Melody Boys.
8.15 Orch. Bex Battle, du Royal York.
8.30 Show Shop Songs.
9.00 Concert sous la direction de M. Ed. Werner.
9.30 Radio-théâtre: Une tempête au bord de la mer, de Duvernois.
10.00 Babillage, sous la direction de M. Agostini.
10.30 Discocrs sous les auspices du parti conservateur.
11.00 Radio-journal (bilingue).
11.15 Ernie Magnon et son orchestre.
11.30 Earl Hill et son orchestre de Banff Springs.

CKAC — 411 m., 730 kil.

8.15 Le réveil.
8.15 A la bonne heure.
8.30 Chansons françaises.
9.00 Metropolitan Parade.
9.45 Quatuor à cordes.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la bourse.
11.00 Les bébés célèbres.
11.15 Mélodies.
11.45 Programme des services rapides.
12.00 L'heure de la galeté.
12.45 Bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Carlton and Shaw.
1.15 Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 Les Merry Makers.
2.30 Between the bookends.
2.45 Happy Hollow.
3.00 Musique de salon.
3.30 Manhattan.
4.00 Mélodies classiques.
4.15 Variétés de Chicago.
4.45 Nina Tarasova.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Causerie par Odette Oligny.
5.30 Le programme du foyer.
7.00 La Ligue de sécurité.
7.15 Chant par Patti Chappin.
7.35 Récital d'orgue par Phil Savage.
7.45 Chant par Thérèse Gagnon.
8.00 Variétés.
8.30 L'ensemble de cordes d'argent.
9.00 Lux Theatre on the Air.
10.00 Récital d'orgue de la salle Tudor.
10.45 Chant par Tito Guizar.
11.00 Le reporter sportif Molson.
11.30 Pick and Pat.

CFCF — 500 m., 600 kil.

1.00 Bourse.
1.15 Trio de concert Mont-Royal.
1.30 Ensemble Rex Battle.
2.00 Théâtre.
3.45 Musique Layton.
4.00 Revue pour les dames.
4.45 South Sea Islanders.
6.00 Musique de la Marine.
7.45 Gould et Shefter, pianistes.
8.30 Concert Firestone.
10.00 L'horloge Cou-cou.
11.00 Nouvelles.

CHLP — 266 m., 1,120 kil.

8.55 Sommaire, heure, chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Extraits d'opéras.
10.00 Poèmes symphoniques.
11.00 Fantaisies.
11.45 Comédies musicales.
11.59 Heure.
12.15 Heure féminine.
1.30 Heure.
5.25 Sommaire, heure.
5.31 Méli-mélo.
6.15 Mines.
6.45 L'information commerciale.
7.30 Heure.
7.45 Baseball.
8.00 Programme du collège O'Sullivan.
8.15 Banjo.
8.30 Orchestre.
9.00 Orchestre.
9.30 Old Time Frolic, CCR.
10.00 Orch. du parc Dominion.
10.30 Musique d'orgue.
11.00 Heure.

11.00 L'heure, fin de l'émission.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes		Mètres	Kilocycles
CRCM		329.7	910
CKAC		411.	730
CFCF		500.	600
CHLP		266.	1,120
CHRC		465.	645
CKCV		222.	1,310
CRCS		200.	1,300
WABC		348.6	860
CHNC	(N.-Carlisle)	247.8	1,210
WEAF		454.3	650
WJZ		394.5	760
WGY		379.5	790
WTIC		282.8	1,080
WLWL		272.6	1,100

POSTES DE LA C.C.R.

Provinces Maritimes:

		Kilocycles
CHNS:	Halifax	1050 à 930
CFBN:	Fredericton	1030 à 550
CJCB:	Sydney	880 à 1240
CHSJ:	Saint-Jean	1210 à 1120
CHGS:	Summerside	1120 à 1500

Québec:

CRCQ:	Québec	930 à 1059
CRCS:	Chicoutimi	1500 à 950
CKLW:	Windsor	840 à 1030
CKNC:	Toronto	1030 à 1420
CRCT:	Toronto	960 à 840

Provinces de l'Ouest:

CJOC:	Lethbridge	840 à 1230
CFQC:	Saskatoon	1230 à 840
CKY:	Winnipeg	780 à 960

Colombie britannique:

CKOV:	Kelowna	1210 à 630
CFJO:	Kamloops	1310 à 880
CJAT:	Trail	1200 à 910

Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entreprise très difficile étant donné les différences d'accents en France et les opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux On trouvera en outre un ensemble de maîtriser la langue française. assez complet des règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples donnés dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots cités dans les deux premières, avec la prononciation figurée. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'allure pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du françaes au Canada, et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", *au prix de .75s franco.*

COMMERCE ET FINANCE

Sur une lettre

Un correspondant qui a à la fois raison... et un peu tort – Qui fera l'éducation de ceux de nos marchands qui causent notre ruine?

Un lecteur nous écrit une lettre très intéressante. Il nous cite de nombreux exemples où il a été mal servi chez des nôtres, soit qu'on lui vendît un article beaucoup plus cher que chez le voisin — lequel est d'ailleurs un des nôtres aussi malgré sa raison sociale anglaise —, soit qu'on ne lui donnât pas la qualité ou la quantité requises. Et il conclut:

"Conclusions... mais au fait, pourquoi une campagne d'achat chez nous au lieu d'une campagne pour enseigner à nos marchands comment tenir commerce, pour leur dire et leur faire comprendre ce qu'ils ne veulent pas voir et constater de leurs propres yeux, pour leur apprendre que la clientèle ne doit pas être toisée à son arrivée en vue de fixer des prix en conséquence? Pourquoi pas une campagne en vue de leur dire que s'il est beaucoup plus facile d'avoir de nouveaux clients que de conserver leur clientèle ensuite, le commerce ne peut être stable ni prospérer, encore moins grandir, s'il ne repose sur une clientèle régulière, donc satisfaite? Pourquoi pas une campagne en vue de leur rappeler qu'il ne suffit pas d'être bon vendeur, mais qu'il faut aussi savoir acheter, soit connaître les qualités et les prix, et savoir aussi se contenter d'un bénéfice raisonnable afin de pouvoir faire face à la concurrence?"

Notre correspondant a raison, au moins pour ce qui est d'un bon nombre de nos marchands. Car ils sont nombreux ceux qui, quoique étant dans le commerce, ne savent pas faire du commerce véritable, soit en faire pour en vivre, soit pour pouvoir laisser à leurs héritiers des établissements solidement établis.

Mais il ne faudrait pas vouloir poser des règles trop fixes. En d'autres termes, il ne faut pas voir que les défauts des nôtres. Et s'il y a très souvent lieu de nous plaindre de la manière dont nous sommes traités chez les nôtres, il serait juste, avant de les condamner définitivement, de se poser sérieusement la question: Est-ce bien mieux chez les autres? Sont-ils, eux, exempts de tous ces reproches?

Car on ne doit pas oublier que plusieurs des méthodes malhonnêtes qui se rencontrent chez certains de nos marchands leur ont été enseignées par de "grandes" entreprises qui ne sont pas de chez nous, ou par les magasins en série, ou par les marchands étrangers qui ont su s'enrichir à nos dépens en vingt ans et moins tout en paraissant nous donner leur marchandise. Il ne faudrait même pas oublier — l'enquête Stevens l'a parfaitement démontré — que ces méthodes, nombre de petits marchands canadiens-français ou anglo-canadiens ne les ont adoptées que parce qu'ils y étaient poussés, forcés même en quelque sorte par des concurrents malhonnêtes. A ceci on dira que le vol de l'un ne justifie pas celui de l'autre, et on aura raison. Mais il peut l'expliquer souvent. Et cette explication peut nous aider à être moins sévères pour nombre de gens qui sont plutôt des victimes, et à unir nos efforts aux leurs pour obtenir une législation qui corrigera les abus, au moins les plus criants.

Tous les reproches de notre correspondant ne sont pas seulement au sujet des méthodes commerciales malhonnêtes; il traite aussi implicitement de l'insuffisance des méthodes d'affaires de nos gens. Et une fois de plus il a raison; si bien, qu'il se fait depuis déjà des mois un travail important pour amener nos marchands à corriger erreurs et lacunes.

On admettra toutefois que ce n'est pas là travail qui peut être accompli du jour au lendemain. Personne ne fera de miracle, pas plus ici qu'ailleurs. Moins même, parce que nous nous trouvons souvent en présence de gens qui croient bien faire, s'imaginent sincèrement faire aussi bien que leurs concurrents ou pensent qu'il n'est pas nécessaire de faire comme eux. On admettra que dans de telles circonstances le travail de conviction qu'il faut entreprendre exigera de longs et persévérants efforts, surtout si on n'utilise que la propagande, qu'elle soit faite sous forme de cours ou de conférences, ou au moyen d'imprimés.

C'est parce qu'il faut faire l'éducation d'un grand nombre de marchands, ou plutôt de vendeurs, car ces idées s'appliquent aussi bien au cultivateur et à l'industriel qu'au détaillant ou au voyageur, qu'au nombre des principes posés dans la campagne d'achat chez nous il en est un demandant aux acheteurs quels qu'ils soient de ne pas délaisser une entreprise de chez nos sans au moins en faire connaître la raison au propriétaire.

Le client, plus que tous les propagandistes réunis, a le moyen de faire comprendre à celui avec lequel il transige en quoi son service est défectueux, en quoi son établissement ne satisfait pas. C'est qu'il possède toujours l'argument qui coupera court à toutes les raisons plus ou moins vraies que le vendeur pourra invoquer, à tous les faux-fuyants: sa clientèle, son argent. Que cinquante clients s'unissent pour dénoncer une méthode défectueuse dans un établissement et—à moins que le patron ne soit un parfait imbécile, dans quel cas il vaut aussi bien pour lui que pour nous qu'il ne reste pas en affaires — ils obtiendront facilement que cette méthode soit corrigée. Nous avons vu des améliorations faites à la suite de pressions beaucoup moins considérables.

Mais, dira-t-on, depuis quand est-ce au client, à celui qui paie, de faire lui-même tout l'effort? N'appartient-il pas au marchand de savoir conduire ses propres affaires, de pouvoir discerner sur quoi repose la prospérité qu'il espère pour son établissement et pour lui-même en particulier? N'est-ce pas lui qui réalise les bénéfices?

Théoriquement, tout cela est vrai. Dans la réalisation de tous les jours, ce n'est plus qu'une vérité.... relative.

Dans un pays de race plutôt homogène, comme en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, on peut — quoique pas toujours — laisser les gens se tirer seuls d'affaire, car si ce n'est pas tel compatriote qui réussit, c'est un autre. Au point de vue de l'intérêt général, il n'y a généralement pas beaucoup de différence dans le résultat final.

Tel n'est pas le cas chez nous.

Nous sommes une minorité dans un pays où nous n'avons même plus la part des richesses à laquelle nous avons droit de prétendre. Sans accuser personne, même si nous avons de sérieuses raisons de nous plaindre parfois, nous devons admettre que nos sommes nous-mêmes responsables dans une large mesure de notre situation actuelle. Car nous aurions au moins pu conserver ce que nous avions, alors que nous avons reculé. Que les vendeurs soient de beaucoup les plus responsables de cette situation, c'est incontestable. Et cela peut sembler donner raison à ceux qui veulent laisser les vendeurs se tirer d'affaire comme ils le voudront. Seulement, ils oublient que, chaque fois que nous délaissons une maison de chez nous pour aller porter notre argent à des étrangers, nous diminuons notre force et nous augmentons proportionnellement celle de nos concurrents. Nous oublions que ceux-ci n'emploient les nôtres que s'ils en retirent un bénéfice qu'un des leurs ne pourrait pas leur assurer. Nous oublions que nous avons, tous tant que nous sommes, intérêt lié avec nos hommes d'affaires parce que c'est en autant que nous aurons nos entreprises à nous que nous serons assurés de pouvoir gagner honnêtement notre vie, que nous pourrons trouver des ouvertures pour nos fils.

Dans de telles conditions, ne nous devons-nous pas à nous-mêmes personnellement de faire en sorte qu'il y ait chez nous le plus grand nombre possible d'entreprises bien assises et prospères?

Ne délaissons pas un marchand de chez nous sans donner notre raison au propriétaire. Ne craignons pas, même, de lui dire en quoi nous sommes mécontents, chaque fois que nous le sommes.

Clarence HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 17 AOUT

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, Ltée, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:

1ère patente, Manitoba	4.80
2e patente, Manitoba	4.40
3e patente, Manitoba	4.30
Gru blanc, la tonne	28.00
Son	20.50
Forte à boulanger	4.00
Maïs africain	.64

BEURRE ET FROMAGE

Langlois:	
Beurre:	
De ferme	.18
De crémerie, en bloc de 56 lbs	.21½
De crémerie, en bloc	.22½
Prix fournis par la maison Gunn, Fromage:	
Québec, doux, meule 20 lbs	.10½
Québec, doux, en morceau	.11
Can. fort, meule de 80 lbs	.15
Canadien, fort, morceau	.16
Kraft, boite de 5 lbs	.23
Oka	.26
Roquefort, meule de 5 lbs	55
Camenbert, douz.	7.00
Gruyère, suisse, la lb	.46
Gruyère en bte de 4 1-2 lbs	.39

OEUFS

Vendu en cartons

Catégorie A, gros extra	.30
Catégorie A, moyens	.28
Catégorie B	.24
Catégorie C	.21

SAINDOUX

En bloc d'une livre	.14
En seau	.14
Saindoux composé:	
En tinette	.10¾
En seau	.11¼

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb	.10
Brun, seau [illegible] lbs la lb	.08

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.

Dindes, 7 et 9 lbs	.27
Poulets, 3 à 3 1-2 lbs	.27
Poulets,, 4 à 4 1-2 lbs	.30
Poulets, 5 à 5 1-2 lbs	.32
Poulets, 6 à 7 lbs	.35
Poules, 3 à 3 1-2 lbs	.20
Poules, 4 à 4 1-2 lbs	.22
Poules, 5 à 5 1-2 lbs	.24
Poulets à griller	.75
Canards domestiques	.30
Cochon de lait	.30
Pigeonneaux, pr.	.65
Cailles S. A. (pr.)	1.25
Scotch Grouse, pr.	1.25

POISSON

Aiglefin frais	.07
Truite des lacs	.16
Morue fraîche	.07
Filet d'aiglefin fumé	.14
Plie	.08
Brochet frais	.10
Maquereau gelé	.06
Filet frais d'aiglefin	.14
Filet de morue	.11
Flétan gelé	.16
Scallop gelé	.25
Eperlan gelé moyen	.10
Esturgeon gelé	.12
Anguille salée	.08

Poissons salés, barils de 200 livres:

Sardines de Québec, le baril	$8.00
Morue salée moyenne	.05½
Hareng Labrador, 1 baril	7.50
Harang Ecosse, ½ baril	11.00
Hareng Labrador, 1-2 baril	4.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: *La Belle Fermière.*

ROSBIES

"Porterhouse"	.38
Rosbif tenderloin	.27
Epaule, haut côté	.13
Surlonge (sans os)	.28
Côte	.28

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	.35
Hambourgeois	.22
Pointe de surlonge	.30
Flanc	.18
Côtelettes	.30
"Frankfurters"	.18

BOEUF (DIVERS)

Langues	.20
Poitrine	.12
Rognon	.20
Filet frais	.50 à .75
Jarret	.10
Ronde	.22
Boeuf salé	.17 à .28

PORC

Longe	.27
Epaules	.20
Fesse	.21
Filet	.35
Lard salé	.23
Jambon, L.B.F.	.27
Jambon épaule	.20
Bacon L.B.F.	.37
Jambon cuit	.53

SAUCISSE

La Belle Fermière	.28
Porc	.20
Régal	.15
Boeufs	.12½
Porterhouse	.38
Bologne L. B. F.	.15

VEAU DE LAIT

Fesse entière	.22
Longe	.22
Epaule	.12
Devant	.07
Ris	.45
Foie tranché	.38
Langues	.20

AGNEAU DU PRINTEMPS

Devant	.11
Derrière	.22
Longe	.23
Longe	.23
Côtelettes	.33

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée:

Granulé, 100 lbs, jute	5.25
Granulé, 100 lbs, coton	5.00
Cassonade no 1, 100 lbs	5.00

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Oranges Sunkist Valencia	4.00 à 5.00
Bananes, un régime	1.00 à 2.75
Citrons, Cal.	7.00
Cerises, 6 lbs, Ont. Rouge	.50
Cantaloupe "45" Jumbo	5.50
Bleuets, casseau pinte	.10
Framboise, casseau chop.	.08
Framboise Ont.	.08
Murs, Ont. casseau 1 chop.	.10
Cerises blanches	.50
Cerises noires	.75
Cerises Tartariennes Ont.	.50 à .75
Prunes Formosa	2.00 à 2.25
Prunes, Duard	2.00 à 2.50
Pamplemousses Cal. crête	4.00 à 4.50
Oignons Egyptiens, 112 lbs	3.50
Pêches, Cal. "50 à 90"	2.00
Cantaloup Standard	5.00
Poires	3.00 à 3.50
Nectarine	2.75

POMMES EN PANIER

Pommes transparentes	1.25
Pommes Duchesse	1.25

LEGUMES

[illegible]	.20
Aubergines, douz.	1.50
[illegible]	.10
Choux-fleurs canadiens	.50
Fèves vertes, 20 lbs, locales	.50
Fèves jaunes locales	.50
Pois verts	.50
Concombres canadiens, douz.	.25
Céleri	.50
Pêches, 1-2 minot	2.00 à 2.25
Pommes de terre nouvelles	45 à 50
Oignons Esp. 50 lbs	2.50
Oignons, Ont., Jaunes, 100 lbs	1.50

Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 13 août 1935:

	Fret	Exp.	Bat.	Total
Pommes	7	—	—	7
Autres fruits	62	26	1	89
Bananes	—	—	196	196
Aut. fr. tropicaux	29	—	—	29
Oignons	2	—	—	2
Pommes de terre	—	—	—	—
Autres légumes	7	2	—	9
	107	28	197	332

Le total des arrivages de la semaine dernière était de 332 wagons.

POMMES: Il commence à y avoir une quantité assez abondante de Duchesses et de Jaunes Transparentes de la localité sur les marchés de Montréal, qui se vendent à prix variant de $1.00 à $1.25 la manne pour les Domestiques. Les Duchesses no 1 de l'Ontario, de bonne qualité, font $1.50 à $1.75 la manne. Les approvisionnements importés se composent de Gravensteins et de Wealthies en mannes du New-Jersey et du Delaware respectivement, qui s'écoulent lentement de $1.75 à $2 pour les no 1 et de Gravensteins en caisses de la Californie, de $3.25 à $3.50 pour les Belles.

BLUETS: Arrivages modérés par bateau, camions et fret, des districts du Saguenay et du Lac-Saint-Jean: la qualité et l'état des fruits sont en général bons et la grosseur de petite à moyenne; les pintes sont soutenues à 10c. Les faibles arrivages par express du Nouveau-Brunswick sont à 12c.

CRISES: Faibles arrivages par express de Montmorencys de l'Ontario, variant de 30c à 35c les 6 pintes et de 55c à 60c les 11 pintes. Les Noires s'enlèvent lentement de 65c à 75c le panier de 6 pintes. Les Lamberts de la C.-B., sont cotées $2.25 à $2.50 le lug.

PECHES: Il arrive maintenant des quantités beaucoup plus fortes de pêches de l'Ontario de bonne qualité. La demande est modérément bonne et les prix plus accommodants; les Sélects de la variété à chair blanche obtiennent 60c à 65c le panier de 6 pintes, les no 1, de 50c à 60c, et les Domestiques 40c à 50c. La variété à chair jaune diminue et le panier de cette variété se vend 5c de plus. Les approvisionnements importés se composent de mannes et de demi-mannes de l'Illinois de $4 à $4.25 et de $2 à $2.25 respectivement.

FRAMBOISES: Presque tous les approvisionements venant de l'Ontario et de la localité ont été enlevés de 10c à 12c la chopine pour celles de bonne qualité et de 5c à 6c pour celles de pauvre qualité.

PRUNES: Les Shiros de l'Ontario sont modérément abondantes et sont assez recherchées de 25c à 30c la caissette (flat) de 6 pintes et de 30c à 35c le mousseau, de 6 pintes. Les lugs importés de la Californie sont de $1.75 à $2 pour les diverses variétés.

CANTALOUPS: Petite quantité de paniers de 9, 11 et 12, venant de l'Ontario, qui font $1.50 à $1.75. Le prix des melons Perfections de l'Ontario est moins élevé, de $1 à $1.25 le cageot de 6, 7 et 8. Les gros cageots importés de la Californie obtiennent $4.25 à $4.75. Les cageots plats du Delaware sont de $1.75 à $2.25. Les cageots plants de honeydews de la Californie font $2.25 à $2.50.

TOMATES: Il y a maintenant de très gros approvisionnements de tomates des champs sur les marchés de Montréal: les no 1 varient de 25c à 30c le panier de 11 pintes et els no 2 de 20c à 25c. Une petite quantité de tuteurées de l'Ontario s'écoulent lentement de 35c à 40c le panier de 11 pintes de no 1.

CHOUX: Gros approvisionnements de locaux se vendant $1 le cent.

CONCOMBRES: Très grosse quantité faisant $1 le baril.

OIGNONS: Oignons locaux du printemps de 18c à 20c la douzaine de bottes. Jaunes de l'Ontario se vendant lentement de $1.40 à $1.50 le sac de 100 livres et de 70c à 75c le sac de 50 livres. Presque pas d'offre pour les oignons importés; les oignons de l'Australie et de l'Egypte sont cotés $1.50 à $2 le sac de 100 livres et les oignons d'Espagne de $2 à $2.50 la caisse de 60 livres.

POMMES DE TERRE: Très gros approvisionnements faisant 30c à 35c le sac ou 3 sacs pour $1.

RAISINS: Quantité généreuse des diverses variétés de la Californie, qualité excellente. Malagas verts de $2.50 à $2.75 le lug. Malagas Rouges de $3 à $3.25; Riviers de $3.25 à $3.50 et Seedless de $2.25 à $2.50.

POIRES: Il existe une demande passable pour les nombreux wagons de Bartletts de la Californie d'apparence excellente, de $3.00 à $3.25 la caisse.

DIVISION DES FRUITS,
Ministère de l'Agriculture.
E.-B. Van de Water.

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison GARNEAU & OSTIGUY, Immeuble Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeur	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chg.
Beauharnois	4¼	4½	4	4¼	
Brew. & Dist.	95	95	90	90	— .05
Brew. Corp.	2¾	2¾	2¾	2¾	
Can. Malting	33	33½	33	33½	+ ½
Cons. Paper	95	1.25	.90	1.10	+ .15
Dist. Seagram	24⅝	25½	23⅞	25¼	+ ⅝
Dom. Stores	8¼	9	8¼	9	+ ¾
Hir. Walker	29	29¼	28	29⅛	+ ⅛
H. Walk. priv.	18	18	17¾	17¾	+ ¼
Int. Util. "A"	3¼	3½	3	3½	+ ¼
Int. Util. "B"	45	65	45	65	+ 20
Melchers	8⅞	9	8½	9	+ ⅛
Reg. Knitt.	4⅞	5⅛	4⅞	5	+ ⅛
Walk. Brew.	2.95	2.959	2.70	2.75	— .20
PETROLES—					
Brit. Am. Oil	16½	16⅝	16¼	16¼	— ¼
Home Oil	53	57	50	57	+ .04
Imperial Oil	19¼	20½	19	20¼	+ 1
Int. Pet.	34½	37⅝	34	37½	+ 3
MINES—					
Big Missouri	56¾	63	56¾	63	+ 6¼
Dome Mines	37½	37½	37½	37½	
Lake Shore	50	50	50	50	
Lebel Oro	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞	
Noranda	37⅝	38⅝	37	38⅜	+ 1
Siscoe	2.65	2.70	2.62	2.70	+ .05
Stadacona	24¼	24¼	22	22	— 2¼
Sullivan	78½	84	78	82	+ 3½
T. Hughes	4.00	4.01	3.93	3.93	— .07
W. Harg.	7.25	7.35	7.25	7.35	+ .10

Statistiques

La situation agricole

La fenaison est presque terminée dans tout le Dominion et la coupe des céréales de printemps est passablement avancée. Dans les Provinces Maritimes, la température des deux dernières semaines a été trop sèche pour les grains, les légumes-racines, les pâturages et les fruits, mais elle a permis aux cultivateurs de terminer la fenaison sans perte sérieuse de la qualité. Dans le Québec on a pu engranger une forte récolte de foin, bien que dans plusieurs comtés, les dégâts causés par les agents atmosphériques aient entraîné une diminution de la qualité. La coupe des grains de printemps est commencée, et l'on rapporte des rendements presque équivalents à la moyenne. Les pâturages et les prés sont en bon état. Dans l'Ontario la moisson des grains de printemps est en général assez avancée et il s'est fait du battage dans certains comtés de l'ouest de la province. La croissance des cultures tardives est favorisée par la température chaude et pluvieuse. Dans la presqu'île de Niagara, les fruits ont besoin de pluie pour parvenir à leur grosseur normale.

Au Manitoba la moisson est partout en voie d'exécution. Les dommages causés par la rouille des tiges sont encore plus sérieux qu'on ne le prévoyait il y a un mois ou six semaines. Dans certains districts du sud de la province on rapporte que la récolte de blé de panification est complètement perdue et que la qualité et le rendement des grains fourragers ont subi de sérieuses diminutions. Les récoltes de blé déjà moissonnées et battues à Carman ont donné un rendement de 5 à 10 boisseaux et une qualité variant entre No 4 Northern et "blé fourrager". La province aura un abondant approvisionnement de grain fourrager pour l'hiver. La rouille s'est également répandue rapidement dans une grande partie de la Saskatchewan. On rapporte aujourd'hui qu'une bonne partie des cultures de blé de panification du sud-est de la province ne donneront pas de récolte commerciale. Dans la partie occidentale de la Saskatchewan, la sécheresse a causé des rendements très faibles. Dans le sud central, le centre et quelques parties du nord de la Saskatchewan, on prévoit que bon nombre de semis produiront des rendements élevés. Les prévisions accusent généralement des variations accentuées. Le temps sec et chaud a été des plus favorables aux cultures de l'Alberta, notamment aux semis bons mais tardifs du nord et de l'ouest. Les moissons ont commencé dans le sud et les moissonneuses-lieuses fonctionneront à plein rendement sous peu. Avec deux ou trois semaines de temps beau et fixe, la récolte sera abondante dans la province entière. Il y a toutefois le danger de gelées, durant la même période, qu'il ne faut pas perdre de vue.

En Colombie canadienne, le temps frais et pluvieux a retardé la fenaison et les moissons, mais il y a eu amélioration depuis quelques jours. On prévoit des rendements assez élevés.

Importations de papier

Les importations canadiennes de papier ont atteint $477,307 en juin contre $488,833 en mai et $438,132 en juin 1934. Principaux fournisseurs: Etats-Unis, $324,742; Royaume-Uni, $75,260.

Les fabriques de produits laitiers en 1934

Le chiffre de production des établissements se classant sous cette rubrique a atteint $92,629,905 en 1934, accusant ainsi une plus-value de $5,411,594 par rapport à l'année précédente. Le beurre y est pour 234,860,413 livres valant $48,167,805, accroissements de 15,627,867 livres et $4,621,696 sur 1933. Le prix moyen de livre est passé de 20.51 cents à 19.86. L'Ontario et le Québec se classent au premier rang avec 81,630,231 et 69,325,044 livres respectivement; Provinces des Prairies, 67,147,198; Provinces Maritimes, 10,795,057; Colombie Britannique, 5,962,883.

Le rendement global des fromageries a atteint 99,346,637 livres ayant une valeur de $9,797,398, minimum-record du siècle tant en poids qu'en valeur. L'Ontario et le Québec à eux deux y sont pour 96 p.c. du total, ces deux provinces se partageant cette proportion à raison de 73,301,029 et 21,676,738 livres respectivement.

La production de lait concentré, de lait évaporé, de lait en poudre, de beurre en poudre, de caséine, etc., s'est montée à $6,207,141 contre $5,536,888 en 1933. Les ventes des divers (crème glacée, lait, crème, etc.) ont produit $26,457,561 au lieu de $27,007,330.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241★.

Henri Ravary, Limitée

Avis vous est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi des Compagnies de Québec, que Henri Ravary, Limitée, demandera la permission au Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, d'abandonner sa charte, le tout conformément à la loi.

Daté à Montréal ce 15ème jour d'août 1935.

P.-Q. RAVARY,
secrétaire-trésorier.

À CHACUN SON MÉTIER

Qu'est-ce qui nous a valu cette présence historique sur le Mont-Royal, le 3 octobre 1535? C'est la haute capacité d'un grand marin. Rien, en effet, ne saurait remplacer l'habileté professionnelle. Pourquoi, par exemple, se passer du notaire pour faire son testament? Pourquoi soustraire son exécution à l'indispensable expérience de la Fiducie? Si vous saviez comme les dernières volontés qu'on abandonne à l'à-peu-près sont litigieuses, dispendieuses et ruineuses!

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, O. St-Jacques, Montréal - HA 3291

Le Sun Trust, Limitée

Fondé en 1912

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arthur Vallée, C.R., président
Joseph Simard, vice-président
Albert Hudon, vice-président
J.-A. Brillant, vice-président
Chs Delagrave, N.P.
Oscar Dufresne
J.-A.-E. Gauvin
Hon. Raoul Grothé
J.-C. Hébert, N.P.
J.-E. Labelle, C.R.
Hon. L. Moraud, C.R.

Aimé Parent, Gérant-général
J.-Alph. Fugère, Gérant à Québec

EXECUTEUR
TESTAMENTAIRE
FIDUCIAIRE
ADMINISTRATEUR
AGENT DE TRANSFERT
REGISTRAIRE
SERVICE DE DEPOTS
A INTERET
COFFRETS DE SURETE

10, St-Jacques O. Téléphone:
MONTREAL HArbour 0131

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C., M. Cailloux, I.C.
G.-J. Papineau, I.C. et Arpenteur
INGENIEURS CONSEILS
Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Electricité — Arpentage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise —
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest - HA. 0482

F.-J. Leduc, I.C. W.-E. Lauriault, I.C.
— Arpenteur-Géomètre
F.-J. Leduc et Associés
Ingénieurs-Conseils
Arpentage — Bornage — Travaux municipaux — Chimie industrielle — Expertises légales — Brevets — Marque de commerce.
Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 5341
354 Est rue Ste-Catherine

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm, Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Antonio Garneau, C.R. H.-N. Garneau,
Marcel Pigeon.

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.
Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy & Meighen
Immeuble Morin
111 Côte de la Montagne
Téléphone: 2-4778 et 2-4779 - QUEBEC

Tél. HArbour 1196-1197-1198
LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.-C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. J. Paul Beaulieu, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal — Québec — St-Jean, P. Q.

CLAVIGRAPHES

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Vendons et louons dactylographes de tous genres. Papier carbone, rubans et papeterie.
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237
Agents exclusifs du "Woodstock" pour l'Est du Canada.
E. D. TWITE, Gérant général.

ENCADREURS

Morency Frères Ltée
ENCADREURS
458 STE-CATHERINE EST
Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste.
Tél. HArbour 6894

WISINTAINER & FILS
908, BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAn. 2264★

PROFESSEURS

Prof. LEBLOND de BRUMATH
Bachelier des Universités de France et Laval
307 ONTARIO EST
Cours classique ou commercial. Français, latin, grec, mathématiques, etc. Préparation à l'entrée à l'Université, aux Ecoles Polytechniques ou Hautes Etudes, etc.
1-9-35

Tél. PLateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commercial, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

Rembourreurs

Rembourreurs-matelassiers
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886, HENRI-JULIEN
Tél. BElair 1700

NARCISSE DUCHARME, président

LA VIE SPORTIVE

Fresco Thompson fa t triompher es Royals, hier

A la suite de sa victoire d'hier soir et de l'échec des Chefs de Syracuse aux mains des Bisons de Buffalo le club Montréal a porté son avance à deux parties entières et tout porte à croire que les Royals seront en tête de la ligue Internationale lorsque se terminera la saison le 8 du prochain mois pour décrocher le premier championnat de la ligue depuis 1898.

Le Montréal a eu raison des Ours de Newark hier soir par un résultat de 5 à 4 dans la première partie de la série et c'est grâce au coup de Fresco Thompson, à la cinquième manche, si le club local a pu vaincre ses adversaires car le capitaine des Royals frappa un coup de circuit alors que les buts étaient remplis, ce qui ajouta quatre autres points à celui qu'avait fait compter Ray Fritz dans la même manche par un coup simple.

Les deux clubs obtinrent le même nombre de coups réussis hier soir, soit un total de neuf pour chaque côté, mais Fritz sembla avoir le dessus sur ses rivaux et particulièrement à la cinquième manche lorsqu'il sut se sortir d'une mauvaise impasse alors que les buts étaient remplis et qu'un seul homme avait été retiré. Dans les septième et huitième manches Ray fut de nouveau dans l'embarras, cependant, il put tenir tête à l'ennemi et remporter les honneurs de la victoire à la grande joie des nombreux spectateurs.

La série entre le Newark et le Montréal se clôturera demain après-midi par un programme double, tandis que cet après-midi, commençant à trois heures, aura lieu une partie simple. Appleton sera probablement envoyé au monticule aujourd'hui tandis que demain Léon Chagnon officiera dans la partie initiale tandis que Smythe clôturera la série contre Newark qui, de son côté, enverra Duke, Kleinhaus et Sundra pour arrêter l'élan du club montréalais.

Résultat détaillé de la partie:

NEWARK

	ab	r	h	p.o.	a.	e
May, 3b	4	1	1	2	3	0
Farrell, 1b	5	0	2	9	1	0
Foy, cc	4	1	2	4	0	0
Walker, cg	4	0	0	2	0	0
Hershberger, r	3	0	0	3	0	0
Rosenfeld, cd	4	1	2	0	0	0
Richardson, ac	4	0	0	2	3	0
Heffner, 2b	4	1	1	1	4	0
Spittler, 1	1	0	1	0	0	0
Wicker, 1	2	0	0	1	0	0
Totaux	35	4	9	24	11	0

MONTREAL

	ab	r	h	p.o.	a.	e
Seeds, cg	4	1	1	0	0	0
Thompson, 3b	4	1	1	1	1	0
Ripple, cc	4	0	1	4	0	0
King, 2b	4	0	1	1	1	0
Dugas, cd	3	0	0	3	0	0
Rhiel, cd	1	0	0	0	0	0
Sankey, ac	4	0	1	3	2	0
Bissonnette, 1b	4	1	2	10	0	0
Lewis, r	1	1	1	5	0	1
Fritz, 1	3	1	1	0	3	0
Totaux	32	5	9	27	7	1

Résultat par manches:

Newark	000100210—	4	9	0
Montréal	00005000x—	5	9	1

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Rosenfeld, Fritz, Thompson 4, Koy 2, Richardson. Coups de deux buts, Rosenfeld, Lewis, Koy. Trois buts, Bissonnette, Rosenfeld. Circuit: Thompson. But volé: Bissonnette. Doubles-jeux: Fritz à Sankey à King, à Bissonnette. Laissés sur les buts: Newark 7, Montréal 5. Buts sur balles de Fritz 3, Spittler 2. Retirés au bâton par Fritz 5, Spittler 2, Wicker 1. Coups sûrs sur balles de Spittler 8 en 5 manches 2-3; Wicker, 1 en 2 manches 1-3. Lanceur perdant: Spittler. Arbitres: Nallin et Parker. Temps: 1 h. 55.

Dow dans les Cantons de l'Est

Le club de la Brasserie Dow part aujourd'hui pour un voyage de deux jours dans les Cantons de l'Est, alors que les Brasseurs doivent rencontrer le Windsor Mills chez lui cet après-midi à trois heures et demie, heure avancée. Immédiatement après cette joute, Rose conduira ses hommes à Mégantic où ils doivent jouer le lendemain après-midi, à deux heures et demie, heure solaire.

La partie de cet après-midi à Windsor Mills attirera sans contestation une des plus grandes foules de la saison car la grande renommée du Dow et le fait que le Windsor Mills est en tête de la Ligue des Cantons de l'Est fait de cette dernière équipe l'une des plus fortes des circuits amateurs de la région d'une rencontre qui restera certainement mémorable.

Une autre joute serrée est anticipée à Mégantic, demain après-midi, à 2 h. 30, heure solaire, la partie sera rehaussée par la présence de MM. H. L. Gagnon, M.P.P., le maire J. A. Roberge et Walter Leriche, gérant des ventes des Brasseries nationales.

Le Mégantic possède une équipe de premier calibre qui sera renforcie pour la circonstance d'une batterie amateur de l'extérieur; pour les Brasseurs, Rose choisira entre Lahaie et Smith comme lanceurs avec Herr ou Larivière derrière le bâton. Suit l'alignement du Mégantic: Heden et L'Heureux, rec.; Taylor, Duchesneau et P. Morel, lanceurs; Savignac et V. Morel, 1er but; Arguin et Wing, 2e but; Gurney, 3e but; R. Coderre, arrêt-court; Corbeil, champ centre; Lachance et St-Louis, champ droits; Duchesneau et Arguin, champs gauche; B. Arguin, mascotte.

L'ouverture aura lieu aujourd'hui

Aujourd'hui sera une grande journée de sport à Dorval. Après deux ans d'inactivité, le Dorval Jockey Club rouvrira ses portes en présence d'une assistance qui comprendra sûrement une foule de personnages officiels.

Pas moins de trois cent cinquante chevaux sont à la piste et chaque course réunira un nombre respectable de partants pendant toute la durée du meeting. Le fait que l'on verra des coursiers venant de Saratoga, Devonshire, et autres endroits, faire la lutte aux pur sang que nous avons vus au cours de la présente saison, assure le public sportif que l'on verra des épreuves contestées. La première course sera disputée à trois heures précises et les autres suivront sans delai, afin que le public puisse retourner chez lui à bonne heure.

Les fervents de sport qui se rendront cet après-midi à Dorval verront un champ de courses remis à neuf et ayant une coquette ap rence. Les édifices présentent un joli coup d'oeil ayant été réparés et repeints. La piste elle-même, l'une des plus rapides au pays, a été mise en parfait état et les chevaux pourront démontrer leurs capacités et se faire justice à eux-mêmes.

La principale épreuve de cet après-midi est le handicap Inaugural Dorval qui devrait fournir une belle lutte.

Voici la liste des inscrits pour aujourd'hui:

PREMIERE COURSE. — $200 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: Thermal 110, Cardamon 110, Pace, 114, Golden Princess 115, Eleusagon 103, Cap Pistal 110, Tomboy 115, Sister Claire 112, Vitella 108, Title Oak 117, Easy Bid 109, Charlie's Girl 106, Magna Mater, 110, Harry Bowman 107, Sugar Creek, 102.

DEUXIEME COURSE. — $200, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs ½. Die Cast 106, Dainty Bud 105, Lexis 111, Chauvesouris 105, Jug of Gold 111, Lord Rockville 115, Anoka 111, Maggie Love 110, Jean Pittston 111, Miss Johnstone 101, Flo Fuller 101, Kebbie 95, Assyrian Prince 111, Pepper Prince 106, Oiseau Noir 105, Ville Crest 101.

TROISIEME COURSE, $200 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. Fife 110, Bobs Play 115, Carissa 110, Seth Polante 115, Immune 110, Showman 115, Fiddle 110, Cyrano 110, Zombro 115, Marie Sambrot, 98; Irish Kid 110, Popcorn 110, Aunt Marie 108, Sienna 110, Little Jay 115, Ruffday 115.

QUATRIEME COURSE. — $200 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. Sexton 103, Merry Go On 98, Last Stand 115, Tuffinuf 110, Stage Idole 105, Forcefull 115, Pot au Mint 115, Refiner 110, Lady Sweet 110, Thistle Dust 103, Aldershot 110 Lommern 115, Don Carlos 115, Donnatina 105, Irish Pearl 105, Wild Laurel 115.

CINQUIEME COURSE. — $300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. Investor 108, Witharral 110, Sorcery 105, Léo D. 104, Tee Off 106, Anne L. 107, Zekiel 111, Mink Jake 114.

SIXIEME COURSE. — $300 à réclamer, 2 ans, allouées 5 furlongs. Joggle 110, Palm Island 117, Pete Horback 117, Miss Philura 109, Happy Fox 105, Fools Folly 117, Tropical Moon 112, Inscona 124, Wedge Lass 121, Goof 124, Alderman Jack 112, Donnagay 117, Pilot Bread 117, Grand Flara 121.

SEPTIEME COURSE. — $200 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. William Allen Jr 107, Bâton d'Amour 102, Mobie 111, Pending 111, Jolly Gal 100, Golden Dust 100, Partisan 111, Omar Jones 108, Baggataway 103, Stone Chatter 85, Jean Gaffney 107.

Le classement des équipes

NATIONALE

	G.	P.	P.C.
New-York	69	40	633
St-Louis	65	42	607
Chicago	68	46	596
Pittsburg	61	52	540
Brooklyn	51	58	468
Philadelphie	49	60	450
Cincinnati	49	64	434
Boston	30	80	273

INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Montréal	73	55	570
Syracuse	72	58	554
Buffalo	70	58	547
Baltimore	68	61	527
Toronto	68	62	523
Newark	66	64	508
Rochester	52	73	416
Albany	43	81	347

AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Détroit	68	39	636
New-York	61	44	581
Boston	57	50	533
Chicago	52	49	515
Cleveland	53	53	500
Philadelphie	46	54	460
Washington	45	61	425
Saint-Louis	36	68	346

Les coups de circuit

MAJEURES

Hier: Averill, Indiens, 1; Cuccinello, Dodgers, 1; Bucher, Dodgers, 1; Hack, Cubs, 1; Kampourts, Reds, 1.

Les meneurs: Greenberg, Tigers, 31; Berger, Braves, 26; Ott, Giants, 24; Foxx, Athlétiques, 22; Johnson, Athlétiques, 21; Camilli, Phillies, 21.

Total: Nationale, 522; Américaine, 504. Total 1026.

INTERNATIONALE

Hier, Wright, Albany, 1.

Les meneurs: Puccinelli, Baltimore, 47; Carnegie, Buffalo 2; Abernathy, Baltimore, 28; Barton, Baltimore, 27; Mayo, Baltimore, 23; Dugas, Montréal, 17; Jeffries, Baltimore, 17.

Billy Jones s'entraînera au Stade Exchange

On verra lundi soir une innovation dans les cercles pugilistiques, une "répétition" en plein air pour le profit des amateurs. Tous les boxeurs apparaissant au programme jeudi soir, lors de la première élimination du tournoi pour une rencontre de championnat avec Bob Olin, alors que Florian LeBrasseur rencontrera Billy Jones, la "Bombe Noire", de Philadelphie, champion mi-lourd de l'univers chez les noirs, seront en évidence, à partir de huit heures, au Stade Exchange, angle Mont-Royal et Iberville.

Jones, réalisant l'importance du combat qu'il a à livrer, a refusé de venir s'entraîner ici et n'arrivera que lundi matin. Afin d'accorder à tous les amateurs de boxe une opportunité de voir le champion de la race noire avant la rencontre, le promoteur Jules Racicot a loué le Stade Exchange pour lundi soir, et les fervents de la boxe seront à même de se rendre compte des aptitudes de Jones, qui arrive ici avec un record presque fabuleux.

Jones a fait son entraînement à Philadelphie où il possède des entraîneurs qu'il peut faire travailler à son goût afin de pratiquer tous les trucs, qui paraît-il sont assez nombreux. Il craignait ne pouvoir obtenir les mêmes résultats des boxeurs locaux qu'on lui aurait fournis pour son entraînement, et c'est pourquoi il a préféré demeurer chez lui. Bien que désappointé, le promoteur Racicot s'est rendu à la réalité et a consenti à se rendre à la demande de la "Bombe Noire".

LEBRASSEUR INQUIET

Florian LeBrasseur a continué son travail au Gymnase Central, mais il est évident qu'il n'est pas aussi confiant sur le résultat de cette rencontre qu'il l'était pour les précédentes. L'ardeur qu'il apporte à son travail indique qu'il porte au champion mi-lourd de l'univers chez les noirs un respect tout particulier. Florian a redoublé d'ardeur hier, il a travaillé comme un enragé, et semble surtout vouloir donner encore plus de force à ses coups. Il n'a pas ménagé ses adversaires à l'entraînement, et lorsqu'il est passé sur le sac de sable, on aurait cru qu'il voulait le mettre en pièces.

Florian était tellement absorbé dans son travail qu'il était évident qu'il se représentait le nègre à la place du sac de sable, et il pourchassait sa cible et laissait partir des coups foudroyants des deux mains.

On déclare aussi que LeBrasseur fait une longue course tous les matins, qu'il se couche de bonne heure, de fait qu'il s'est soumis au plus rigoureux entraînement en prévision de cette rencontre. Le record imposant qui a précédé Billy Jones ici est suffisant pour inquiéter tous les boxeurs et il n'y a rien de surprenant à voir que LeBrasseur tient à être dans la meilleure des condition pour ce combat.

NOMBREUX COMMENTAIRES

La semi-finale entre Dave Castilloux et Harry Gerson est aussi l'objet de nombreux commentaires. Castilloux est maintenant l'idole des Canadiens français et aura un grand nombre de supporteurs qui l'encourageront à la victoire lorsqu'il rencontrera l'hébreu. Sa tenue sensationnelle devant Frankie Martin, champion des poids coq du Canada, lui a valu un grand nombre de partisans. Castilloux est un Canadien français, et par le fait éligible au titre, de sorte que Gerson qui ambitionne cette couronne devra être à son meilleur, car le jeune Castilloux dès son arrivée ici a déclaré qu'il remporterait avant longtemps ce titre, et la façon dont il a malmené le champion semble indiquer que sa déclaration n'était pas une bravade. Gerson est cependant un adversaire formidable et un grand nombre d'amateurs locaux lui concèdent la victoire si jamais il monte dans l'arène contre Martin. Ceci le placerait donc sur un pied d'égalité avec Castilloux, et les amateurs peuvent s'attendre à une rencontre furieuse lorsqu'ils se mesureront.

Le programme se iomposera de la rencontre principale, d'une semi-finale de huit rondes et de trois préliminaires. Une de celles-ci verra Roland Lauzières, le brillant poids plume local qui n'a que des victoires à son crédit depuis ses débuts professionnels, rencontrer Buddy Lewis, de Québec, tandis qu'une autre mettra aux prises Maxie Berger et Joe Dundee, aussi de Québec. L'autre préliminaire sera complétée incessamment.

Shamrock et La Casquette vainqueurs

Les deux parties à l'affiche hier soir dans les séries de la ligue de crosse senior de la Cité ont donné lieu à des victoires faciles pour les clubs Shamrock et La Casquette. Dans la oute initiale les Irlnadais ont vaincu le Verdun par un résultat de 13 à 6 tandis que dans la partie finale le Notre-Dame de Grâce a subi un échec aux mains de La Casquette par un résultat de 12 à 4.

De nouveau les frères Angle ont été les vedettes de la soirée tandis que Blanchard s'est fort mis en évidence sur l'équipe de Jean Barrette.

Composition des équipes:

SHAMROCK. — Kieram, buts; Brocklehurst et Kennedy, défenses; M. Angle, rover; F. Angle, centre; T. Angle et Felvus, ailiers; Bennett, Tracey, Lewis, Murphy, Harte, subs.

VERDUN. — Gamache buts; Mullins et Osborne, défenses; Greene, rover; Martel, centre; Lennox et Holzberg ailiers; Currie, I. Greene, Benoit, McCarty, Thomas, Harvey et McCormack, subs.

Première période

1	Sham. M. Angle	0.40
2	Sham. T. Angle	1.26
3	Shem. Dubé	1.43
4	Sham. T. Angle-Felvus	9.15
5	Verdun, Greene	11.00

Punitions: Currie, Lewis.

Deuxième période

6	Sham. F. Angle-M. Angle	4.00
7	Sham. Broklehurst	4.32
8	Sham. Murphy-Dubé	9.50
9	Sham. Kennedy-Felvus	14.15

Punitions: Orborne, Harte et J. Greene.

Troisième période

10	Sham. Lewis	0.50
11	Verdun: J. Greene-Martel	9.42
12	Verdun: Martel-Lennox	10.02
13	Sham. M. Angle-Felvus	10.15
14	Verdun: Greene-Holtzberg	10.35
15	Verdun: Lennox-Martel	10.48
16	Sham. J. Angle-Brocklehurst	12.10
17	Verdun: Currie	12.20
18	Sham.: T. Angle	13.54
19	Sham. Bennett-Dubé	14.33

Punitions: Currie, Waite Holzberg, Kennedy, 5 m.

Deuxième partie:

La Casquette: Archambault, buts; Brossard et N. Langevin, défenses; Roger, rover; Blanchard, centre; Gagné et Cooney, attaques; Vincent, Royal, Landry, C. Langevin, Boyer, Jotkus, Léveillé et Hamilton, substituts.

N.D.G.: Aquin, buts; D. Archer et McGee, défenses; Davis, rover; Griffin, centre; Kavanagh et W. Archer, attaques; Clark, T. Archer, Bulger, Anderson et Carroll, substituts.

Première période

1	La Casquette, Blanchard	3.45
2	La Casquette, Boyer	4.47
3	La Casquette, Jotkus	5.03
4	La Casquette, Royal	6.19
5	La Casquette, Blanchard	9.02
6	La Casquette, Blanchard	10.30
7	N. D. G., Bulger	13.10
8	La Casquette, Boyer	14.49

Punition: Léveillé.

Deuxième période

9	La Casquette, Blanchard	6.10
10	N. D. G., Bulger	11.58
11	N. D. G., Griffin	12.28
12	La Casquette, Jotkus	12.50

Punitions: Vincent, Hamilton, McGee.

Troisième période

13	N. D. G., Davis	5.17
14	La Casquette, Royal	7.25
15	La Casquette, Brossard	8.22
16	La Casquette, Boyer	12.15

Punition: Royal.

Les parties de fin de semaine

NATIONALE

Aujourd'hui:
Pittsburgh à Philadelphie.
Cincinnati à Boston.
Chicago à Brooklyn.
Saint-Louis à New-York.

Demain:—
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie.
Saint-Louis à Boston.

INTERNATIONALE

Aujourd'hui:
Newark à Montréal (3h. p.m.)
Albany à Toronto, 2 parties.
Syracuse à Buffalo, 2 parties.
Baltimore à Rochester.

Demain:—
Newark à Montréal, 2 parties, à 2 heures de l'après-midi.
Baltimore à Rochester, 2 part.
Albany à Syracuse.
Toronto à Buffalo.

AMERICAINE

Aujourd'hui:—
Philadelphie à Chicago, 2 p.
Boston à Saint-Louis, 2 p.
New-York à Détroit.
Washington à Cleveland, 2 p.

Demain:—
Philadelphie à Chicago, 2 p.
Boston à Saint-Louis, 2 p.
New-York à Détroit.
Washington à Cleveland, 2 p.

Le tennis

Tournoi entre médecins

Aujourd'hui doit commencer entre les médecins des différents hôpitaux de la ville un tournoi de tennis qui se déroulera sur les courts du Club Outremont, rue Lajoie, au boulevard Dollard. Ce tournoi se poursuivra pendant quelques jours.

Doivent se rencontrer aujourd'hui, en simples: MM. les docteurs Lucien Gélinas vs A. Z. Crépeau; G. Barry vs Maurice Ferron; L. Fortier vs Henri Guilbault.

Joueront en doubles: MM. les docteurs Hugo Valiquette, A. Laberge, Paul Morin, Roméo Rachette, Jean Tremblay, P. Ricard, A. Lafond, Pierre Smith, Romuald Bertrand, J. Toupin, A. Pilon, J. Manceau, Rémus Laurendeau, Léon Guérin-Lajoie, J. P. Prince, Ernest Gariépy, Emile Ménard, J. Fortin, Jules Prévost, Jean Saucier, Roland Vincent, P. Paneton, René Bolté, J. E. Valois et quelques autres.

Longtin triomphe de Rainville

Roland Longtin a infligé une défaite à Marcel Rainville, probablement la plus pénible de sa carrière, hier soir, dans la finale du tournoi-invitation du club Verdun, par 6-1, 6-0, 6-3.

Cette défaite de Rainville a surpris un grand nombre de spectateurs. Longtin a donc vengé brillamment son échec aux mains de son adversaires dans le tournoi de la coupe Montréal.

Helen Wills n'y sera pas

San Francisco, 17 (P.C.) — Helen Wills Moody, reine des courts de tennis de Wimbledon, ne participera pas cette année aux championnats des Etats-Unis.

Finales à Outremont

Voici le résultat des rencontres d'hier au club de tennis Outremont:

SEMI-FINALES

CLASSE B

R. Duckett bat Jean Morin, 6-0, 1-6, 6-0.

DOUBLES MESSIEURS

P. Thibodeau et L. Gélinas battent J.-D. Clerk et J. Galery, 1-6, 6-1, 6-2.

Les finales auront lieu la semaine prochaine et seront suivies d'une grande épluchette de blé-d'inde, jeudi, le 22, où les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Perry à Toronto

Toronto, 17 (P. C.). — La Canadian Lawn Tennis a annoncé que Fred Perry, joueur de la coupe Davis et premier tennisman du monde entier, sera opposé à Clifford Sutter, ancien champion intercollégial, dans un match-exhibition qui aura lieu ici aujourd'hui.

Gilbert Nunns et Walter Martin, meilleurs joueurs de Toronto, joueront avec et contre Perry et Sutter dans un match-exhibition en doubles.

Mlle Stammers a battu Helen Jacobs

Forest Hills, N.-Y., 17 (P. A.).— Grâce au triomphe de Katherine Stammers sur la fameuse championne américaine, Helen Jacobs, la Grande-Bretagne s'est taillé une avance 2-1 sur les Etats-Unis, hier, détenteurs de la coupe Wightman, trophée international pour le tennis féminin.

La jeune Anglaise de 21 ans a fourni l'effort qui fera peut-être enlever la fameuse coupe aux Etats-Unis, qui l'ont en leur possession depuis quatre ans. A ses débuts dans cette compétition, Mlle Stammers a effectué un splendide ralliement après avoir été à deux points de la défaite. Elle a triomphé de Mlle Jacobs au résultat de 5-7, 6-1, 9-7.

Tout comme l'on s'y attendait, Dorothy Round, la première joueuse d'Angleterre, a battu décisivement Mme Ethel Burkhardt Arnold, de oLs Angeles, dans le second des matchs en simples, au résultat de 6-0, 6-3.

Dans les doubles, toutefois, la puissante équipe maéricaine, composée de Mlle Jacobs et de Sarah Palfrey Fabyan, de Boston, ont défait Mlles Stammers et Freda James. Grâce au splendide service de Mme Fabyan et à ses coups à la volée, les E.-U. ont remporté leur première victoire au résultat 6-3, 6-2.

Les matchs d'aujourd'hui décideront maintenant de la possession de la coupe pour cette année. Les Américaines devront remporter troish des quatre matchs pour conserver le trophée. Les Anglaises sont favorites à l'heure actuelle, car Mlle Stammers est presque assurée de battre Mme Arnold, tandis que Mlle Round a au moins chances égales contre Mlle Jacobs.

Réunion d'été du

DORVAL JOCKEY CLUB

AOUT LE 17 A SEPTEMBRE LE 2

14 — JOURS - - - - - - - - 14 — JOURS

Train spécial de la gare Windsor à 2.10 p.m. (heure avancée)

Arrêt à Westmount seulement.

ALLER et RETOUR 25c

ADMISSION - - - - - - - - - - 50c

Première course à 3.00 p.m. (hre avancée) — Les enfants ne sont pas admis.

Association Américaine

Kansas City . . 000000100—1 10 1
Columbus . . . 000000000—0 6 0
Smith et Madjeski; Klinger, Chambers et Ogrodowski.

Première partie:
Saint-Paul. . . 000000000—0 8 0
Louisville . . 01100100x—3 8 0
Rigney, Hunter et Fenner; Paterson et Thompson.

Deuxième partie:
Saint-Paul . . 030130103—11 17 2
Louisville . . 400000020— 6 9 3
Stein, Hunter et Fenner; Guilina, Marrow, Bass, Lecomte, Peterson et Ringhofer.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.
Minneapolis	68	47	.591
Columbus	64	51	.557
Indianapolis	64	51	.557
Kansas City	63	54	.538
Milwaukee	60	57	.513
Saint-Paul	57	55	.509
Toledo	46	66	.411
Louisville	38	79	.325

Baseball amateur

Demain

LIGUE PROVINCIALE
Choquette à Drummondville (2p.)
Sorel à Granby.
Sherbrooke à Lachine.
Seules parties au programme.

LIGUE METROPOLITAINE
(Eliminatoires)
St-Stanislas vs Pac Champlain.
Ste-Cécile vs St-Alphonse.
Montcalm à Marieville.
(Exhibitions)
Bouffons à St-Jérôme.
Cherrier à St-Hilaire.
Progress Cap à Lacolle.

LIGUE INTERURBAINE
Dopolavoro vs Limoges.
St-Denis à St-Lambert.
(Exhibitions)
Laiterie Canadienne à St-Hilaire.
St-Barthélemy vs Sault A.A.A.
Kik à l'Epiphanie.

LIGUE PROVINCIALE
Le classement

	G.	P.	Pc.
Sorel	9	0	1.000
Granby	8	2	.800
Choquette	5	2	.713
Lachine	5	3	.625
Drummondville	4	4	.500
Sherbrooke	3	5	.375
Police	2	8	.200
Caughnawaga	0	12	.000

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

St-Louis . . . 000 000 001— 1 5 0
New-York . . . 000 000 000— 0 3 2
J. Dean et Delancey; Schumacher et Mancuso.

Chicago . . . 000 010 000— 1 5 1
Brooklyn . . . 000 000 101— 2 6 0
Root et Hartnett; Earnshaw et Lopez.

Cincinnati . . . 200 000 100— 3 8 2
Boston . . . 000 001 000— 1 10 1
Schott et Campbell; Cantwell et Spohrer.

Deuxième partie
Boston . . . 001 002 001— 4 8 0
Cincinnati . . . 000 000 030—3 7 1
Hollingsworth, Brennan, Derringer et Lombardi, Campbell; Betts, Benton, Frankhouse et Mueller.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse . . . 1 7 1
Buffalo . . . 9 14 1
Batteries: Johnson, Mulligan et Liggett, Savino; Ash et Crouse, Wassen.

Albany . . . 4 10 1
Toronto . . . 5 11 2
Batteries: Richmond, Leiber, Wright et Hayes; Davis, Nikola, Pattison et Crouch, Peacock.

Baltimore . . . 001 000 000— 1 5 2
Rochester . . . 000 300 00x— 3 4 2
Batteries: Lopran, Melton et Mackie; Michaels et Florence.

Deuxième partie
Baltimore . . . 000 000 02— 2 6 1
Rochester . . . 000 000 00— 0 3 3
Batteries: Rochester 4é,u-1;
Batteries: Blake et Spencer; Welland et West.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie . . . 400 000 200— 2 10 1

St-Louis . . . 003 003 10x— 7 9 0
Wilshire, Turbeville et Berry; Cain et Hemsley.

New-York . . . 111 011 000— 5 11 2
Cleveland . . . 004 003 10x— 8 8 1
Allen, Malone, Deshong, Browwn et Dickey; Pearson, Stewart et Pihllips.

Boston . . . 000 101 100 000 00— 3 10 1
Chicago . . . 110 010 000 000 01— 4 13 0
Wes Ferrell et Rick Ferrell; Kennedy et Sewell.

Washington . . . 004 200 002— 8 16 2
Détroit . . . 000 100 000— 1 4 1
Batteries: Harley et Bolton; Auker, Sullivan, Hogsett et Cochrane.

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HArbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot, 50c minimum.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, $1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

Chambres et Pension

Dans famille respectable, sans enfant, bonne table bourgeoise, cinq lignes tramways à la porte, prix raisonnable, entretien du linge si désiré. Venez voir. 6980 rue St-Denis.

20-8-35

Demande de pension

Monsieur et Dame, 60, excellente santé, désirent vivre retirés en pension à la campagne. Indiquer détails de la localité et le prix. Boite No 95, le "Devoir", Montréal.

HOTELS

PARIS — Hôtel de Fleurus, 3 rue de Fleurus, face au jardin du Luxembourg, à proximité de l'Institut catholique et de toutes les Ecoles et Facultés. Pension à partir de 30 francs par jour. Arrangements pour groupes, familles et étudiants à l'année.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 22631, Cour de Circuit. Hartney Company Limited, demanderesse, vs Henri Guilbault, défendeur. Le 27e jour d'août 1935 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur au No 5142 rue Wellington en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 16 août 1935.

Province de Québec, District de Montréal, No C-140971, Cour de Circuit. Arthur Clerbois, demandeur, vs La Compagnie des Produits Diaphanite Limitée, défenderesse. Le 26e jour d'août 1935 à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite défenderesse, au No 5623 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en abat-jour, compresseur à air et moteur, lampes, shellac, Lacquer, huile, etc. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 16 août 1935.

"La terre conquérante"

Extrait de "Au Cap Blomidon" d'Alonie de Lestres.

Illustrateur: James McIsaac. Commentateur: Victor Barrette.

Editeur: Le Cercle Catholique des voyageurs de Commerce des Trois-Rivières.

Le lendemain, toute la ferme s'éveilla. Des rumeurs d'hommes, de bêtes et de machines, sous les yeux de Paul émerveillé. Comme cela le changeait de son pays montagneux.

Sous sa fenêtre Jean passait, avec l'air d'un chef. Et chef, il l'était, en effet, par le dehors. Finis, les racontars! ca.ruro. la compétence l'aisance at comman-

Au rendez-vous fixé entre les deux amis, Paul ne pouvait plus douter. Déjà l'homme "aux mains blanches" lui confia une troisième faucheuse: Habille-toi moins chaudement.

Ce sera pour demain, avait répondu Paul. Puis il avait obéi à la voix du maître. Déjà, les trois faucheuses s'étaient ébranlées avec un long bruit de ferraille.

VOYEZ LES LIS DES CHAMPS

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
Sous-directrice: Rév. Sr Sainte-Alphonsine, C.N.D., Collège Marguerite-Bourgeoys.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.
Zoologie: Dr Georges Prefontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, laboratoire de zoologie, Université de Montréal.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal.
No 224 17 août 1935

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges Montréal — Du 14 au 20 octobre

DE TOUT UN PEU

Le directeur général des C. J. N. nous a quittés ces jours derniers pour une tournée de propagande du côté de la Gaspésie. Nous lui souhaitons le plus heureux des voyages, et nous sommes assurés qu'au cours de la prochaine année scolaire les Cercles bénéficieront largement de ses études et observations.

* * *

Les copies du concours spécial de dessin nous sont parvenues en grand nombre cette semaine. Sans empiéter sur le terrain du jury chargé de les examiner, nous pouvons affirmer que ces exhibits sont, pour la plupart, fort intéressants. On y trouve avec infiniment de plaisir cette note charmante de naïveté, cette vibration humaine d'une oeuvre sincère, créée avec une adresse défaillante, peut-être, mais avec tant de soin et d'amour. Certains Cercles y ont apporté une attention toute spéciale et peuvent être fiers de leur présentation.

* * *

Les travaux préparatoires à l'Exposition commencent à marcher sur un rythme accéléré, et avec raison, car il reste moins de deux mois avant l'ouverture: on ne se fait pas d'idée de tout ce qu'il y a à faire. Par ailleurs, plusieurs Cercles nous tiennent un peu au courant de leurs activités, et nous pouvons escompter un véritable succès. A tous les C. J. N., nous redisons encore une fois: Travaillez ferme; c'est le bon temps d'ici la rentrée des classes. Ne comptez pas trop sur les derniers jours avant l'Exposition: ce ne sera plus le temps de produire, mais de montrer ce que l'on aura produit.

* * *

Dans une prochaine chronique, nous reparlerons tout spécialement de l'exhibit de microscopie, qui sera probablement l'un des coins les plus intéressants à visiter. Rien n'est captivant comme la vie et les moeurs des *infiniment petits* qui se meuvent avec autant d'aisance dans une goutte d'eau que les truites et les brochets dans le Grand Nominingue.

* * *

Nous donnons ici la *dixième* et avant-dernière liste des Cercles exposants. La dernière sera publiée plus tard, lorsque nous serons bien sûrs de n'avoir oublié personne. D'ici là, prière aux intéressés de se faire connaître au plus tôt.

181. La Mennais, Ecole Normale F.I.C., Pointe du Lac, Qué.

182 Sainte-Anne des Prés, Couvent des SS. de Ste-Anne, Saint-Clet, Cté Soulanges, Qué.

183 Sainte-Anne-Marie, Institut Pédagogique, 4873 Avenue Westmount, Montréal.

184 Sainte-Anne de Varennes, Couvent des SS. de Sainte-Croix, Varennes, Qué.

185 St. Ann of the Glaciers, St. Ann's School, Juneau, Alaska.

186 Ste-Croix, Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, près Montréal.

187 Sainte-Croix des Laurentides, Ecole Ménagère Régionale, Nominingue, Qué.

188 Sainte-Cunégonde, 2520 rue Albert, Montréal.

189 Sainte-Elise, Couvent des SS. de Ste-Anne, 4025 rue Saint-Jacques, Montréal.

190 Sainte-Hermine, Ecole Normale du Christ-Roi, Mont-Laurier, Qué.

191 Sainte - Madeleine Sophie, Pensionnat du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet, Montréal.

192 Sainte-Marguerite Marie, Couvent des SS. de Sainte-Croix, 10780 rue Laverdure, Montréal.

193 Sainte-Olivine, Villa Maria, Boulevard Décarie, Montréal.

194 Sainte-Philomène, Académie Sainte-Philomène, 5471, 5e avenue, Rosemont, Montréal.

195 Sainte-Thérèse, Pensionnat N.-D. des Anges, Ville Saint-Laurent, près Montréal.

196 Sancta-Anna, Ecole Ste-Mélanie, 819 rue du Collège, Saint-Henri, Montréal.

197 Savaria, Académie Savaria, Lachine, Qué.

198 Simon-Valois, Pensionnat des SS. NN. de Jésus et de Marie, 3587 rue Notre-Dame est, Montréal.

199 Sorel, Mont St-Bernard, Sorel, Qué.

200 Stanislas des Blés, Ecole Marguerite-LeMoyne, 1750 rue St-André, Montréal.

Le secrétaire du Comité d'organisation.

* * *

Le Lièvre d'Amérique

Lepus americanus Erxleben

Angl.: Varying Hare, Snowshoe Rabbit. Long. 18-19 po.; queue 1.6 po.; oreilles, 2.5 po.; pied postérieur, 5.3 po. Poids 3 li. Couleur: brun roussâtre en été; blanc en hiver.

Cet animal, des mieux connus, est répandu d'un océan à l'autre, dans la zone boisée. C'est le gibier par excellence des enfants et des colons, qui le prennent généralement au "collet".

Il habite de préférence les forêts de mélèzes (*épinettes rouges*) et de thuyas (*cèdres*) dans lesquelles il se taille un domaine relativement restreint qu'il sillonne de pistes bien entretenues. Contrairement au Lapin d'Europe, qui se creuse un terrier, le Lièvre n'habite jamais sous terre. Pour gîte, il se contente de trois ou quatre creux du sol. Il y dort tout le jour, la couleur de son pelage, qui s'harmonise avec le fond de la forêt, aidant à le protéger.

Au réveil, il s'étire, fait sa toilette comme un chat, peigne sa courte queue, nettoie ses ongles, fait quelques petits bonds pour s'assouplir les muscles et va manger. Sa nourriture ordinaire consiste en herbes, plantes sauvages, écorces et brindilles. Mais, à l'occasion, il mange de la viande comme tous les rongeurs. Il est même "cannibale", et il arrive que le père dévore ses petits.

Les lièvreteaux, au nombre de deux à sept, naissent les yeux ouverts et quittent leur mère quand ils ont atteint à peu près la moitié de leur taille.

La première mue du Lièvre se fait en automne et commence par les pattes. Il devient alors tout blanc, tandis qu'au printemps, la seconde mue, qui se fait en sens inverse, c'est-à-dire en commençant par le dos, lui rend sa couleur brune. Ces deux colorations saisonnières sont sa protection. Le Lièvre en connaît l'importance et les utilise en s'immobilisant à l'approche d'un danger, en *se gelant*, comme disent nos chasseurs.

Pour échapper à ses nombreux ennemis, petits ou grands, il emploie aussi la fuite et les bonds de côté, qu'il exécute à l'aide de ses pattes de dernière, puissants ressorts naturels. En hiver, ses larges pieds poilus font fonction de raquettes sur la neige molle (d'où son nom anglais de *Snowshoe rabbit*) et lui donnent une autre chance d'échapper au Lynx, pourvu lui aussi de larges pieds. Enfin, les yeux du Lièvre sont disposés de façon à lui permettre de voir tout autour de lui.

Souvent, à l'approche d'un danger, le Lièvre frappe le sol du pied pour avertir ses congénères de se tapir. Poursuivi par un chien ou un renard, il essaie de le dépister par des défauts et des bonds de côté, en passant à travers des clôtures de fil barbelé ou des fourrés épais ou en se jetant à l'eau. Il nage très bien.

Depuis quelques années, la province de Québec est envahie par un autre animal venu du sud que les Américains appellent le *cottontai (Sylvilagus floridanus)*. Il ressemble beaucoup à notre Lièvre, mais il est plus petit, et sa queue, blanche en-dessous, est brune en-dessus au lieu d'être noire. Elle est aussi plus longue (1.8 po.).

Cet animal tient plus du Lapin que du Lièvre, mais il ne se creuse pas de terrier. Il gîte dans des abris à double issue. On le rencontre en bordure des champs cultivés, sur les fermes incultes, dans les bois de jeunes pins et les fourrés. Il est facile à tuer et meurt souvent de peur en entendant un coup de fusil.

Dans l'Ouest vit le Lièvre des prairies (*Lepus townsendii*), appelé vulgairement *Jack Rabbit*, animal plus gros que notre Lièvre et le plus rapide après l'Antilope. Il peut faire des bonds de 12 à 20 pieds.

Au Canada, le plus gros représentant de la famille est la Lièvre arctique (*Lepus arcticus*) qui pèse jusqu'à 15 livres et conserve la plus grande partie de l'année son pelage blanc.

Les Lièvres sont sujets à des maladies épidémiques qui les déciment périodiquement. Tous les sept ans environ, ils deviennent rares, et les animaux à fourrure qui s'en nourrissent principalement sont aussi moins abondants. Mais comme le Lièvre a de trois à quatre litières par année, il se multiplie très vite et regagne son nombre primitif en quelques années.

Outre sa valeur alimentaire et sportive, le Lièvre a une grande importance économique, tant au point de vue de la chasse aux animaux à fourrure que pour la conservation des tribus indigènes, qui s'en nourrissent en temps de disette et tressent des couvertures très chaudes avec sa peau.

Le Lièvre ne se domestique pas.

Claude MELANÇON

(Extrait de *Nos animaux chez eux*)

Petit dictionnaire souriant de zoologie

Bécasse. — Genre d'oiseau à long bec mais à idées courtes célébrées par Shopenhauer.

Blaireau. — (du sanscrit: blair, nez). — Petit animal à long nez dont le poil sert à faire des pinceaux, des brosses et la barbe. *A l'état sauvage, le blaireau se nourrit de mousses, en particulier de mousse de savon.*

Boa. — Animal à sang-froid que les dames se mettent autour du cou, l'été, pour avoir chaud aux pieds et qui, pour cette raison, est aussi appelé *boa de chauffage*.

Boîte aux questions

Q. — Sur le chemin entre Senneville et Sainte-Geneviève,, sur l'île de Montréal, il y a un Frêne dont les feuilles sont normales, mais dont les fruits, qui sont très nombreux, sont d'une couleur pourpre foncé. Pouvez-vous me dire le nom de cette espèce? (Charles M., Montréal).

R. — Votre plante est le *Fraxinus americana*, var. *idodocarpa* Fernald. C'est une variété plutôt rare du Frêne d'Amérique. En cette saison c'est un objet très remarquable. F. M.-V.

Q. — Quelle est cette Ombellifère à fleurs blanches qui fleurit durant le mois de juin, et qui a envahi complètement l'île Sainte-Hélène et les abords du Pont Jacques-Cartier, du côté sud? (Marie S., Saint-Lambert, Qué.)

R. — C'est l'*Anthriscus silvestris* Hoffm., mauvaise herbe apparue vers 1924 dans la région montréalaise et d'allure très envahissante. Elle fleurit tôt et ses tiges sont complètement desséchées au milieu de l'été. Actuellement on peut en voir d'immenses champs du côté de la Longue-Pointe, entre la rue Notre-Dame et le fleuve. F. M.-V.

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

En vertu du traité italo-éthiopien du 2 août 1928, qui prévoit l'arbitrage entre les deux Etats, le gouvernement italien et le gouvernement éthiopien avaient constitué une commission d'arbitrage comprenant deux arbitres pour chaque pays. Il était prévu qu'un cinquième serait désigné, dans le cas où les quatre autres ne pourraient pas s'entendre.

Cela se passait sous les auspices de la Société des Nations, l'Ethiopie l'ayant saisie du conflit en vertu de l'article 15 du Pacte, qui prévoit une menace de rupture entre deux membres de la Société.

Les quatre arbitres d'abord désignés n'ont pas pu s'entendre, parce que ceux qui représentaient l'Ethiopie voulaient trancher d'abord la question de fond, c'est-à-dire décider à qui appartient Oual-Oual, tandis que les Italiens voulaient qu'on ne s'occupât que de la question des responsabilités de l'incident.

Le Conseil de la Société avait décidé, le 25 mai 1935, qu'il se réunirait dans le cas où les arbitres ne seraient pas arrivés à un accord à la date du 25 juillet, ce qui a été effectivement le cas. Il devait aviser à la reprise de l'arbitrage sur la base de la désignation du cinquième arbitre. Si on n'était pas arrivé, sur cette base, à la date du 25 août, le Conseil se réunirait de nouveau pour trancher la question de fond, en ce qui concerne notamment la délimitation des frontières.

L'Angleterre aurait voulu que, devant l'insuccès des quatre arbitres, qui n'étaient même pas arrivés à définir sur quoi devait porter l'arbitrage, le Conseil s'occupât dès lors de la question de fond. Mais l'Italie a insisté pour que la procédure par l'arbitrage fût reprise. l'Ethiopie y a consenti. Le Conseil, dans sa séance du 3 août, a fixé au moyen de deux résolutions, de quelle manière il sera procédé.

La première résolution donne satisfaction à l'Italie. Les quatre arbitres nommeront un surarbitre, dont l'avis, en fait, fera loi. Mais la commission ainsi complétée n'aura pas à s'occuper de la question de savoir à qui appartient Oual-Oual. Elle aura simplement à décider des responsabilités en ce qui concerne la rencontre qui s'y est produite.

Toutefois, — réserve subtile qui donne un semblant de satisfaction à l'Ethiopie, — il sera loisible à la commission "de prendre en considération, sans engager le débat à ce sujet, la conviction que les autorités locales, d'un côté ou de l'autre, avaient au sujet de la souveraineté dont relève le lieu de l'incident."

L'Italie a obtenu une autre satisfaction. Malgré le désir de l'Angleterre, la clause du non-recours à la force n'a pas été insérée dans la première résolution.

Cette résolution se termine en invitant les deux gouvernements italien et éthiopien à faire connaître au Conseil, au plus tard le 4 septembre, le résultat auquel aura abouti la procédure prévue.

Par sa seconde résolution, le Conseil a décidé "de se réunir, en tout état de cause, le 4 septembre pour évoquer l'examen général, sous ses différents aspects, des rapports entre l'Italie et l'Ethiopie."

En d'autres termes, après que les arbitres auront, s'ils y parviennent, tranché la question des responsabilités dans l'incident d'Oual-Oual, c'est le Conseil lui-même qui tranchera quant au fond, le conflit italo-éthiopien.

Si l'Italie avait adhéré à cette deuxième résolution, comme à la première, tout serait pour le mieux, l'Ethiopie aurait obtenu satisfaction et l'on pourrait espérer le maintien de la paix. Mais, fait très grave et qui domine désormais toute la situation, son représentant s'est abstenu au vote sur cette seconde résolution.

Il s'ensuit que l'Italie se réserve de ne pas paraître au rendez-vous du 4 septembre, de ne pas accepter le verdict du Conseil s'il lui est défavorable, et peut-être de sortir de la Société, comme le Japon et l'Allemagne.

Or, cela serait un coup très grave pour la Société, peut-être le commencement de la fin.

On a remarqué, j'ai remarqué moi-même, le ton énergique, presque solennel, sur lequel M. Eden, représentant de l'Angleterre, a prononcé le bref discours dans lequel il a insisté sur le droit du Conseil à se prononcer en dernière instance. La presse anglaise parle déjà des "sanctions" qui pourraient être prises contre l'Italie, en vertu du Pacte, si elle recourait à la guerre.

Or, pour prendre des sanctions, il faut être plusieurs, et tout permet de croire que la carence du Conseil serait aussi complète en face de l'Italie qu'elle l'a été en face du Japon.

Mais dans quel état la question reviendra-t-elle devant le Conseil? On a remarqué, au cours de la session extraordinaire qui vient d'avoir lieu, que la France, l'Angleterre et l'Italie avaient tout arrangé dans les coulisses, et que le Conseil n'avait eu qu'à entériner leur travail. Il semble qu'on veuille continuer à procéder de la même manière en ce qui concerne la session de septembre.

Un communiqué, complétant les deux résolutions, a fait savoir que ces trois puissances, signataires d'un traité de 1906, par lequel elles avaient réglé leur action réciproque vis-à-vis de l'Ethiopie, engageraient des négociations en vue de trouver une solution au conflit. C'est le résultat de ces négociations que le Conseil serait invité à entériner.

Mais, en supposant même que le résultat obtenu fût favorable à l'Italie, l'Ethiopie, qui sera tenue en dehors de ces négociations — autre satisfaction donnée au gouvernement de Rome, — l'accepterait-elle?

* * *

L'opposition que le conflit italo-éthiopien a fait naître entre l'Angleterre et l'Italie, et dont M. Omer Héroux, dans son article du 5 juillet, a indiqué les principales raisons, cause une grande préoccupation en France. La politique du front de Stresa risque d'en être compromise, surtout s'il s'élevait, entre l'Angleterre et l'Italie, une rivalité coloniale plus étendue, comme autrefois entre l'Angleterre et la France. C'est pourquoi M. Laval a manoeuvré de manière à rapprocher les points de vue anglais et italien.

Dans le cas où l'Angleterre et l'Italie ne pourraient plus faire partie de la même Entente, quel devrait être le choix de la France? On peut dire que la majorité des Français, à cause de l'Allemagne, pencherait pour l'Angleterre. Mais ils ne sont pas tous d'accord sur ce point. C'est pourquoi il leur serait très pénible d'avoir à choisir.

Alcide EBRAY

Un triomphe pour l'eucharistie

Le grand Triduum qui se prépare pour les 13, 14 et 15 septembre prochains, veut dans la pensée des organisateurs être un triomphe sans précédent pour Jésus-Hostie et pour le Sacré-Coeur.

On sait déjà que l'année 1935 rappelle le 25e anniversaire du Congrès Eucharistique de Montréal et le 50e anniversaire de la fondation au Canada des Ligues du Sacré-Coeur. Alors que nous avons tant besoin de prières, alors que partout règne la misère physique et plus encore la misère morale, il n'est pas permis de laisser pareils anniversaires sans les souligner par un redoublement de ferveur, par des prières plus ardentes que jamais.

Aussi tous les fidèles, hommes et jeunes gens, femmes, jeunes filles et enfants auront-ils leur place dans les grandes célébrations de septembre. Pour les hommes et les jeunes gens, il y aura deux réunions spéciales: le samedi soir, à 8 heures, à Notre-Dame, et le dimanche après-midi, la grande procession qui doit rappeler celle du Congrès de 1910.

Les dames et demoiselles auront-elles aussi une réunion à Notre-Dame, le vendredi, 13 septembre à 3 heures?

Il y aura aussi triduum spécial pour les enfants dans les écoles.

Il faut donc que toutes des fêtes soient un véritable triomphe et un hommage public au Sacré-Coeur et à Jésus-Hostie.

Alors que dans certains pays l'on assiste à une offensive des Sans-Dieu telle qu'on n'en a jamais connu de semblables, il faut que notre pays qui jusqu'ici n'a été que légèrement atteint par ce fléau affirme sa foi et son attachement au Christ.

Mais il ne suffit pas que ces fêtes revêtent un caractère public. Il faut plus. Il faut assurer à Notre-Seigneur un triomphe dans le coeur de chacun des fidèles, le triomphe de la grâce sur le péché. Ces jours-là seront donc pour chacun l'occasion d'une bonne confession et d'une fervente communion.

Bref, il faut que chacun des catholiques de Montréal revivent en quelque sorte les sentiments de foi et de piété qui ont animé les participants du Congrès de 1910 et fassent à Notre-Seigneur un triomphe dans leur coeur d'abord, dans leur ville ensuite. Comm.

"Carmen"

La Compagnie Canadienne d'Opéra, qui fit entendre des ouvrages lyriques, classiques et modernes au cours des deux dernières années, présentera, le jeudi soir 29 août, à la salle Moyse de l'Université McGill, *Carmen*, oeuvre populaire de Bizet.

Grâce aux autorités de l'Université McGill, ce concert sera donné dans une salle où l'acoustique est excellente.

La distribution comprend des chanteurs aimés de notre public. Mme Cédia Brault, qui s'est créé une grande réputation comme interprète du rôle de "Carmen", sera la principale protagoniste de l'oeuvre de Bizet. M. Emile Gour chantera le rôle de Don José.

M. Victor Brault, qui dirigera ce concert, s'est assuré le concours d'un choeur de 40 voix bien entraînées.

Vient de paraître

"LITTERATURE CANADIENNE-FRANCAISE" (La Prose)

Par Albert DANDURAND, ptre

M. A. Dandurand a déjà fait paraître: "La Poésie Canadienne-Française". Ce nouveau volume complète donc le précédent. C'est une histoire, en raccourci, de notre littérature, quant à ses genres en prose.

Les principales oeuvres de nos écrivains en histoire, en critique littéraire, en science, au théâtre, dans le journal, dans le conte, dans le roman, sont notées et jugées sommairement. Vue d'ensemble qui permet au lecteur de retracer l'évolution de nos genres littéraires en prose. L'auteur apporte des documents nouveaux sur le journalisme, sur la critique littéraire de chez nous.

Le volume :$1.00 franco au Service de Librairie du *Devoir*.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

chez DUPUIS

Vente Semestrielle de Meubles

Le rayon des meubles regorge d'aubaines opportunes. Des mobiliers modernes, qui attirent l'attention, sont exposés et admirés tous les jours par de nombreux visiteurs. Venez voir ces meubles et articles d'ameublement, vous serez surpris de voir les économies à réaliser durant cette vente.

10% COMPTANT

suffit pour faire livrer n'importe quel mobilier dans votre demeure. Solde par paiements mensuels faciles, plus un léger supplément.

VOYEZ CE SPECIAL POUR LUNDI!

Fauteuil rembourré avec tabouret

Lundi les 2 articles 14.95

Confortable, de construction solide et d'une élégance moderne et recherchée. Couvertures attrayantes en reps de nuances variées. Coussins "Marshall" sans envers et à ressorts moelleux. Tabouret recouvert de même tissu et de même nuance. Notre première offre a connu un tel succès que nous avons décidé de la répéter. Venez lundi et achetez le vôtre à ce prix.

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président,
J.-A. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés

TERRAIN A VENDRE

Cité de Longueuil, près de l'église, beau site pour collège et institution religieuse. Eau, égout, trottoir et rues pavés. 100,000 pieds carrés donnant sur trois rues, $9,500, valeur $35,000. S'adresser 350 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Non pas depuis hier

Ce n'est que depuis vingt-quatre heures que la date des élections est annoncée, tandis que la vente d'août de J. F. Reid, manufacturier et spécialiste en fourrure, il y a au moins une bonne semaine qu'elle est commencée.

Dans vos courses à travers la ville, entrez chez Reid. Vous y verrez la plus belle collection de fourrures à des prix d'aubaines presque incroyables. La vente d'août de Reid ne manque jamais d'attirer les gens prévoyants. Tous nos manteaux sont confectionnés par une main-d'oeuvre qui s'y connaît. Il y a de tous les modèles en vogue et dans les fourrures de votre choix. J. F. Reid, "votre annonceur", 1473 rue Amherst.

Impressions à prix spéciaux

PROFITEZ des mois d'été pour nous confier vos commandes. Nous vous consentirons des prix avantageux tout en vous assurant un travail soigné.

L'OCCASION est particulièrement propice aux auteurs d'ouvrages littéraires. Les livres imprimés cet été verront le jour au meilleur temps pour la mise en vente, à l'automne.

DE même pour l'impression de travaux commerciaux volumineux qui seront prêts pour la reprise des affaires.

VOYEZ-NOUS. Ou téléphonez: notre représentant ira vous soumettre prix et devis sans obligation de votre part.

LE "DEVOIR"

Impressions de tous genres — d'une carte de visite au plus volumineux catalogue.

430, rue Notre-Dame Est — Montréal

Tél. HArbour 1241

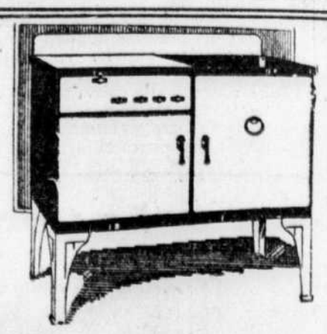

No 1148

Si vous payez plus que $1.50 par mois pour votre combustible, renseignez-vous sur le

"KITCHENKOOK"

Le nouveau poêle à combustible liquide.

Le plus économique d'opération de tous les poêles connus. — Se distingue aussi par sa sécurité absolue et son allumage instantané.

Pas moins de 27 modèles à la portée de toutes les bourses.

Pour toutes cuisines grandes ou petites: Communautés, presbytères, résidences campagne ou ville. Ecrivez-nous ou venez nous voir. Bienvenue à tous: acheteurs ou non.

DISTRIBUTEURS:

REGAL KITCHENS ENRG.

394 OUEST, RUE CRAIG — MONTREAL

Tél. MArquette 2301 Direction: H. CHAPDELAINE

Agents demandés dans rayon de 50 milles de Montréal.

No 1152